la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

N° 425. — Nouvelle série, n° 124. FEVRIER 1958 - PRIX : 100 francs.

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire (mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Six mois .... 600 fr
Un an .... 1.000 fr.

EXTERIEUR

Six mois .... 700 fr
Un an .... 1.200 fr.

Le numéro : 100 francs.

ADRESSER LA CORRESPONDANCE
concernant la Rédaction et l'Administration à la Révolution prolétarienne
14, rue de Tracy — PARIS (2e)
Téléphone : CENtral 17-08

PERMANENCE
Les jeudis de 18 h. à 19 h.
Les samedis de 17 h. à 19 h.

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS
notre compte chèques postaux
Révolution prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 425 - Février 1958

ENTRE NOUS

La composition de ce numéro de la « R.P. » inspire au cuisinier quelque regret compensé par de sérieuses satisfactions.

Il est vrai que nous n'avons pas appliqué notre formule habituelle, celle que nous tentons d'appliquer depuis la renaissance de la « R.P. » : une ou deux grandes monographies encadrées par nos rubriques ordinaires.

C'est-à-dire emprunter à l'actualité ce qui soulève des problèmes permanents, essentiels, et étudier profondément ceux-ci lorsque les remous de l'actualité ont dispersé l'attention des militants. Ce qui a permis assez souvent de tirer d'un passé récent — déjà oublié — des prévisions pour un avenir proche ou lointain.

Mais notre raison d'être c'est aussi d'ouvrir des débats sur des questions présentes, sans limiter la liberté d'expression des militants.

On trouvera dans ce numéro une véritable « mosaïque » d'opinions diverses, souvent contradictoires, sur : l'Unité syndicale et les « mutations » du syndicalisme - Sur le problème algérien posé devant l'Internationale.

Notre volonté de publier tout ce que nous avons reçu ne doit pas seulement établir la « raison d'être » de la « R.P. ». Elle tend à encourager ceux qui voudraient parler à leur tour, et qui subissent encore la paralysie des scrupules et des hésitations.

Nous sommes heureux de découvrir de nouvelles signatures sur nos pages. Nous ne serons complètement satisfaits que lorsque les nouveaux l'emporteront par le nombre sur les anciens.

Evidemment l'intérêt immédiat de ces débats nous impose des sacrifices. L'abondance des matières complique singulièrement la « cuisine » du numéro. Pour ne pas trop laisser vieillir des études intéressantes, nous donnons encore 32 pages à ce numéro, qui sont encore insuffisantes pour caser toute la copie reçue, ce qui est signe de bonne santé pour notre revue.

Cependant nous ne pouvons pas renouveler chaque mois le coup d'audace des deux premiers numéros de cette année.

***

Il semble que le ton optimiste de nos derniers bulletins de santé ait trop facilement apaisé nos amis. Faut-il donc pour les réveiller tirer constamment sur la sonnette d'alarme ?

Sans doute nous suffit-il de dire que la vie de la « R.P. » est menacée, pour que les renouvellements s'accélèrent. Mais il faut beaucoup plus que cette fidélité constante pour que la « R.P. » atteigne tout le public qu'elle doit toucher. Que les anciens nous soient acquis, c'est singulièrement réconfortant. Mais pas assez efficace. Car c'est aux anciens de recruter des « nouveaux ». C'est à eux de nous donner les moyens financiers d'accroître le contenu de la revue. C'est à eux surtout de mener — chacun dans sa corporation et dans sa ville — l'effort de prospection et de propagande.

Le gérant : J.-P. FINIDORI — Editions Polyglottes, 232, rue de Charenton

La conjuration des Trois

Bothereau est parti en guerre, dans **Force ouvrière** du 23 janvier, contre la déclaration des Trois en faveur d'un mouvement syndical uni et démocratique. A ses yeux, ce ne serait rien moins qu'une conjuration. Un bien grand mot. Il n'hésite pourtant pas à l'employer. Je parie que vous n'aviez vu dans l'affaire ni conspiration ni complot contre l'Etat ou le souverain. Dans ce cas, le souverain étant Bothereau en personne, et Frachon, Bouladoux aussi sans doute.

Conspiration et complot à ciel ouvert, mais conspiration et complot tout de même pour le secrétaire général de F.O.

Le plus curieux dans cet article, c'est que Bothereau cherche à assommer Lapeyre en cognant sur Dumoulin et à démolir la déclaration des Trois en l'assimilant au Comité des 22 de 1930-1931.

Dumoulin a la guigne. Il paye pour ses bonnes actions autant que pour ses mauvaises. Sa participation au Comité des 22 en fut certainement une bonne. S'il était resté fidèle à l'esprit des 22, il se serait conduit autrement pendant la dernière guerre.

Mais pourquoi, diable, Bothereau brandit-il Dumoulin sur la tête de Lapeyre ? Ils ne se ressemblent guère. On peut n'être pas toujours d'accord avec Lapeyre, mais on est bien obligé de constater qu'il n'a pas mené trop mal sa Fédération des Travaux publics et des Transports. Elle ne fait pas triste figure dans F.O. Quant à l'homme et au militant, il est une des trop rares personnalités qui tranchent dans le mouvement actuel. Ses interventions dans les congrès de F.O. rompent utilement la monotonie habituelle de leurs débats. L'ingénieur des Travaux publics n'est pas indigne du bon militant des dockers de Bordeaux que fut son père. On l'a vu il y a quelques années, lorsqu'il luttait contre la corruption du Bedes, corruption que Bothereau trouvait saine alors. Lutte victorieuse, ma foi, grâce à sa ténacité. Pas étonnant donc qu'il veuille maintenir l'idée de l'unité syndicale dans le respect de la charte d'Amiens.

L'autre bête noire de Bothereau, c'est Forestier, c'est-à-dire le Syndicat national des Instituteurs. Bothereau n'a pas encore compris qu'en 1948 les instituteurs n'avaient pas d'autre moyen de sauvegarder leur force qu'en maintenant leur unité par le recours à l'autonomie. Surtout après le referendum du Livre et les élections de délégués mineurs dans le Pas-de-Calais et le Nord, favorables, l'un et les autres, à la C.G.T. Bothereau ne se demande pas si, lui et ses amis, ont bien tout fait alors pour assurer la force d'attraction de F.O.

Evidemment, les instituteurs peuvent regretter d'être isolés de la classe ouvrière. Ils y remédient du mieux qu'ils peuvent. Faute d'appartenir à ce que Bothereau appelle pudiquement un ensemble syndical (sans voir qu'il n'y a réellement plus de véritable ensemble syndical lorsque existent en même temps plusieurs ensembles syndicaux) ils s'efforcent de travailler en plein mouvement ouvrier. Hier, en recherchant comment ranimer l'internationalisme prolétarien. Aujourd'hui, en travaillant pour un mouvement syndical uni et démocratique.

En quoi s'enfoncent-ils dans un cul-de-sac, comme le leur reproche Bothereau ? Ils s'efforcent au contraire d'en sortir, tandis que Bothereau se plait à y maintenir F.O., s'en enorgueillit même.

Bothereau a une singulière façon d'écrire l'histoire, la petite et la grande. Il n'avait rien compris au Comité des 22 en 1931. Il n'a pas trouvé le moyen d'y réfléchir au long de ces vingt-cinq à trente ans. A croire qu'il mérite d'être rangé dans la catégorie des gens qui, d'après lui, n'ont « aucune qualité pour juger ».

L'action du Comité des 22, en 1930-1931, ne fut ni négative ni désorganisatrice. Elle n'aboutit pas sur le champ, mais elle posa si solidement la question de l'unité syndicale que celle-ci se réalisa peu d'années après. L'erreur des 22 fut d'espérer qu'ils pouvaient déclencher à la fois dans les deux centrales syndicales — il n'y en avait que deux alors — un tel courant d'opinion que le rapprochement des deux centrales deviendrait possible. Ils avaient surestimé le pouvoir des militants. Pour atteindre un tel résultat, il fallait le concours des événements. L'avenir devait le montrer. Mais accuser les 22 d'avoir fait œuvre désorganisatrice est purement injuste. Lorsque dans leur sein la question d'une nouvelle centrale fut mise en avant par les Fonctionnaires autonomes, ils furents quasi unanimes à la repousser. Deux C.G.T., c'était déjà trop. Pas de troisième, dirent-ils.

De quoi était composé le Comité des 22 ? De trois sortes d'éléments.

Ceux qui appartenaient à la C.G.T. représentaient plusieurs états d'esprit. Certains avaient lutté contre la scission en 1921. D'autres, comme Digat, le militant des P.T.T., l'avaient subie non sans malaise. D'autres enfin, c'était le cas de Dumoulin, après avoir fait à fond l'expérience décevante du collaborationnisme, étaient revenus au syndicalisme.

Quant aux membres venus de la C.G.T.U., beaucoup ne pouvaient plus respirer dans cette centrale, c'était le cas notamment de Boville et de la Fédération de l'Alimentation, de Rambaud et de l'Union Etat des Cheminots, de Deveaux et du Syndicat de la T.C.R.P. D'autres encore. Ne pas oublier que la bolchevisation battait son plein dans la C.G.T.U.

Enfin des éléments de la Fédération autonome des Fonctionnaires avec Laplagne, son secrétaire, et Piquemal, le militant des Indirectes, qui n'avaient pu suivre Laurent et Waroquier à la C.G.T. en raison des conditions posées à l'entrée de celle-ci.

Qui avait pris l'initiative du Comité des 22 ? Pas des vieux, mais des jeunes. Particulièrement Laplagne et Chambelland. Comme aujourd'hui pour la déclaration des Trois.

Peut-être les 22 se découragèrent-ils trop vite. Ils n'avaient pas résisté trop mal aux souverains syndicaux d'alors, aussi bien à ceux de la C.G.T.U. qui, par la bouche de Monmousseau, avaient proféré le fameux « C.G.T. unique C.G.T. de trahison », qu'à ceux de la C.G.T. dont l'un des secrétaires, Raoul Lenoir, devait dans une commission du congrès de Japy demander, sans l'obtenir, leur exclusion. Mais ils furent incapables de résister à l'apathie des militants des deux C.G.T. Dans l'une et l'autre, il existait une atmosphère plutôt sympathique à l'unité, mais trop de militants n'osaient pas s'affirmer, par crainte des appareils confédéraux et de leurs préfets fédéraux et départementaux.

Si bien que quelques années plus tard, lorsque les événements surgirent — le 6 février fasciste de 1934 et la menace hitlérienne — l'unité syndicale devint indispensable et se réalisa en 1936. Réalisation opérée sous la direction des souverains de l'une et l'autre C.G.T., qui ne croyaient pas plus en elle les uns que les autres, qui étaient tout prêts à dire, comme Claveri, trésorier de la C.G.T.U. : « Merde pour l'unité ! »

Etonnez-vous après cela que la C.G.T. unique, réalisée par ses adversaires, vidée de son esprit profond, ait connu une existence pitoyable. Bothereau a-t-il pris la peine de réfléchir à ce qui se passa alors ? Peu après, les staliniens avaient la haute main

sur la C.G.T. unique. Ils devaient en rester les maîtres jusqu'à la signature du fameux pacte germano-russe. Bothereau s'est-il demandé quelles erreurs et quelles fautes avaient été commises par ses amis pour en arriver là ?

Dix ans plus tard, le même drame devait se rejouer. L'unité était refaite, à la faveur de la Résistance. Réformistes et staliniens se partageaient les fonctions confédérales, fédérales et départementales. De nouveau, en peu de temps, les staliniens s'emparaient de la maison. On le vit bien au congrès confédéral de 1946. Mais ce qu'on vit aussi ce sont les grèves insurrectionnelles de 1947 et 1948 lancées en travers de l'application du plan Marshall sur l'ordre, non des syndiqués français, mais du gouvernement totalitaire russe, grèves d'ailleurs annoncées par Molotov et qui méritent de porter son nom.

La dernière scission est sortie de là. On a l'impression que Bothereau ne s'en souvient plus. L'a-t-il jamais compris ?

Faut-il désespérer de l'unité syndicale ? Evidemment non. Elle demeure une nécessité pour la classe ouvrière. Les événements l'obligeront à rassembler ses forces un jour, un jour prochain. Mais l'expérience a montré que ce rassemblement ne peut être réalisé proprement par des gens qui ne croient pas en lui. L'unité réclame en outre d'être imprégnée d'un véritable esprit syndicaliste. Il faut rendre au syndicat sa fonction de groupement ouvrier essentiel. Un temps, le parti a pris le pas sur lui. Mais le rapport Krouchtchev, puis les tanks russes contre la révolution hongroise ont troublé nombre d'ouvriers communistes.

Certes, l'unité syndicale se présente en 1958 autrement qu'en 1931 ou qu'en 1945. Les camarades rassemblés autour de la déclaration des Trois se doivent de dégager l'expérience du Comité des 22, ainsi que des deux réunifications syndicales malheureuses.

Recommencer encore ? Evidemment. La vie, la lutte sont un éternel recommencement. On recommencera jusqu'à la victoire finale de la classe ouvrière.

Que d'aucuns soient tentés de s'installer dans la scission, on le comprend fort bien. Mais il faut réagir contre cet état d'esprit. Sous peine d'être surpris et bousculés par les événements. Que réserve à la classe ouvrière la politique d'austérité du gouvernement Gaillard et de ceux qui le suivront, héritiers de la politique de facilité suivie depuis la Libération ? Et de la fameuse politique de la grandeur ? Certainement c'est la classe ouvrière qui sera menacée de cette austérité ! Et qui devra faire les frais de cette fausse grandeur. D'où obligation de résister ferme et de tendre ses forces.

L'expérience du Comité des 22 doit rappeler que les militants partisans de l'unité n'ont pas le droit de se décourager ; il leur faut rester vigilants ; il ne leur est pas permis de rester de simples observateurs quand l'unité se réalisera une fois de plus. Certes, l'ouvrier communiste a sa place au syndicat unique, comme tous les autres ouvriers. Mais attention, plus de grèves Molotov ! Il faut que l'activité ne soit pas le seul lot des staliniens. Fini de dormir pour les autres.

L'expérience des deux malheureuses tentatives de réunification doit rappeler aussi que les adversaires de l'unité ne peuvent pas réaliser proprement l'unité. A ses partisans d'y mettre la main, d'empêcher qu'elle soit sabotée une fois de plus.

Libre à Bothereau, Frachon et Bouladoux, les souverains syndicaux d'aujourd'hui, de dénoncer la conjuration des Trois. Mais les militants des diverses centrales et ceux des nombreux syndicats autonomes ou indépendants, véritablement indépendants, dispersés par tout le pays, se doivent d'entendre la déclaration des Trois et de lui faire un sort.

UN ANCIEN.

Le scandale de la Société Générale de Presse

Une affaire de licenciement collectif est en train de faire beaucoup parler, depuis quelques semaines, aussi bien dans les milieux syndicaux que dans les milieux patronaux de la presse et dans ce qu'on appelle les « cercles bien informés ».

Les répercussions de cette affaire dépassent de loin le cadre d'un simple conflit social et risquent de provoquer des remous atteignant les milieux les plus divers. En effet, d'une part la ferme attitude adoptée par les syndicats ouvriers face à des procédés patronaux inqualifiables, et d'autre part, la nature même de l'entreprise qui a été le théâtre des événements en question, ont déclenché une violente campagne de la presse d'opinion de diverses tendances et avivé les vieilles querelles, toujours latentes, existant entre les éditeurs de ce qu'on appelle la « presse confidentielle », cette presse sous enveloppe, pratiquement inconnue du grand public, et qui prétend jouer un rôle déterminant dans les coulisses de notre politique.

Il s'agit de la Société Générale de Presse, entreprise dont la principale activité consiste à éditer un certain nombre de bulletins ronéotypés sur des sujets politiques, économiques ou professionnels représentant sans doute la forme la plus perfectionnée de « presse confidentielle ». Ces bulletins, quotidiens ou hebdomadaires, vendus uniquement contre abonnement à des prix exorbitants (environ 100.000 francs par an) sont adressés à un public sélectionné, le public qui constitue, selon le slogan inventé par la même société, l' « élite dirigeante », c'est-à-dire les « patrons » des grandes entreprises et, surtout, les Administrations.

Le directeur de la Société Générale de Presse, M. Georges Quelin, dit Bérard-Quelin, est un personnage bien connu dans le « milieu » presse-politique. Sur son compte, les avis sont très partagés : pour les uns, il s'agit d'un personnage réellement « influent », qui peut compter avec l'appui de certaines vedettes politiques ; pour les autres, il s'agit simplement d'un « bluffeur » qui, s'il ne manque certainement pas d'audace, est absolument dépourvu de scrupules et particulièrement bien doué pour l'intrigue et la manœuvre à courte portée.

En tout cas, Georges Bérard-Quelin est un curieux personnage et son affaire, une curieuse affaire. La presse, qui pour une fois s'est déchaînée sur son compte, ces derniers jours, nous a appris pas mal de choses qui n'étaient pas complètement ignorées des initiés, mais que, jusqu'à présent, on avait préféré garder secrètes, respectant ainsi ce pacte du silence qui existe dans la presse et que seuls des événements graves amènent à transgresser.

La Société Générale de Presse fut créée officiel-

lement en 1945, mais en réalité, il parait que les origines de l'affaire remonteraient à l'occupation. En 1943, Pierre Laval lui-même aurait confié à Bérard-Quelin la rédaction et la diffusion d'une « lettre d'information » destinée aux personnalités en place à cette époque, en particulier aux directeurs des grosses entreprises et aux hauts fonctionnaires ; la vie de cette « lettre » fut éphémère : elle disparut avec la Libération. Mais peu de temps après, celui qui avait été en quelque sorte le « public-reltions » de Pierre Laval, trouva des bâilleurs de fonds et relança la formule, à une échelle beaucoup plus importante : ce fut la Société Générale de Presse.

Depuis, Bérard-Quelin n'a pas cessé de faire des progrès dans ce domaine. La situation politique particulièrement instable de ces dernières années a été un terrain très propice pour qu'une affaire de ce genre connaisse un essor certain.

Fidèle à sa méthode, Bérard-Quelin a su trouver d'anciennes relations pour souscrire des abonnements à ses publications, et utiliser ses publications pour se faire de nouvelles relations. S'appuyant tantôt sur les uns, tantôt sur les autres, bien que membre du bureau du parti radical, Bérard-Quelin (B.-Q. pour les intimes) n'a pas hésité à s'engager, jamais trop ouvertement, bien sûr, avec des gens des tendances les plus diverses, allant de l'extrême droite à l'extrême gauche communiste.

D'abord méprisé par ses confrères, il a fini par être redouté. Sa manière de jouer des coudes lui a attiré à plusieurs reprises les foudres de ses « collègues », mais quand ils ont voulu intervenir il était déjà trop tard ; en effet, grâce à une habile manœuvre, Bérard-Quelin a failli, il y a un an, faire supprimer tous les abonnements que ses concurrents avaient dans les ministères et « truster » ainsi la « presse confidentielle ». C'est seulement grâce à un changement de gouvernement que le « Syndicat de la Presse Privée » réussit à parer le coup de B.-Q.

Une seule fois dans son existence Bérard-Quelin a semblé s'engager à fond « pour » quelqu'un : Pierre Mendès-France. Après avoir sans doute bien réfléchi, B.-Q. décida qu'il était mendésiste et mit tout le poids de son organisation aux pieds de la nouvelle étoile de première grandeur qui brillait au firmament politique. C'est lui qui organisa pendant le célèbre Congrès radical de Lyon toute la propagande de Mendès : entouré d'une nombreuse équipe de la Société Générale de Presse, Bérard-Quelin fit à Lyon un tour de force de publicité personnelle. En effet, l'homme qui avait toujours préféré rester dans l'ombre avait, — et il ne le cachait point, — des ambitions politiques bien déterminées. Il annonça que son rôle dans le parti radical allait devenir de plus en plus important, qu'il avait l'intention de se faire désigner comme candidat aux prochaines élections (il fut fortement question, place de Valois, de le désigner au moment des élections partielles du premier secteur, mais finalement le candidat radical — malheureux — fut Me Stefanaggi).

Mais hélas ! Mendès-France ne fut qu'une étoile filante... Et ce fut le virage brusque de la Société Générale de Presse vers d'autres horizons plus stables et le retour à l'ancien système, s'appuyant tantôt sur les uns, tantôt sur les autres...

Disons-le au passage : Mendès-France, à ce qu'il parait, n'a jamais été très bienveillant avec B.-Q., qui n'a été pour lui qu'un instrument, faute d'en trouver un meilleur !

Le virage n'eut pas lieu, parait-il, sans que la Société Générale de Presse y laissât de nombreuses plumes de son panache... sous forme d' « abonnements » et de subventions plus ou moins mystérieuses.

C'est alors que Bérard-Quelin décida de s'occuper encore plus activement de son affaire, qui est en même temps sa plate-forme de combat. Il annonça un grandiose plan d'expansion, il décida de former une « vraie » agence de presse, qui ferait une forte concurrence à l'A.F.P., il annonça aussi la parution de nouvelles publications sur l'énergie nucléaire, sur le marché commun, sur les relations publiques, etc. Et il décida en même temps d'appliquer un sérieux plan d'économies... surtout sur les salaires de son personnel !

La Société Générale de Presse était devenue une affaire importante, employant 150 personnes environ, journalistes et employés. Mais, à ce qu'il parait, au caractère autoritaire, autocratique même de son directeur, s'ajoute une conception très personnelle et fantaisiste des lois sociales les plus élémentaires.

En effet, dans cette entreprise il n'y a jamais eu de délegués de personnel, ni de comité d'entreprise ; les conventions collectives de la presse n'ont jamais été appliquées dans ses points les plus importants ; les horaires que le personnel était obligé de faire pour venir à bout du travail exigé étaient déjà scandaleux... Et Bérard-Quelin essaya de donner encore un autre tour à la vis, ce qui fit éclater le conflit, avec une rare violence.

Pour se défendre contre les exigences de plus en plus exagérées de son patron, le personnel de l'entreprise fit appel à ses syndicats. Ceux-ci demandèrent à la direction de la société l'application immédiate des lois sociales, c'est-à-dire l'élection de délégués réguliers et l'octroi au personnel des bénéfices prévus par les conventions professionnelles. Plusieurs entretiens eurent lieu, mi-décembre, entre Bérard-Quelin et les responsables des syndicats ouvriers, entretiens émaillés d'épisodes pittoresques qui font encore aujourd'hui les délices du « tout Paris », mais l'affaire tourna vite au drame.

Bérard-Quelin, qui aime (ô ! paradoxe) tenir le rôle d'un « jeune patron de gauche » tout en affirmant que chez lui c'est lui qui fait « la » loi à « sa » manière, réagit d'une forme digne des meilleurs temps des « patrons de combat » : considérant son autorité bafouée, il annonça qu'avant de céder un pouce il fermerait sa maison, et ce disant, il licencia purement et simplement le tiers de son personnel, exactement 49 personnes, choisissant, bien entendu, plus particulièrement tous ceux qu'il savait syndiqués, et s'acharnant sur les journalistes et employés considérés comme directement responsables du mouvement revendicatif. Non content de les licencier, ce « patron » inventa, pour 27 d'entre eux, de prétendues « fautes professionnelles », ce qui lui permit de se débarrasser des gêneurs sans préavis ni indemnités.

Passé le premier moment de stupeur, l'indignation des syndicats ouvriers devant de tels procédés a donné à l'affaire un rebondissement que sans doute B.-Q. était loin de prévoir. Les « patrons » sont trop habitués à la passivité des organisations syndicales ; on peut même affirmer qu'ils y comptent ; mais cette fois, ce patron-là a reçu la réponse qu'il méritait.

En effet, la réaction des syndicats chargée de juste indignation n'a pas tardé à se faire connaître. Dans un communiqué diffusé à la presse fin décembre, le Syndicat National des Employés de Presse F.O., auquel adhèrent la plupart des employés victimes de la vindicte patronale, annonça être prêt à tout mettre en œuvre pour « porter ces faits à la connaissance de l'opinion publique »... Et comme nous l'avons dit plus haut, la presse a, pour une fois, rompu le « pacte de silence » et attaqué durement, non seulement le comportement dans un cas précis de ce prétendu « personnage

influent », mais aussi l'état de choses qui permet que des affaires de ce genre puissent vivre — et vivre bien — et qu'un individu à la personnalité plutôt douteuse (et c'est le moins qu'on puisse dire) dispose d'un pouvoir, sinon officiel, au moins réel, qui lui permet d'agir pratiquement impunément, en méprisant des lois qui sont le produit de tant de luttes.

Dans le milieu de la presse, une affaire de ce genre ne peut pas manquer de provoquer de gros remous, et c'est ce qui s'est passé : Bérard-Quelin, surpris de la réaction qu'il aurait pu prévoir et qui est la conséquence de sa propre attitude odieuse, a crié à la « manœuvre politique ». D'après lui, les employés qu'il a licenciés ne seraient que des « agents » de ses puissants « ennemis »...

Déformation professionnelle ? Non, encore une manœuvre, un essai de salir une affaire dans laquelle il sait que son attitude est indéfendable. Mais le coup a porté, en ce qui concerne un certain milieu : la presse confidentielle. Les « petits copains » qu'il a essayé un jour d'écraser ont sauté dans l'arène. Les suppositions les plus diverses sur les agissements et l'avenir de Bérard-Quelin et de sa société sont émises chaque jour, et le « tout Paris » de la presse et de la politique suit avec grande attention les développements de cette affaire qui est sans doute loin d'être finie.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'une telle publicité est sans doute nuisible à une affaire à caractère confidentiel comme la Société Générale de Presse. Attendons les événements, car il n'est pas exclu que ce qui est déjà un sujet de conversation dans les couloirs de la Chambre, soit évoqué publiquement, dans l'hémicycle.

Pierre LAFFORGUE.

Le dilemme dirigisme ou socialisme

Il n'est pas de meilleure vérification de l'importance d'un problème et de la valeur d'une conception que le fait qu'il puisse se poser en même temps sur plusieurs points du globe après s'être posé à plusieurs époques de l'Histoire. Dans mon papier à la dernière « R. P. » et dans une lettre à la « R. P. » précédente, répondant à Mercier à propos de l'appel des Trois et à l'Union des Syndicalistes à propos de son principe dirigiste, j'avais été amené à poser la question des rapports ou de l'incompatibilité entre le dirigisme et le socialisme. Robert Louzon qui a, on s'en souvient, examiné il y a longtemps et à deux reprises, dans la « R. P. », ce même problème, vient de me faire parvenir une information qui prouve que la question ne se pose pas qu'en régime capitaliste libéral, mais aussi et surtout en régime d'économie dirigée, en régime de capitalisme d'Etat.

Le bulletin publié par les Syndicalistes Libertaires de Suède (SAC), numéro de novembre 1957, nous donne un papier de *Helmut Rüdiger* que nous avions eu le plaisir de rencontrer à la conférence de Puteaux préludant à la fondation de l'Union des Syndicalistes. Ce papier est une traduction d'un compte rendu des débats du nouveau conseil économique polonais publié par le journal « Po Prostu », quelque temps avant sa disparition. Au cours des débats les questions de base du socialisme ont été reposées. On y a exigé une nouvelle morale économique.

Pratiquement les thèses furent une déclaration de guerre contre le principe d'économie dirigée, pour un socialisme libre de toute influence d'Etat. Ceux qui ont lu Louzon autrefois, qui ont lu l'article que j'ai écrit d'après ses thèses dans les numéros du « Trait d'Union des Syndicalistes » préparant la conférence de Puteaux, ou encore les controverses que nous avons publiées, Giry, de la Loire, et moi dans « l'Ecole Syndicaliste » à ce sujet, retrouveront exactement les mêmes théories, défendues par un groupe important de révolutionnaires au Conseil Economique de Pologne. Ce n'est évidemment pas parce que Louzon le leur a soufflé. Le journal polonais les appelle « Les Partisans de la Loi de la Valeur ». Ceux-ci soutiennent l'idée d'une économie socialiste « de marché ». Ils proposent l'adaptation de la production aux impulsions naturelles du marché, la fixation des prix d'accord avec les lois du marché et l'autonomie administrative des entreprises socialistes sur la base d'une rentabilité propre au cadre d'un plan central qui coordonne et dans un certain sens corrige les effets du marché libre. C'est l'idée de régulateur de la concurrence qui joue sur les articulations et non sur l'ensemble du circuit (Développement promis à Mercier et que je ne perds pas de vue). C'est le retour désiré à l'initiative privée au sein d'une économie socialiste. Que la même idée se fasse jour en même temps sous des formes différentes en Allemagne capitaliste, dans les Pays-Bas, en Yougoslavie, en Hongrie hors de la révolution d'octobre, en Pologne, au sein même du Conseil Economique, nous parait significatif. Rüdiger souligne à juste titre qu'on reconnait là quelques idées générales du syndicalisme quand on se rappelle de plusieurs problèmes surgis pendant la guerre civile espagnole.

Quant on pense à la netteté des termes du problème, à l'aveuglante clarté de la formule polonaise, on ne peut s'empêcher de se demander si c'est ce qu'elle a de lumineux qui nous aveugle. Les Syndicats Libres les plus importants, ceux de la C.I.S.L., ceux de l'Enseignement, ceux de l'A.I.T., les C.N.T. en exil, les syndicats américains qui se demandent par quelle idéologie percutante on peut contrebalancer les propagandes totalitaires, n'entendront-ils pas l'appel de la Liberté plus consciemment formulé en Pologne qu'il ne l'est dans leurs propres conceptions ? Alors que tant de Syndicalistes Libres confondent encore dirigisme et socialisme et demandent de socialiser les plans comparables à ceux des économies trustées, ceux qui vivent l'économie planifiée réclament, comme on appelle l'oxygène, la socialisation des lois naturelles du marché libre. Les libertaires suédois concluent avec à-propos que le débat polonais sur les problèmes de base du socialisme doit trouver son écho en Occident. Plus fidèles que nous ne le sommes aux principes fondamentaux du syndicalisme, au moins dans la crainte qu'ils expriment à l'égard des doctrines syndicalistes, les dirigeants officiels polonais et leurs défenseurs qui stigmatisèrent au Conseil économique polonais les thèses des « partisans de la valeur » déclarèrent que la socialisation du marché libre était une thèse qui portait une étiquette bien connue : cela s'appelle, dirent-ils, le Syndicalisme. Ils déclarèrent que le Conseil économique polonais avait vu se dresser le fantôme du Syndicalisme.

N'est-ce point là tout un programme pour notre Union des Syndicalistes ?

Jean DUPERRAY.

CONTRE L'ETATISATION DE L'E.D.F. ET DE G.D.F.

Il n'est pas facile de détruire une légende. Le camarade Ponsot, dans son article, « Harmonisation des salaires », paru dans le dernier numéro de la « R.P. », en fait la démonstration. Il nous apprend que toutes les fédérations de fonctionnaires livrent, aux fédérations de l'éclairage, une lutte sourde qui paraît s'amplifier chaque jour. Quand j'étais à la direction de la fédération, à Force Ouvrière, je n'ai jamais fait cette constatation. Toutefois, je n'ignore pas que depuis mars 1957, des fédérations F.O. tiennent rigueur à celle de l'Electricité et du Gaz, de mener, avec les fédérations de toutes tendances de l'éclairage, y compris celle de la C.G.T., une action commune en vue de faire triompher leur revendication présente : le relèvement des salaires. Il n'était pas possible, au Bureau fédéral, d'agir différemment, sans méconnaitre les intérêts du personnel électricien et gazier.

Examinons les arguments développés par Ponsot pour défendre son point de vue sur les entreprises de l'E.D.F. et du G.D.F. Il parle de « ces avantages acquis, comme on les nomme, et dont le maintien est absolument inadmissible tant qu'ils ne pourront pas être accordés à tous les salariés. La défense de ces privilèges par les fédérations qui en profitent, ne saurait être assimilée aux luttes syndicales, mais à la renaissance et au maintien d'un corporatisme égoïste et révolu ».

Voilà une idée syndicaliste !

Ce statut ne fait que coordonner des avantages obtenus, antérieurement à 1939, par des syndicats de l'éclairage dans de nombreuses villes et départements. Présentement, des entreprises de l'industrie privée accordent à leur personnel des avantages équivalents.

Contrairement à ce que pense Ponsot, ce statut est connu de tous ceux que la question intéresse. Il fut publié au « Journal officiel » le 25 juin 1946. En outre, pendant que j'étais secrétaire général de la fédération F.O., les fédérations qui en ont demandé un exemplaire l'ont toujours reçu, et je reste persuadé que mon successeur en donne connaissance à qui le demande.

En outre, pendant des années, une certaine presse en a fait son cheval de bataille contre les nationalisations : c'est d'ailleurs de là que vient la légende selon laquelle le personnel de l'E.D.F. et de G.D.F. est privilégié, par rapport aux autres salariés.

Ponsot estime que les comparaisons faites dans mon article entre les salaires du personnel de l'E.D.F. et du Gaz et ceux des salariés de l'industrie privée sont abusives ; mais il ne précise pas en quoi elles le sont. Je citais mes références ; le contrôle en est donc facile.

Il met en parallèle le nombre des cadres de l'Electricité et du Gaz, et celui des cadres P.T.T. ayant en 1953 la même rémunération ; ceux-ci sont moins nombreux, alors que l'effectif des agents des postes est, parait-il, cinq fois plus important.

Je ne veux pas discuter les raisons qui nécessitent un plus grand nombre de cadres dans les deux industries nationalisées ; mais en quoi cela infirme-t-il le point de vue unanime du personnel de l'E.D.F. et du Gaz, sur le fait que sa rémunération doit être équivalente à celle des salariés des industries privées similaires ?

Ponsot cite le cas d'une femme âgée de 37 ans, ancienne dactylo, munie du seul brevet élémentaire et dont le traitement mensuel s'élève, parait-il, à 120.000 francs. Le fait que ce soit une femme qui, de plus, n'a que le brevet élémentaire, semble le plus choquer notre camarade. Si elle était licenciée, l'observation n'aurait sans doute pas été faite. Chacun sait cependant que si les diplômes facilitent l'obtention de connaissances, ils n'en donnent pas. Cette femme est un cas exceptionnel. Très intelligente, elle fait montre de grandes capacités au poste qui lui a été confié. S'il en était autrement, les syndicats auraient énergiquement protesté.

Ponsot estime que la nationalisation des deux industries de l'énergie électrique et du gaz a été faite au bénéfice du personnel : « l'exploitation s'effectue, non au bénéfice de la nation, mais à ses frais et grâce aux subventions que paie le contribuable ».

C'est une affirmation gratuite !

Le bilan de l'E.D.F. 1956 accusait un bénéfice de 409 millions.

Si les bilans antérieurs accusaient un déficit, c'est que les prix de vente des produits des industries privées — produits que les entreprises nationalisées doivent se procurer — avaient augmenté considérablement.

Par contre, les prix de vente du KWH d'électricité et du mètre cube de gaz sont fixés en accord avec l'Etat, qui impose ses prix : ils sont très inférieurs aux prix de vente des produits de l'industrie privée. Voici des précisions :

Dans un article publié dans « France-soir » fin octobre 1957, commentant les résultats obtenus par l'E.D.F. pour sa gestion de 1956, l'auteur écrivait que les prix de vente de l'électricité par rapport à 1938 oscillaient entre les coefficeints 13 et 17, alors que les matières premières utilisées pour la production du courant étaient au coefficient 32,1.

En ce qui concerne le gaz :

Dans le rapport d'information établi au nom de la sous-commission de l'Assemblée Nationale chargée de suivre et d'apprécier la gestion des entreprises nationalisées et des sociétés d'économie mixte, M. Lionel de Tinguy, député, déclare entre autres :

Quant aux tarifs, ils sont dans l'ensemble très avantageux pour les bénéficiaires. Ils sont loin d'avoir augmenté dans la même proportion que l'indice général des prix.

Si l'indice d'ensemble des prix de détail à Paris en 1955 se situait à 2429 sur la base 1938 = 100 et si l'indice général des prix de gros se situait pour sa part à 2510 sur la même base, le prix du gaz pour la France entière se situe en 1955 à l'indice 2095 et pour Paris à l'indice 2040.

(Rapport n° 4703 annexé au procès-verbal de la séance du 28 mars 1957.)

La raison de cet état de choses est que l'Etat fixe les tarifs à un taux inférieur à celui du prix de revient afin d'empêcher la hausse de l'indice qui provoquerait une augmentation du S.M.I.G. Si les prix de vente sont inférieurs à ceux qui au-

raient dû être normalement appliqués, les bilans financiers des deux entreprises nationalisées ne peuvent être que déficitaires.

Il est donc logique que l'Etat comble le déficit par des subventions. Les critiques formulées contre l'E.D.F. et G.D.F., sur ce point, ne sont donc pas fondées.

Ponsot considère que le recrutement « semble relever de la plus haute fantaisie et réservé surtout aux parents et aux petits copains ». Cette observation est aussi injustifiée ; quiconque sollicite un emploi est convoqué pour un examen et embauché dans l'ordre des demandes. Depuis quelques années — étant donné les salaires insuffisants — les services du personnel éprouvent de grosses difficultés de recrutement, notamment en ouvriers qualifiés qui figurent en grand nombre dans les deux industries.

Dans l'esprit de Ponsot, la campagne menée avant 1939 en faveur des nationalisations devait se traduire par l'étatisation et l'assimilation du personnel de ces entreprises à celui de la fonction publique, et il considère que la majorité des Français le pense aussi.

Dès la fin de la guerre de 1914-1918 la C.G.T. revendiqua la nationalisation des industries-clés, sur une base d'autonomie par rapport à l'Etat. Depuis la première guerre mondiale, dans tous les congrès de la fédération de l'Eclairage, une résolution est votée réclamant la **nationalisation** des industries de l'électricité et du gaz, non son étatisation.

En 1942, à la Commission administrative de la C.G.T. clandestine nous avons élaboré un projet de nationalisation des industries de l'Electricité et du Gaz, lesquelles devaient néanmoins conserver leur autonomie ; ce projet fut adopté par le Comité National de Libération. A la libération, la C.G.T. revendiqua de nouveau la nationalisation des deux industries sur une base industrielle et commerciale, sous le contrôle de l'Etat.

Depuis la nationalisation de 1946 les fédérations syndicales de l'Electricité et du Gaz se sont toujours opposées à ceux qui voulaient étatiser les deux entreprises et assimiler leur personnel aux agents de l'Etat.

Le personnel de l'E.D.F. et de G.D.F. a un travail très différent de celui des fonctionnaires. Peut-on, par exemple comparer les monteurs d'électricité qui grimpent sur les pylônes de plus de 25 mètres de hauteur, les ouvriers qui travaillent dans les centrales thermiques ou ceux des usines à gaz, avec des fonctionnaires ?

En outre, en août 1953 lors des grèves déclenchées pour obtenir l'annulation du décret-loi, qui venait d'être pris et qui reculait de cinq ans l'âge de la retraite, les fédérations en lutte ayant demandé aux fédérations F.O. des fonctionnaires de se joindre au mouvement, les bureaux fédéraux répondirent qu'ils ne pouvaient prendre cette décision, car les fonctionnaires demandaient généralement à rester en service après l'âge de la retraite.

Cet exemple indique bien que le personnel de l'E.D.F. et de G.D.F. a des intérêts divergents de ceux des fonctionnaires.

En outre, l'électricité et le gaz sont des industries, et comme telles elles sont toujours en mouvement, toujours en voie de perfectionnement, voire de bouleversements techniques et ne peuvent sous peine de dépérir techniquement, supporter le cadre rigide qu'imposerait l'étatisation. Par là elles se distinguent fondamentalement des Administrations qui n'ont à se modifier que très lentement, presque imperceptiblement.

Ponsot cite comme exemple à suivre celui des P.T.T. presque entièrement étatisés. Bien qu'ils aient eu à supporter des dommages de guerre beaucoup plus graves que les P.T.T., l'E.D.F. et le Gaz de France pouvaient de nouveau, au bout de très peu de temps, fournir autant d'électricité et de gaz qu'on leur en demandait, tandis que, treize ans après la fin de la guerre, des milliers, et même, je crois, des dizaines de milliers de demandes d'appareil téléphonique sont encore en instance et ne peuvent être satisfaites, les P.T.T. ne disposant pas de lignes et de centraux en quantité suffisante ! Et cela uniquement parce que la constitution trop rigide, trop étatiste des P.T.T. ne leur a pas permis de s'adapter rapidement à l'accroissement de la demande.

C'est pourquoi, la Fédération postale F.O., loin de demander une étatisation plus grande, demande, au contraire, que les P.T.T. deviennent une **régie coopérative autonome.**

Pour ces raisons, le personnel de l'E.D.F. et de G.D.F. est unanimement opposé à l'étatisation des deux entreprises et à son assimilation aux agents de l'Etat.

Il est hors de doute que s'il y avait menace d'étatisation, les fédérations syndicales manifesteraient leur opposition par une action énergique, c'est-à-dire un arrêt de travail aussi important que la grève totale du 16 octobre 1957.

Il y a en définitive une divergence profonde entre les conceptions de notre camarade et les nôtres : il est pour « la stabilité politique et sociale », il considère « la loi comme une règle nécessaire et obligatoire ». Pour nous, au contraire, nous pensons que le progrès naît des bouleversements politiques et sociaux, et qu'il s'institue presque toujours par rebellion contre la loi.

C'est ce que prouve toute l'histoire du syndicalisme.

La fonctionnarisation des agents de l'Electricité et du Gaz amènerait la stagnation technique de ces deux services publics et affaiblirait l'ardeur combative de leurs travailleurs. C'est pourquoi, si notre camarade est pour la fonctionnarisation, le personnel du Gaz et de l'Electricité est contre.

C. DELSOL.

QUE SE PASSE-T-IL AU COMITÉ D'ENTRERPRISE DES USINES RENAULT ?

On sait que, jusqu'en 1956, le Comité d'entreprise de la Régie Nationale des Usines Renault a été la propriété exclusive des communistes. Devant le scandale provoqué par leur gestion, une liste d'entente C.F.T.C., C.G.C., F.O., S.I.R. leur imposa le partage des responsabilités. Cela ne devait pas durer.

Avec l'aide d'un transfuge, les militants F.O. furent éliminés un à un de ce comité d'entreprise.

Existe-t-il encore un scandale des œuvres sociales des usines Renault ?

Les organisations non communistes pourront-elles y être représentées ?

La liste d'entente est-elle encore possible ?

Dans notre prochain numéro, le camarade Caballero essaiera de répondre à ces questions.

FÉDÉRALISME SYNDICALISTE OU CENTRALISME ETATIQUE ?

L'article du numéro de novembre 1957 sur le perfectionnement bureaucratique de F.O. n'a guère provoqué de réaction.

Rien ne bouge. Ne voit-on pas la gravité de l'affaire ? Pense-t-on la régler en famille ? Craint-on de se produire dans la « R.P. », où le moindre mot résonne fort et s'entend loin... dans l'espace et dans le temps ?

Cependant on me précise malheureusement que... Bourgoin n'a pas parlé au nom de son seul syndicat. Il était mandaté par un organisme fédéral. Le Congrès de la **Fédération des Travaux publics** a approuvé ces propositions de réforme confédérale. Il semble même en avoir accentué le caractère.

Le pire c'est que Lapeyre — sans aucun machiavélisme — ici comme dans l'affaire des syndicats algériens, part d'observations nettement syndicalistes (que nous approuvons) pour aboutir à des conclusions qui là discréditent l'Internationale, ici sapent les fondements du syndicalisme ouvrier.

On ne peut pas oublier en effet que Lapeyre a mené courageusement, dans la « R.P. » et au sein de F.O., la bataille contre l'entreprise de corruption — d'inspiration patronale — représentée par le B.E.D.E.S. Sans doute, toutes les fédérations d'industrie n'étaient-elles pas incorruptibles. Mais ce sont surtout les unions départementales qui ont été atteintes par le virus.

Le B.E.D.E.S. s'est évanoui, l'entreprise se prolonge sous d'autres raisons sociales. Malheureusement les unions qui ont perdu cet excitant artificiel n'y ont pas gagné une vie naturelle. Et leurs secrétaires payent trop souvent leurs dettes au bureau confédéral par des votes de confiance au Comité national confédéral. C'est cette anomalie — devenue normale par l'habitude — à laquelle de bons camarades voudraient mettre fin.

Savoir si les syndicalistes qui animent certaines fédérations n'obtiendraient pas de meilleurs résultats en s'associant aux syndicalistes qui animent les unions vivantes.

Fragilité des liens fédéraux

Car on aura quelque peine à justifier la transformation de la structure confédérale et la suppression du pouvoir délibératif des unions, par l'évolution économique et sociale.

L'exemple du syndicat F.O. de la R.A.T.P. (dont Bourgoin est le secrétaire général) prouve justement la fragilité du lien fédéral sans que l'on puisse discuter la solidité du lien régional.

La R.A.T.P. est intimement liée à la région. C'est la démographie parisienne qui a déterminé l'organisation et les transformations des transports parisiens. Les salaires et les conditions de travail des agents de la R.A.T.P. dépendent de la situation des ouvriers de la métallurgie parisienne et des services publics départementaux, et réciproquement influent sur celle-ci. Quels que soient les hommes et les tendances, rien ne peut entamer cette solidarité de fait.

Au contraire, le syndicat F.O. a changé de fédération par choix délibéré. Aucune nécessité sociale ne l'oblige à préférer la Fédération des Travaux publics à celle des Transports, sinon l'efficience indéniable de Lapeyre. « L'autre » secrétaire fédéral, Felce, prolonge son hostilité au syndicat parisien en tentant de l'affaiblir par des scissions. Affaire singulièrement grave, dont les échos ne favorisent pas la propagande F.O.

Ce qui nous parait inconcevable, c'est que l'on ne tente pas de la résoudre d'abord sur le plan régional, avant de la soumettre aux instances confédérales.

Les réalistes — de ceux que Guilloré campait dernièrement, avec autant d'esprit que de bon sens — accablent les archéo-syndicalistes que nous sommes. Nous nous accrochons à des structures anachroniques. Le vieux fédéralisme est périmé. Il faut centraliser pour suivre la concentration capitalitse. Les fédérations industrielles représentent le progrès.

Voire... Outre que certaines fédérations F.O. (telles celles du Livre et de l'Education nationale (1) ne représentent que des promesses plus ou moins fragiles... d'autres se définissent pas des formules arbitraires que l'on abandonnerait sans dommage. Est-il normal que les syndicats de Michelin et de Citroën appartiennent à des fédérations différentes ? Que les ouvriers des aciéries soient liés fédéralement à ceux de l'automobile ? Que l'on trouve dans la même fédération les ouvriers des raffineries Say, les vendeurs des épiceries et les employés des coopératives ?

L'évolution technique commanderait de nouvelles classifications, un assouplissement des compétences une permanente révision des structures fédérales. C'est justement l'appareil trop souvent hypertrophié des fédérations qui paralyse ce mouvement et empêche les mutations internes.

Progrès techniques et mouvements démographiques

On peut sans doute contester l'unité économique du département. Quoi qu'il soit moins artificiel qu'on ne le prétende, on peut le dissocier ou l'inclure dans une région. Mais ce n'est pas l'unité administrative qui nous intéresse, c'est la **Bourse du travail correspondant au groupement humain.**

Or si les problèmes techniques et corporatifs relèvent des fédérations, les problèmes sociaux et humains réclament l'intervention d'unions ouvrières, intersyndicales. Nous avons déjà parlé de l'importance de l'adaptation — sous de multiples formes — des hommes aux mutations techniques et aux déplacements industriels. Cela s'entend aussi bien pour **l'apprentissage, la formation polyvalente ou accélérée,** que pour **le logement, le ravitaillement, les transports, les loisirs...**

Sur ces mouvements de population, nous ne possédons que des renseignements statistiques qui nous éclairent mal sur leurs conséquences sociales et plus mal encore sur les effets moraux. Que depuis la guerre, près d'un million de personnes aient émigré des centres ruraux aux centres urbains, qu'en dehors de la région parisienne, le développement des grosses agglomérations se soit ralenti, cependant que l'émigration rurale profitait surtout aux villes petites et moyennes, que 15 % de la population française soit concentrée dans la Seine, la Seine-et-Oise et sept communes de Seine-et-Marne... ce sont là des données sur lesquelles les unions de syndicats peuvent être directement informées et dont elles peuvent approfondir les résultats.

(1) Il fallait nous exclure et l'on allait voir ce que l'on allait voir. Hélas ! le flot a porté Babau au bureau confédéral, puis a reculé époustouflé... jusqu'à se perdre.

N'est-il pas également significatif que l'électrochimie se soit localisée dans des vallées des Alpes et des Pyrénées où l'exode rural avait fortement réduit le chiffre de la population, et que quoique cette industrie n'appelle qu'une main-d'œuvre relativement assez peu dense, il a fallu utiliser les services de Nord-Africains et d'étrangers. Quelquefois les conditions d'habitat et de vie ont empêché l'installation d'un personnel français stable ? (en particulier dans la gorge de la Romanche où domine l'électro-métallurgie avec fabrication saisonnière de carbure de calcium).

Exemple de la fragilité des schémas traditionnels sur la concentration industrielle. Les bureaucraties fédérales suivent assez mal les progrès techniques dans leurs industries. Penser qu'elles pourront prévoir les déplacements de populations qui vont peut-être se développer à un rythme de plus en plus rapide, et prévenir les troubles humains que ces progrès provoqueront, c'est supposer les bureaux parisiens transformés en radars et en laboratoires télépathiques.

Ce n'est pas seulement parce que les Unions sont la représentation la plus valable de la classe ouvrière qu'elles doivent former l'une des deux bases statutaires de la confédération, c'est aussi parce que par les Unions on peut connaître et comprendre la vie ouvrière à la base et réaliser l'adaptation des hommes aux machines ou mieux encore — ce qui serait la véritable révolution — l'adaptation des machines aux hommes.

Syndicalisme ou étatisme

Mais le vote de la Fédération des Travaux publics révèle une opposition qui contrarie ce processus d'adaptation. Nous avons signalé qu'en annihilant le pouvoir statutaire des Unions, la fédération voulait aussi introduire les syndicats nationaux dans la structure confédérale. Double décision qui oppose le fédéralisme ouvrier au centralisme étatique.

J'écrivais à ce sujet dans « les Cahiers Fernand Pelloutier » d'avril 1955 :

« *Il importe de rappeler ici quelques vérités élémentaires trop souvent méconnues ou négligées.*

La C.G.T. (nous entendons notre *C.G.T. dont seule la C.G.T.F.O. peut revendiquer l'héritage) se compose non d'individus mais de* syndicats locaux et départementaux *qui ne peuvent adhérer à la Confédération que par le double canal d'*une Union départementale de syndicats et d'une fédération d'industrie. *Sans doute peut-on discuter ce dernier terme. Les fédérations des Employés et des Services publics — pour ne citer que deux des plus importantes — ne sont pas constituées sur une base industrielle. Mais plus nettement que les autres, elles sont organisées sur la base départementale ou locale.* C'est-à-dire que le syndicat national n'a pas de places dans l'institution confédérale. *Ce n'est pas par simple respect du formalisme statutaire. C'est en vertu de l'originalité propre du mouvement français. Le syndicat national, au sein de l'organisation ouvrière, ne se conçoit que sous la forme du syndicat de métier tel qu'il en existe au sein de l'American Federation of Labor ou des Trade-Unions britanniques. Mais la C.G.T. ne peut accepter une Fédération de métier (telle la Fédération des voyageurs — représentants) que si celle-ci groupe des* syndicats départementaux ou locaux, *agissant comme* « personnes morales », autonomes dans leur gestion financière et leur activité corporative, capables de participer pleinement à la vie des Unions départementales.

Il serait facile de prouver que ce fédéralisme fondamental n'est pas simple survivance d'un passé révolu. Sa souplesse même permet une adaptation rapide à l'évolution des techniques, des métiers et des industries. Les techniques peuvent imposer des déplacements, les métiers peuvent disparaître, les industries se concentrer ou se dissocier — la Bourse du **Travail** *demeure, centre permanent de rassemblement ou d'accueil.*

Malheureusement au syndicalisme fédéraliste s'est toujours opposé l'Etat centralisateur. Les fonctionnaires sont étroitement soumis à un statut national ; leur recrutement, leur titularisation, leur avancement, leurs déplacements se règlent exclusivement à Paris, dans les ministères. Le syndicat national s'impose là comme une nécessité de l'action corporative. La section départementale reste une simple division administrative, comme la Direction détachée par un ministère dans une préfecture. Sans doute, peut-elle participer activement à la vie de l'Union des syndicats. Mais il faut la conviction et l'ardeur de militants qu'un avancement régulier détachera périodiquement du lieu de leur activité. Un ardoisier de Trélazé, un métallurgiste de Saint-Nazaine entendront le cheminot ou l'employé envoyé du chef-lieu, parce qu'il parle leur langage. Un fonctionnaire d'Angers ou de Nantes connaîtra surtout le secrétaire parisien de son syndicat national ».

Présence de sections départementales

Il est établi que les fonctionnaires syndiqués dans leur grande majorité ignorent les unions de syndicats. Cependant, rappelant mes souvenirs d'avant guerre, je notais deux exceptions : celle des **Postiers** et des **Instituteurs.** J'étais assez bien placé pour savoir que les sections départementales de notre syndicat national étaient pour la plupart présentes et actives au sein des unions.

Inutile d'insister sur les malheureuses conséquences de l'autonomie de notre syndicat.

Et cependant les sections demeurent d'utiles centres d'observation de la vie départementale.

Au congrès de l'an dernier, Robert Coustal rapportait sur **« les problèmes ouvriers et sociaux que posent l'évolution des techniques et les progrès de la science ».**

Or quoiqu'il se soit plaint du nombre minime d'exemples régionaux ou locaux fournis par les sections, son avant-rapport (**Ecole libératrice** du 1er juin 1956) apportait d'utiles renseignements sur **« la mécanisation de l'agriculture »** dans le Loiret, même dans les Basses-Alpes, sur **les débuts d'automatisation industrielle** en Moselle (centrale de Richemont), dans les Basses-Pyrénées (usine de Lacq), dans la Seine-Maritime et la Loire (verreries), dans le Gard (bassin minier des Cévennes), etc.

Et ce qui nous paraît encore plus intéressant, ce sont les extraits des rapports départementaux consacrés aux effets physiologiques, psychologiques, moraux de ces transformations techniques. Robert Coustal d'ailleurs dans son rapport synthèse posait ces mêmes problèmes d'adaptation que nous avons indiqués ici.

Voilà donc un syndicat national qui, même autonome, s'accroche aux réalités locales et régionales. Une fédération, comme celle des Travaux publics, ne compte-t-elle pas des militants assez libérés des servitudes étatiques pour se lier aussi aux groupements ouvriers départementaux ? Ce serait le meilleur moyen de balayer les séquelles du B.E.D.E.S et de rendre aux unions leur véritable indépendance.

Des militants qui restent des travailleurs salariés

Un autre problème mériterait étude et débats : celui de la formation de militants syndicalistes qui demeurent des travailleurs.

Nous n'avons pas de goût pour le petit jeu de massacre des permanents. Nous connaissons parmi eux des camarades qui se sont beaucoup moins corrompus dans les bureaux syndicaux et fédéraux que d'autres ne le furent dans les cadres des entreprises ou des administrations. Mais il est indéniable qu'il

y a des professionnels dont l'ambition « spectaculaire » s'accouple à un fort appétit de jouissances plus discrètes et plus substantielles. Il y a aussi des militants à qui le syndicalisme offre une sorte d'évasion plus noble en ses mobiles.

Il n'est guère facile d'éviter de tels abus ou de telles déviations. D'autant plus que les administrations, les entreprises nationalisées, les organes de collaboration offrent de confortables « sinécures » qui facilitent financièrement le recrutement de permanents syndicaux.

Mais il faut répéter que la renaissance du syndicalisme n'est concevable que **par l'engagement de militants qui demeurent des travailleurs salariés.** On les découvre mal dans les congrès fédéraux. Il faut les chercher sur place, dans la zone d'influence des unions de syndicats.

Je ne prétends pas formuler des instructions impératives. Ni non plus m'ériger en censeur ou en professeur. Je ne demande à nos amis que d'être vraiment réalistes, d'un réalisme qui ne jette pas le bout de leur nez sur le poteau du lampadaire. La réalité impose de sortir de l'autoritarisme étatique et centralisé.

Tout en haut, construire une internationale qui soit autre chose qu'une O.N.U. syndicale.

En bas, faire des bourses du travail de véritables « hérissons » ouvriers, autour desquels s'opèrent les mutations internes et se lèvent les initiatives spontanées.

Et que la minorité F.O. se constitue par l'action concertée des syndicalistes révolutionnaires qui ont beaucoup appris sans rien oublier, qu'ils soient responsables de fédérations, d'unions, de syndicats... ou responsables « sans-galons ».

Roger HAGNAUER.

SORTIR DE L'ORNIÈRE

Voilà que l'appel lancé par Denis Forestier, Roger Lapeyre et Aimé Pastre trouve un écho. Non pas que la presse syndicale — assez riche en publications mais peu attrayante et plutôt pauvre en inquiétudes — s'en soit beaucoup occupée. C'est la presse dite d'information qui a répercuté le manifeste, le plus souvent en le dénaturant ou en y joignant des commentaires fantaisistes. Les réactions confédérales officielles sont venues ensuite : celle de Bothereau notamment, qui ne pouvait être que négative. Le secrétaire général « Force Ouvrière » a évoqué le Comité des 22, en présentant l'initiative d'alors comme l'œuvre d'aventuriers, d'énervés et d'incorrigibles idéalistes. « Un ancien », qui ne rentre dans aucune de ces catégories, lui répond en première page. Bornons-nous à constater que l'unité syndicale que Bothereau semble dédaigner du haut de la puissance sise avenue du Maine, a cependant été acclamée par lui et ses amis en 1935, sur simple sourire du P.C., et sous unique garantie du pacte Staline-Laval. Et que la scission de 1947 est davantage l'œuvre d'aventuriers, d'énervés et autres idéalistes que celle des doctes, des sages et habiles stratèges aujourd'hui siégeant en lieux officiels.

Chaque fois qu'une initiative surgit ailleurs qu'en commission — commission dûment dosée pour empêcher toute initiative — l'état-major se sent visé, menacé, atteint. Alors que Force Ouvrière eût pu — et là était sa grande chance en 1948 — défendre et propager la méthode que préconisent aujourd'hui les Trois.

Les Trois sont depuis peu devenus une douzaine. Il n'y a pas de quoi se griser. Les cadres de la métallurgie et de la S.N.C.F. ne sont certes pas négligeables, mais ils sont loin d'être majoritaires dans leur propre secteur. Les signatures de militants du Livre C.G.T. sont sans doute davantage significatives. Il y a malaise dans les ateliers de Labeur et de Presse : nombre de délégués, de sectionnaires cherchent le moyen qui leur permettrait d'échapper à l'emprise cégétiste sans pour autant perdre les avantages du contrôle syndical sur la profession.

Au total, le mouvement demeure encore localisé, limité, bien que le silence entretenu autour de sa naissance soit maintenant brisé.

Comment progresser, non pour le plaisir de tirer un feu de bengale ou de lancer tel leader sur la scène publique, mais dans le sens d'un effort utile, dans la perspective d'une volonté ouvrière intervenant dans le chaos social pour le réformer, l'ordonner ?

Les dangers se voient fort bien. Celui d'une agitation qui confondrait l'amélioration de l'outil syndical et sa destruction en est un. C'est un danger réel. Dans quelques coins de province, on diffuse déjà des tracts, lesquels condamnent toutes les centrales et appellent à signer le manifeste des Trois comme s'il s'agissait d'adhérer à un comité d'inorganisés. L'opération pourrait être utile aux activistes des groupes de la « nouvelle » gauche et servir à faire monter une mayonnaise destinée à de nouvelles salades. Cela n'est certes pas dans les intentions des Trois, mais cela pourrait aisément se produire si leur initiative ne débouche pas rapidement sur les problèmes concrets.

Sans compter que la plupart des dirigeants confédéraux — de chaque centrale — présenteront l'appel comme une invite à créer un courant marginal.

L'autre danger, c'est l'illusion qu'entretiennent divers milieux, moins parmi les ouvriers que chez les universitaires et les intellectuels, sur la tendance Le Brun. Lapeyre a très pertinemment appelé le secrétaire confédéral cégétiste « oppositionnel », un communiste hors-cadre. Peu importe que Le Brun ait une carte du P.C. ou non. Ce qui compte c'est sa politique actuelle et le rôle qu'il peut jouer demain. Or, sa politique, sur aucun problème essentiel, ne diffère des prises de position de l'Union soviétique (échanges avec l'Est, neutralisme, Hongrie) même si son jargon de planiste s'écarte du baratin stalinien.

Son rôle possible est esquissé par sa tactique présente. Il a déjà fait avaler quelques belles couleuvres aux représentants C.F.T.C., F.O. et aux membres non syndicaux du Conseil économique. Il est en bons termes avec quelques minoritaires de la C.F.T.C., voire avec certains militants de Force Ouvrière et, apparemment, avec les animateurs du « mendésisme ». Une conjoncture internationale où l'intérêt soviétique commanderait l'essai d'un « front » de redressement national, le désignerait pour mener à bien des opérations auprès des milieux d'affaires et chez les grands commis « apolitiques » et réalistes, opérations que Benoît Frachon aurait quelque peine à tenter.

***

Si nous insistons sur ces deux dangers, ce n'est certes pas pour inviter les militants à rentrer dans leur coquille. C'est, bien au contraire, pour inciter ces militants à se hâter de mener leur politique syndicaliste s'ils ne veulent pas que leurs efforts de propagande soient détournés de leurs buts premiers.

Nous ne pouvons ici que répéter une fois encore

ce que, depuis la conférence de Puteaux en 1955, en divers congrès syndicaux et à l'Union des syndicalistes comme dans la « R.P. » nous n'avons cessé de dire. A savoir que tout effort d'entente entre organisations syndicales n'a de valeur que s'il s'attaque aux problèmes qui leur sont communs, et que c'est l'essence des problèmes communs, la nature des solutions ouvrières qui peuvent contribuer à faire sortir le mouvement syndical de l'ornière dans laquelle il s'est embourbé. Disserter sur l'unité est une chose ; rechercher l'entente des syndicats libres pour répondre aux exigences sociales en est une autre.

Les contacts entre C.F.T.C., autonomes et Force Ouvrière existent en de nombreux endroits. Il faut faire de ces contacts une méthode, non pour discuter des vertus et des tares de chaque fédération, mais pour unir ceux qui placent les intérêts et l'action ouvrière au-dessus des habitudes et des préférences boutiquières.

Un climat nouveau peut ainsi être créé, ce qui finira par briser la sclérose des états-majors et défriser leur superbe. Il s'agit d'œuvrer dans ce sens à tous les échelons, en toutes circonstances, mais en fonction de problèmes concrets. Et là, le rôle des instituteurs, trop longtemps demeuré sur la touche, peut être décisif.

Louis MERCIER.

RÉUNIFICATION ?

La controverse qui s'est instaurée dans la *R.P.* au sujet de l'appel de Forestier, Lapeyre et Pastre (notamment entre Mercier et Duperray), et le fait que les uns ou les autres se réfèrent à l'expérience de la Loire, m'amène à apporter mon point de vue et surtout à poser des questions.

Comme je le déclarai à la dernière Commission Exécutive de la C.G.T.-F.O. « le texte lui-même de l'appel des 3 a mon plein assentiment et si cette initiative n'avait comme effet que de secouer les routines, de rouvrir le débat et d'animer la recherche de moyens pratiques de répondre à la profonde aspiration des travailleurs, celle de l'unité syndicale, on ne pourrait que s'en féliciter ».

Mais quelle que soit la valeur des tests, ce à quoi il y a lieu de s'attacher plus encore, ce sont les réalisations pratiques tendant au but préconisé. Car de notre temps on n'est guère dépourvu de théoriciens à la plume facile, de tribuns à la langue agile. Mais combien de fois hélas ! les meilleures intentions affirmées se sont traduites en vent et combien de militants qui, tout en étant écrasés de tâches indispensables recherchent perpétuellement une plus grande efficacité de leur action, ont-ils perdu leur temps et se sont blasés un peu plus à la suite des pirouettes de quelques batteurs d'estrade ou les cogitations sans lendemain de quelques intellectuels pour qui le verbe est la seule action qu'ils apprécient.

C'est pourquoi, quelles que soient les remarques parfois judicieuses de Duperray et l'amitié que je lui porte, mon sentiment est beaucoup plus proche de celui exprimé par Mercier dans la « R. P. » d'octobre, notamment lorsqu'il dit que le manifeste des 3 « s'il constate très bien ce qui ne va pas dans le mouvement syndical ne dit pas comment entamer le travail » tendant à la reconstitution d'un mouvement syndical uni et démocratique.

J'ajouterai qu'il serait souhaitable que les auteurs du manifeste montrent la voie par des actes tangibles.

A ce sujet le « Comité de liaison des syndicats libres de la Loire » ne s'était pas borné, lui, à constater la situation et à définir des perspectives et il avait mis au point les modalités d'actions unies.

Partant de l'état actuel du pluralisme syndical (que chacun estimait ne devoir qu'être passager) les organisations départementales C.G.T.-F.O., C.F.T.C., F.E.N., S.N.I. et C.N.T. de la Loire s'étaient entendues sur des modalités de confrontation périodique ou sur simple demande de l'une des parties, confrontations devant aboutir à des actions précises de toutes ou certaines des organisations composantes, parfois avec l'appoint d'organisations C.G.T., les conditions étant préalablement arrêtées pour que cette dernière ne puisse jamais les faire dévier, ni les exploiter à son profit. Par ailleurs les conflits pouvant surgir entre syndicats affiliés aux Unions membres du Comité, pouvaient, si ces syndicats étaient d'accord, être examinés au sein du Comité.

Pendant six années que le Comité de liaison fonctionna, pleinement, des actions et des manifestations valables purent être menées à bien, sans que la présence ou l'opposition cégétiste puissent les faire dévier des buts arrêtés au sein du Comité.

Beaucoup de préjugés ou sectarismes tombèrent entre syndicalistes d'origine extrêmement différente ; certains comportements dommageables pour les rapprochements souhaités, furent même modifiés après libre et franc examen en commun. Alors que les polémiques stériles et les positions en porte à faux ne cessent de s'accumuler depuis le relâchement des contacts.

Cette expérience fut extrêmement positive pour le Syndicalisme libre de la Loire, et certains membres du Comité central du P.C. et leaders cégétistes, furent réprimandés du peu de succès des mots d'ordre qu'ils auraient dû faire triompher dans leur département.

Même maintenant où les rapports se sont relâchés officiellement, des contacts spontanés se recréent chaque fois que des événements importants viennent troubler la vie ou la conscience ouvrières : guerre d'Algérie, répression hongroise, solidarité avec les grévistes, etc...

Le fonctionnement du Comité a été perturbé par la défection des représentants officiels des syndicats de l'Enseignement. En effet les nouveaux dirigeants départementaux de la F.E.N. et du S.N.I. prirent prétexte de la présence de la C.F.T.C. pour se retirer.

En fait la fraction autonomiste-corporatiste du S.N.I. de la Loire, s'allia aux staliniens pour prendre la place de la tendance syndicaliste qui avait participé à la constitution du Comité de liaison intersyndical. Il fallait donc bien qu'elle rémunère l'appui stalinien ; ces derniers enrageaient qu'un Comité où ils étaient indirectement représentés, puisse agir délibérément sans et contre les rouages syndicaux de leur parti.

Or, et ceci nous ramène à l'appel des 3, ceux qui actuellement dans la Loire, font circuler des listes d'adhésion au manifeste Forestier-Lapeyre-Pastre, sont justement ceux qui pour donner des gages à leurs complices staliniens se détournent d'une expérience pratique de regroupement des organisations syndicales libres qui eut le mérite de ne pas rester une formule.

C'est pourquoi entre l'adhésion à un texte et l'épreuve de vérité que constitue tout acte syndicaliste unitaire, il peut y avoir une marge énorme que les initiateurs de l'appel seraient bien inspirés de combler en précisant nettement ceux avec lesquels il est possible de cheminer et en faisant la démonstration que leur texte peut conduire à des actes bénéfiques pour le syndicalisme libre et démocratique et partant pour la classe ouvrière.

Tony PEYRE.

Chronique de l'Union des Syndicalistes

SUR LE CHEMIN ARDU DE L'UNITE SYNDICALE

Nous avons discuté de ce problème dans une de nos assemblées générales et nous avons étudié « l'appel des trois » (Forestier, Lapeyre, Pastre). Le moins qu'on puisse dire, c'est que l'unité ne règne pas parmi nous sur ce point. Il reste que « l'appel des trois » a déjà pris sa place dans la vie syndicale et que, quelle que soit l'opinion que l'on ait sur sa valeur et ses mérites, il ne nous est pas possible de nous désintéresser de ses échos et de ses prolongements.

Les promoteurs du mouvement ont convoqué, le 17 janvier, une conférence de presse. Elle avait pour but de rappeler les principes de base, de faire le point des premiers résultats et de préciser un peu les objectifs.

Voici d'abord l'énumération des organisations considérées comme signataires de la déclaration commune « **Pour un mouvement syndical uni et démocratique** », ainsi que les noms des militants qui ont signé en leur nom personnel :

Syndicat National des Instituteurs ;

Fédération des Syndicats d'Ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maitrise des chemins de fer de France et d'outre-mer (Cadres autonomes);

Fédération des Techniciens, Ingénieurs, cadres et assimilés de la métallurgie, des mines et des industries connexes (FTICAM) ;

Fédération des Travaux publics et des Transports F.O. ;

Syndicat des Correcteurs (Fédération française des Travailleurs du Livre — CGT) ;

Syndicat unifié des techniciens de la Radio-Télévision française ;

Syndicat général confédéré F.O. de la R.A.T.P. (routiers, ferré, ouvriers) ;

Fédération de l'Education Nationale ;

Syndicat National autonome de la Radio-Télévision française ;

Ont signé en leur nom personnel :

Pastre, secrétaire général du Syndicat national du personnel pénitentiaire ;

Bernard, secrétaire de la Chambre typographique parisienne C.G.T. ;

Petit, Cartel intersyndical de l'Aviation marchande, Air-France, F.O. ;

Rigell, Fédération générale des retraités des chemins de fer de France et d'outre-mer.

Cela représente déjà plus de 300.000 syndiqués, a dit le camarade Decoudun, président de la réunion et secrétaire général des cadres autonomes. (La Fédération de l'Education Nationale y compte pour plus de 200.000). Il a beaucoup insisté sur la liaison nécessaire entre « personnel de commandement » et « personnel d'exécution », selon ses propres termes.

Je ne rappellerai pas les principes de base de « l'appel des trois » ; nous les connaissons déjà et nous allons avoir l'occasion d'en reprendre quelques-uns tout à l'heure. Je préfère parler tout de suite des questions posées par les journalistes présents, au moins des principales d'entre elles. Elles animèrent la réunion et elles permirent aux organisateurs d'éclairer un peu leur entreprise. Ils dirent très nettement que leur intention n'était pas de créer une organisation nouvelle et qu'ils n'acceptaient pas l'adhésion d'inorganisés. Ils ne veulent rien même qui ressemble à un comité ou à un bureau ; une « boite aux lettres » seulement: **R. COUSTAL, Maison des Instituteurs, 3, rue La Rochefoucauld, Paris-9e.**

La question qui devait mettre le feu aux poudres concerna la position, relativement à « l'appel des trois », de Le Brun, Rouzaud et Ehni, considérés comme dirigeants non orthodoxes de la C.G.T. Ils ont été touchés, nous a-t-on dit, et Le Brun et Rouzaud ont répondu. Ils ont répondu qu'ils approuvaient les principes de base (lesquels, ne l'oublions pas, s'appuient sur **la Charte d'Amiens !**) mais qu'ils faisaient des réserves sur l'ensemble du programme.

C'est le moment que choisit le camarade Lapeyre pour intervenir dans le débat et effaroucher, non seulement une partie de l'assistance, mais même — j'en ai eu l'impression — quelques-uns au moins des animateurs du mouvement. Il affirma tout de go qu'il considérait Le Brun comme un membre d'une section hors cadre du P.C. (Le président tint à préciser aussitôt que Lapeyre n'avait parlé qu'en son nom personnel.) L'intéressé — je veux dire Le Brun — a, parait-il, formellement démenti. Lapeyre a-t-il parlé en l'air ?

Il fut en tout cas particulièrement visé par les questions de plusieurs journalistes. L'un d'eux l'accusa de vouloir faire l'unité sans les communistes et sans les catholiques. Il répliqua que le mouvement dont il est un des promoteurs était dirigé **contre les appareils.** Cette déclaration fit sensation et il me semble bien — mais peut-être, après tout, me suis-je trompé — qu'un frémissement courait autour de la table où siégeaient les militants organisateurs.

Qu'on me permette maintenant d'abandonner le ton du compte rendu pour prendre un peu celui de la polémique.

Contre les appareils ? Toute la question est là. C'est un beau programme. Comment ne nous rallierait-il pas ? Mais Hébert nous a dit — nous en parlons plus loin — qu'il préférait avoir affaire à plusieurs appareils divisés qu'à un seul appareil uni et étouffant. Comment Lapeyre voit-il la lutte « contre les appareils » qu'il a fixée — lui — comme l'objectif principal du mouvement « Pour un syndicalisme uni et démocratique » ? Croit-il que celui-ci soit suffisamment armé pour cela ? Sur ce point, nous lisons seulement dans le manifeste : **révocabilité des responsables syndicaux.** Lapeyre sait aussi bien que nous que ce « principe » est admis actuellement par toutes les centrales syndicales. Qu'il ne soit jamais appliqué (sinon quelquefois : par en haut) doit signifier quelque chose. Probablement, qu'il ne sert à rien et qu'il faudrait sans doute chercher et trouver de meilleures barrières. La question a déjà été posée par Silone dans son remarquable article sur le sujet, qu'a reproduit la « R.P. ». Il faudra y revenir sérieusement, et, autant que possible, froidement.

Dans cette réunion de journalistes, pour la plupart professionnels, je me risquai à poser une question : comment voyez-vous la défense contre le noyautage ? de quels moyens disposez-vous pour éviter que l'unité syndicale ne se retourne contre les travailleurs ? Le camarade président me démontra dans sa réponse la différence entre « une tendance » et « une fraction » ; pour mieux m'éclairer, il prit l'exemple du Syndicat National des Instituteurs où cohabitent trois tendances ; il m'apprit même (à ma grande jubilation intérieure) que la tendance de l'Ecole Emancipée était dirigée par des « anarcho-syndicalistes ». Le camarade Baude, qui représentait le S.N.I., ne rectifia pas cette physiologie de son organisation, mais il indiqua que, lors du premier congrès qui suivit la scission (celui de Nancy, en 1948), le Syndicat National des Instituteurs, en énumérant les principes directeurs d'un syndicat démocratique, avait prévu les moyens d'empêcher que l'unité « ne se retourne contre les travailleurs ».

En somme, le S.N.I. est ici l'exemple. Il faut donc que cet exemple soit sans tache.

DES EXCLUSIONS DANS LA SECTION DE LA SEINE DU SYNDICAT DES INSTITUTEURS ?

Pourquoi faut-il qu'au moment où l'on se fait les champions de la reconnaissance des tendances et de leur liberté d'expression, des exclusions (pour le moment provisoires) aient été prononcées contre trois jeunes syndiqués de la sous-section du 14e arrondissement de Paris ? Quel est donc leur crime ?

Il faut qu'il soit bien grave, parce qu'on reconnaitra que l'exclusion d'un syndicat est une mesure d'une extrême gravité qui — pour qu'elle ne nie pas le sens même du syndicat — ne peut se justifier que par des motifs de droit commun, ou par le fait d'une indiscipline flagrante dans l'action. Sur ce dernier point, le syndicat ne nous a pas habitués à tant de sévérité. Il est bien connu qu'en plusieurs occasions, des syndiqués qui n'avaient pas obéi à l'ordre de grève, voire même qui l'avaient ouvertement combattu, n'ont pas été sanctionnés.

A ma connaissance, les trois jeunes exclus n'ont rien fait de semblable. Ils ont critiqué certaines formes d'action (en particulier, la grève de vingt-quatre heures à répétition) et ils ont proposé d'autres moyens d'action qu'ils ont soumis à l'examen des syndiqués et non-syndiqués, par-dessus la tête de la sous-section syndicale. Ils invoquent d'ailleurs le fait que leur liberté d'expression a été brimée au cours de la réunion de sous-section. Mais ils ont fait la grève de vingt-quatre heures et n'ont jamais proposé aux collègues de ne pas la faire. J'ai lu leur papier et je n'y ai rien vu qui soit dirigé contre l'organisation. On peut discuter certainement des formes que nos jeunes camarades ont cru devoir donner à leur protestation et à leur propagande. Il y avait un conflit à régler entre eux et le bureau de leur sous-section. La commission des conflits de la section a cru le régler en excluant pour six mois les trois indisciplinés. Ceux-ci ayant fait appel devant le conseil syndical, celui-ci a confirmé la sanction.

Il n'est pas sans intérêt de regarder la position des uns et des autres au cours de ce conseil syndical. L'un des conseillers déclare « qu'il s'agit d'une activité fractionnelle organisée et non, comme on a voulu le faire croire, de jeunes camarades inexpérimentés ». Quel est ce sévère censeur ? C'est un élu le la liste pro-stalinienne ! Comment trouvez-vous le bouillon, camarades ? Etre condamné pour activité fractionnelle avec l'approbation de syndicalistes aussi purs !

Je veux croire que ce n'est pas cela l'unité qu'on nous prépare. L'étranglement en commun des non-conformistes ?

Nos jeunes camarades du 14e arrondissement constituaient-ils une « fraction » ou une « tendance » ? Probablement ni l'une ni l'autre. Mais s'ils voulaient constituer une « tendance » avec ses moyens d'expression, ils en auraient le droit. J'imagine que la reconnaissance des tendances ne vaut pas seulement pour celles qui existent déjà et qui sont officiellement reconnues.

Après tout, peut-être ai-je tort de dramatiser ? « A l'expiration de leur peine », les trois jeunes ont demandé leur réadmission. Je veux croire que le nouveau conseil syndical que l'on est en train d'élire comprendra qu'il faut en finir avec cet incident regrettable.

Bien entendu, cela ne veut pas dire que les jeunes camarades en question n'aient pas quelque propension à systématiser un peu leur aventure. Ils ont des excuses. Il ne faudrait tout de même pas qu'ils en arrivent à être contre le syndicat à l'intérieur du syndicat. Je ne dis pas qu'ils en sont là. Personnellement, je leur dirai d'y prendre garde.

LES LEÇONS DU MOUVEMENT OUVRIER EN LOIRE-ATLANTIQUE.

J'ai assisté à une excellente réunion : la conférence d'Hébert sur les mouvements de Nantes et Saint-Nazaire et leurs enseignements.

Elle était convoquée, le 18 janvier, par deux groupes parisiens de la Fédération anarchiste. Quoique cette convocation ait été assez confidentielle, plus de deux cents personnes remplissaient la petite salle des Sociétés Savantes (qui dit mieux ?). En outre, l'âge moyen des assistants ne devait guère dépasser trente ans.

C'est devant cette bonne salle qu'Hébert devait développer son sujet : historique des mouvements de la Loire-Atlantique ; 1953-55-57 ; les leçons de ces actions.

Je ne connaissais Hébert que de réputation. Après l'avoir entendu, je comprends mieux tous les sens du mot « responsable ». Voilà un syndicaliste révolutionnaire pour lequel — il s'en est clairement expliqué — la révolution n'est pas seulement un mythe, même exaltant, mais un acte qui se fait chaque jour et qui commence au moment même où l'on défend la plus petite revendication ouvrière. Une belle illustration pratique du syndicalisme révolutionnaire vivant. La présence d'Hébert à Nantes ne suffit certes pas à expliquer le niveau du mouvement ouvrier dans cette région. Il s'est défendu lui-même d'être « le meneur ». Mais on peut au moins dire qu'il est là-bas l'homme qu'il faut. On peut douter que la situation serait tout à fait ce qu'elle est, si Hébert n'y était pas.

Je passerai assez vite sur la relation des événements qui restent assez présents à la mémoire de chacun : les trois semaines de lutte de 1953, d'une ampleur absolument imprévue et imprévisible ; le pouvoir économique départemental aux mains du comité central de grève ; la dissolution réelle des pouvoirs constitués ; en 1955, les sept semaines de bataille contre les C.R.S. et l'épisode épique du saccage du syndicat patronal ; en 1957 : la tactique épuisante des « grèves tournantes » de la C.G.T., l'absence de solidarité des autres régions ouvrières, et, finalement, l'échec.

Un trait commun domine ces quatre ou cinq années d'action ouvrière : la résistance des appareils syndicaux aux revendications et à la combativité ouvrières et ce qu'Hébert a appelé : l'unité d'action des sommets contre les grèves.

Dans les leçons qu'il devait tirer de son expérience assurément très instructive, Hébert a abordé la question de l'unité syndicale et répondu déjà aux reproches que lui fait Monatte sur ce point. Il expliquera sa position dans la « R.P. », a-t-il dit. Pour lui, l'unité syndicale est dangereuse ; il en a l'expérience et il sait qu'elle l'étoufferait ; un seul appareil syndical, et toute initiative ouvrière est désormais impossible. D'ailleurs Hébert justifie presque le pluralisme syndical. L'unité d'action qui, elle, est au contraire indispensable, répond suffisamment à la nécessité de la lutte unie contre le patronat.

On voit que la position d'Hébert est pour le moins originale et qu'elle s'oppose, pour le moment, à celle des militants groupés autour de « l'appel des trois » : ceux-ci opposent l'unité syndicale avec ses garanties à l'unité d'action. Hébert organise l'unité d'action et se passe facilement de l'unité syndicale.

En conclusion de son exposé, Hébert a préconisé la liaison des groupes d'opposition syndicale constituée, non pas nécessairement avec l'idéologie qui l'anime, mais, sur la base du syndicalisme révolu-

tionnaire, pour la défense pratique quotidienne de la classe ouvrière.

Au cours de la discussion, j'essayai de faire ressortir comment les mouvements de Nantes et de Saint-Nazaire mettaient une fois de plus en valeur la spontanéité ouvrière. Sur l'unité syndicale, je dis à Hébert qu'il avait tort de la prendre pour un mal en soi, de même qu'il serait pour le moins imprudent d'en faire une panacée, une bonne chose dans toutes les conditions. Mais la classe ouvrière doit batailler aussi pour **son** unité syndicale, pas celle des appareils. Elle doit opposer à la position faussement unitaire des dirigeants de la C.G.T. « **ce que devrait être une centrale syndicale unique** ». Alors, l'initiative « Pour un mouvement syndical uni et démocratique » est utile et mérite d'être soutenue. Quant à l'unité d'action, j'ai exprimé le doute qu'elle donne, dans d'autres régions, moins riches en militants fermes et avertis, les bons résultats qu'elle a donnés en Loire-Atlantique.

Enfin, j'ai demandé à Hébert ce qu'il pensait de l'Union des Syndicalistes et s'il comptait travailler avec nous sur beaucoup de points qui nous sont communs.

Hébert m'a répondu que le C.L.A.D.O. de Nantes (Comité de Liaison et d'action pour la démocratie ouvrière) était la forme locale d'union des syndicalistes, que ce comité (G. Hivert, 50, rue Préfet-Bonnefoy, Nantes)était déjà en liaison avec d'autres groupes, notamment à Bordeaux et dans la région de Paris. Il considère l'Union des Syndicalistes que nous avons constituée comme une des formes de groupement sur des bases voisines des siennes. Elle ne manquera pas d'être convoquée quand, dans une conférence prochaine, on tentera de rassembler nos expériences et d'unir nos efforts.

Lambert, en regardant les événements de Nantes d'un point de vue différent, devait néanmoins manifester son accord pratique avec Hébert et insister, lui aussi, sur la nécessité de relier toutes les expériences.

Le camarade Mothé (de Tribune Ouvrière), contrairement à Hébert, exprima une opinion désabusée sur les syndicats d'aujourd'hui qui sont des organismes d'Etat et ne peuvent avoir maintenant qu'un rôle réactionnaire.

Il opposa également à Hébert les résultats obtenus par F.O. dans les élections des délégués d'entreprise de la Loire-Atlantique.

Hébert déclara alors que, pour lui, l'avant-garde ouvrière est encore dans les syndicats. Dans certaines boîtes de province, les syndicats sont encore la bête noire du patron. Là s'exerce encore la répression anti-syndicale et la légalité bourgeoise n'est même pas appliquée. Pour ne pas faire le jeu de la bureaucratie, faut-il faire le jeu de la bourgeoisie ? Il y a dans l'action syndicale une logique qui dépasse les bureaucrates.

Quant aux résultats des élections ouvrières dans son département, il fit remarquer que si F.O. avait effectivement perdu des voix par rapport à 1956 (après les événements de Hongrie, aujourd'hui malheureusement un peu oubliés), elle en gagnait encore par rapport à 1955 et qu'elle restait largement représentative.

Maurice Joyeux se demanda si l'outil syndical était encore un bon outil ; il constata les progrès incessants du réformisme et de « l'américanisation » des syndicats. Hébert répondit qu'il fallait se garder de toute vue schématique sur les syndicats américains et ne pas répéter simplement ce qu'une certaine presse écrit des syndicats américains. Ils méritent une étude plus sérieuse.

Just (de la R.A.T.P.) décrivit la lutte au dépôt Championnet et montra l'importance de l'intervention de groupes même restreints. Ce que devaient confirmer, d'abord un camarade ouvrier de S.K.F. pour qui c'est un faux dilemme que d'opposer lutte dans les syndicats et lutte en dehors des syndicats, le vrai problème étant de rénover la démocratie ouvrière ; ensuite, par un camarade des Banques, exclu de la C.G.T. à la suite de la dernière grève qui fut, dit-il, absolument menée en dehors des directions syndicales.

Enfin, un délégué de l'**Union de la gauche socialiste** reprocha à Hébert sa position contre l'unité syndicale.

Le débat n'est certes pas terminé. Nous aurons l'occasion de revoir Hébert, de discuter avec lui et, surtout, nous l'espérons, de travailler avec lui dans la voie du syndicalisme révolutionnaire.

Lettre aux militants ouvriers (éditée par le C.L.A.D.O. de Nantes. — Correspondance et fonds à G. Hivert, 50, rue Préfet-Bonnefoy, Nantes).

La lettre du 8 janvier informe d'une rencontre entre les ouvriers nantais et « Tribune ouvrière » de chez Renault. Elle nous fait part aussi de la création à Bordeaux d'un Comité de liaison et d'action syndicaliste (Salamero, 50, cours de l'Argonne, Bordeaux).

L'unité d'action s'est réalisée aux Pétroles de Donges (Loire-Atlantique), ainsi que chez les fonctionnaires du département (création d'un comité intersyndical de vigilance à Saint-Nazaire).

UN COMITE DE SOLIDARITE POUR LA DEFENSE DES SYNDICALISTES ALGERIENS

Ce comité s'est créé et il comprend déjà plusieurs militants responsables syndicaux. Il a tenu récemment une première réunion générale. Le camarade Bensid y a présenté un rapport sur la situation sociale en Algérie et les conditions qui ont amené, le 14 février 1956, la création de l'U.S.T.A. Il rendit compte de la vie de cette organisation jusqu'à aujourd'hui et exposa les grandes lignes de son orientation.

Pour ne pas allonger cette rubrique déjà fort longue, nous n'en ferons pas l'analyse aujourd'hui. Qu'il me suffise seulement de dire que ce rapport fut remarquable, qu'il convainquit les assistants de la valeur syndicaliste de l'U.S.T.A. Il attesta en tout cas l'incroyable richesse en hommes de l'avant-garde ouvrière algérienne, malgré l'entreprise d'extermination dont ses militants ont été les victimes.

Des camarades dirigeants de grandes organisations syndicales françaises intervinrent pour faire préciser ce qui leur est demandé comme action pratique de solidarité : protestations et démarches précises pour la libération des militants syndicalistes algériens incarcérés en raison de leur activité syndicale ; « représentativité » de l'U.S.T.A. ; reconnaissance des délégués élus ; participation aux comités paritaires, etc.

Il fut décidé que la prochaine réunion aurait pour sujet : **Les conditions de vie et de travail des ouvriers algériens en France.**

On nous dira peut-être que nous n'écoutons qu'un son de cloche. Mais d'abord, dans ces colonnes mêmes, nous entendons plusieurs sons de cloche. En outre, l'Union des Syndicalistes est prête à entendre toute information sur le mouvement syndicaliste algérien. Elle ne cessera pas de chercher à mieux comprendre. Rien ne saurait justifier une rupture des travailleurs algériens avec l'avant-garde ouvrière française, dans la mesure où celle-ci, indépendante des pouvoirs, veut être réellement solidaire de leur émancipation.

R. GUILLORÉ.

Lettre d'Italie

DEUX FAITS CARACTERISTIQUES

Le premier : l'administration Lauro, de Naples, a été accusée à grand bruit, par le ministre de l'Intérieur, de mauvaise gestion, de gaspillage des deniers publics et de corruption. Les chefs d'accusation au nombre de 17, sont d'une gravité telle qu'ils suffiraient à « exécuter » politiquement le responsable, à le faire disparaitre définitivement dans l'ignominie. Le gouvernement assuma dans cette affaire le rôle du défenseur de l'honnêteté administrative, mais l'étrangeté de ses procédés fit immédiatement douter de cette apparente intégrité. Lauro préside en fait, depuis 1952, aux destinées de Naples et pendant ces dernières années il sut soutenir le gouvernement qui ne s'avisa de ses malversations qu'à la veille des nouvelles élections et seulement après qu'il fût passé dans l'opposition. En outre, la gravité des accusations, étayées par une enquête, aurait autorisé non seulement la dissolution de l'administration communale, mais également des mesures de justice. Cependant tout est demeuré en l'état avec, comme unique différence, le passage sous contrôle gouvernemental des services électoraux et d'assistance. Tout simplement... Si l'attaque portée contre Lauro avait été totale, si on était allé jusqu'au fond des choses, on aurait sans doute provoqué de graves mesures de rétorsion et l'arme du gouvernement se serait révélée comme étant à double tranchant. L'accusé n'aurait pas manqué d'exiger qu'on use de la même sévérité pour d'autres cas évidents de mauvaise administration démo-chrétienne et aurait peut-être réussi à ensevelir ses accusateurs sous une avalanche de questions embarrassantes. Il aurait pu demander, par exemple, quelle somme devrait atteindre la subvention gouvernementale pour Naples — pour aider la ville à surmonter son évidente dépression économique — si le petit pays de Fanfani, Pieve Santo Stefano, où vivent quelques milliers d'habitants et où les places portent déjà le nom de notre homme politique, a reçu une subvention se montant à deux milliards de lires... Pour sa défense, Lauro aurait pu ainsi débrider de nombreux abcès. Mais la véritable raison pour laquelle le gouvernement s'est retenu de donner suite à sa dénonciation, est qu'il estime utile de préserver Lauro pour les services qu'il peut encore lui rendre comme par le passé. Intérets électoraux et opportunité politique se sont conjugués pour inspirer cette étrange opération anti-Lauro.

Deuxième fait : la Chambre a approuvé l'article 10 du projet gouvernemental sur les accords agraires qui abolit la « juste cause permanente », c'est-à-dire la garantie d'un minimum vital accordé aux ouvriers agricoles. En quelques heures, une majorité cléricale, monarchiste et fasciste a liquidé un différend contractuel transformé en question politique. Les partis de gauche avaient fait de la condition paysanne l'emblème de leur politique. Autour de ce différend, l'opinion publique avait été mobilisée et les masses furent poussées à manifester de nombreuses fois — de façon disciplinée évidemment et dans le respect de l'ordre public — dans le but de seconder l'action politique de leurs représentants. Les communistes avaient fait, de cette « cause », la pierre de touche de la démocratie et sa solution devait être la condition des développements de la lutte politique. Ils allèrent jusqu'à présenter la chute du gouvernement Segni comme une conséquence de la pression disciplinée des masses demandant son approbation. Nenni avait déclaré qu'il attendait la démocratie chrétienne au tournant de cette « cause » qui ferait exploser ses contradictions internes. Mais tous les psaumes finissent en gloire et la question a été résolue en quelques heures par une apparente majorité réactionnaire qui a fait la démonstration que la bombe de la « juste cause » n'était en fait qu'une bulle de savon. Les journaux de gauche ont accueilli la nouvelle avec les habituels commentaires polémiques, en se gardant bien de faire appel au mécontentement populaire et de faire valoir contre la majorité légale du parlement, la majorité sociale du peuple. En fait, pour les partis de gauche, la « juste cause » n'a été qu'un instrument pour inciter la démocratie à une ouverture à gauche, et pour alimenter le fameux « dialogue avec les catholiques ». Mais l'instrument était émoussé par l'usage.

Deux faits, deux problèmes, une seule origine : l'indifférence. Lorsque le peuple déserte les réunions électorales et ne prête plus attention aux déclarations politiques, on l'accuse d'indifférence. Mais cette indifférence doit être reprochée d'abord aux partis eux-mêmes qui abandonnent froidement les affaires d'intérêt public après les avoir dévoilées et exploitées à grands cris. Dans le premier cas, c'était le problème de l'administration qui était en cause, problème d'une importance capitale pour la société bourgeoise puisqu'il est nécessaire que les deniers publics soient honnêtement gérés pour que l'équilibre et la stabilité de l'ordre bourgeois soient garantis. Dans le deuxième cas, il s'agissait d'un problème de justice sociale qu'on s'efforçait de défendre contre l'égoïsme de classe. Or, le parti au pouvoir — qui a soulevé le problème de la sécurité civile des intérêts capitalistes — comme les partis de l'opposition — qui ont soulevé un problème de droit prolétaire — se sont engagés dans la lutte non pas pour défendre une cause bien définie mais pour exploiter les incidences que cette cause pouvait avoir dans le jeu électoral et parlementaire. Dans le premier cas, le prétexte d'une administration honnête permettait de démolir provisoirement un adversaire électoral gênant ; dans le deuxième cas, le « droit prolétarien » fut l'instrument qui allait permettre de fabriquer une nouvelle majorité parlementaire capable d'attirer à elle de vastes secteurs des forces gouvernementales. Lorsque, d'une part, les jeux furent faits et que, d'autre part, la nouvelle perspective politique eut échoué, on abandonna les deux affaires purement et simplement. Cette indifférence des partis politiques envers des problèmes concrets de la vie sociale — qui ne sont pour eux que les pions d'un jeu dépassionné et astucieux — démontre bien qu'ils n'appartiennent qu'indirectement au corps social de la nation et qu'ils ne reflètent ses problèmes que faiblement. Ce n'est pas la réalité nationale qu'ils reflètent, mais une réalité beaucoup plus vaste : ils appartiennent en fait aux forces prédominantes de la réalité internationale, à laquelle ils accrochent les problèmes intérieurs. Toutes les exigences nationales et de classe sont subordonnées à la réalisation des plans de politique internationale, et demeurent, sur le plan intérieur, vides de valeur intrinsèque, ainsi que l'illustrent bien les deux faits cités plus haut.

Lorsque à une longue passivité succède un réveil des forces sociales, crises et dissentiments se font jour dans la politique des blocs, et la camisole de force des exigences internationales peut alors craquer, arrachée d'une part par les égoïsmes bourgeois qui veulent prendre leurs aises, ou par le prolétariat qui se retrouve et se regroupe dans sa lutte contre toutes les barrières qui divisent la société et le monde. Mais en Italie les forces sociales sont encore assoupies et la camisole de force est solide...

20 janvier 1958. **Alberto MORONI.**

Notes d'Economie et de Politique

LA SITUATION MILITAIRE DU F.L.N.

Changement de disque ! Hier, c'était plus que jamais le disque du « dernier quart d'heure ». La phrase incessamment répétée par tous les organes de la propagande gouvernementale au cours de la première quinzaine de janvier était : « la situation militaire s'est considérablement améliorée ».

Or, fin janvier, ce n'est plus du tout ça ! Il n'est plus question que de la force des « rebelles » et de la grande offensive qu'ils se proposent de déclencher au printemps.

La raison de ce changement est claire : les services civils du tortionnaire avaient tellement insisté sur les progrès de la « pacification » que les militaires ont craint qu'on ne leur enlève des effectifs, effectifs qu'ils voudraient, au contraire, voir augmentés (ce serait, dit-on, le motif du brusque voyage de Salan à Paris fin janvier). Aussi, reprenant en mains les services de propagande, les militaires sont-ils en train de se livrer, cette fois, à une véritable « cure de vérité ».

Je dis bien : de vérité. Pour la première fois, les services de presse disent, en effet, la vérité, car ce qu'ils révèlent ne fait que confirmer ce que nous savions déjà par ailleurs.

Qu'importent donc les raisons de cette subite sincérité ! L'essentiel est que la vérité soit connue.

C'est pourquoi il nous faut relater ce que contient un article daté d'Alger, que je trouve dans le quotidien du soir de la région niçoise du 29 janvier, l'*Espoir*, article qui émane sans aucun doute d'une quelconque officine gouvernementale, l'*Espoir* n'ayant pas de services d'information particuliers et étant encore bien moins suspect de non-conformisme.

Après avoir noté que le F.L.N. « tente une vaste reprise en mains de la situation » et que les pertes civiles, qui se sont élevées depuis le début de janvier à 152 morts, 139 blessés, 148 enlevés, « sont vraisemblablement les plus importantes depuis le début de la rébellion », l'auteur du communiqué ajoute en ce qui concerne l'armement des insurgés :

Des armes nouvelles, pour la plupart de marque allemande et provenant de derrière le rideau de fer, sont venues remplacer les anciennes puisées dans les vieux stocks de la Wehrmacht et les stocks anglo-américains abandonnés dans les déserts de Libye et de Tripolitaine.

...L'unification des armements, surtout celle des armes allemandes, semble pour le moment être le but primordial du comité de coordination et d'exécution du F.L.N. Ce dernier achète depuis de longs mois des armes qu'il paie rubis sur l'ongle avec les crédits que lui allouent les pays arabes. Les armes passent en Algérie avec des fortunes diverses. Elles franchissent les deux barrages électrifiés soit à la suite de sabotages, soit au sud de ces deux dispositifs frontaliers. Elles sont ensuite réparties entre les différents wilayas par l'intermédiaire de commandos et de convois. Ceux-ci sont très nombreux...

Pour les effectifs, il n'est plus question de quelques milliers d'hommes, mais, au total, d'une centaine de mille hommes, soit le cinquième des forces françaises d'Algérie :

Les effectifs de l' « Armée de Libération nationale » sont évalués à 35.000 ou 40.000 hommes. Il faut leur adjoindre près de 60.000 irréguliers qui viennent grossir leurs rangs selon les besoins.

Mais le plus intéressant réside dans la confirmation de ce qui nous avait déjà été dit par des soldats revenant de là-bas, à savoir que des régions entières de l'Algérie ont été pratiquement abandonnées par l'armée française qui y laisse toute liberté au F.L.N.

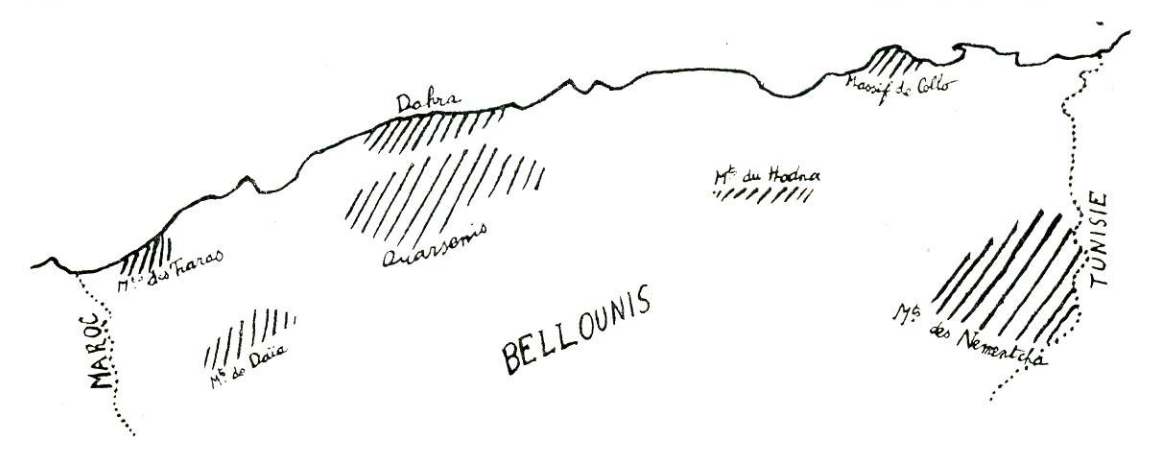
Voici, en effet, ce que dit notre communiqué :

Les régions des Nementcha, de Collo, des monts du Hodna au sud de Sétif, l'Ouarsenis, le Dahra, les monts de Daïa et ceux des Traras sont rarement des terrains de combat et il semble que le F.L.N. y ait, sinon l'impunité, du moins une tranquillité relative et y ait installé des dépôts d'armes et des camps d'entraînement et de repos.

Autrement dit : toutes ces régions sont sous contrôle F.L.N.

Pour montrer quelle est à la fois leur étendue et leur dispersion, nous avons indiqué leur emplacement sur la carte que l'on trouvera jointe à ces notes. Tout ce qui est hachuré est constitué par les régions où « il semble » que le F.L.N. jouisse d'une « tranquillité relative ».

En outre, il faut ajouter à ces territoires soustraits, en fait, à l'autorité française, celui que l'armée française a officiellement concédé en décembre dernier à Bellounis, l'ancien chef M.N.A., territoire dont nous ne connaissons pas



les limites exactes, mais que l'*Echo d'Alger* estime grand « comme deux départements français » ; nous avons indiqué sur la carte son emplacement approximatif ; nous rappelons que ce territoire comprend Melouza.

On voit par là que le terme d' « Algérie française » risque de prendre un nouveau sens : il servira à dénommer les seules parties de l'Algérie qui seront encore sous la domination française, par opposition à celles où flottera, seul, le drapeau vert de l'Algérie libre.

Le découpage de l'Algérie en plusieurs Etats distincts, les uns français, les autres arabes, avait été, un moment, le grand dada de certains. Il semble qu'il soit en train de se réaliser dans les faits, mais certainement pas de la manière dont l'envisageaient ses promoteurs !

L'ETAT DE SALADIN SE RECONSTITUE

Au moment où j'écris, la réunion en un seul Etat de la Syrie et de l'Egypte vient d'être proclamée ; reste à la réaliser, mais cela semble ne devoir point tarder.

Le jour où l'unité des deux Etats sera devenue effective, où Damas et le Caire, ces deux pôles de la culture arabe, seront deux cités d'une même nation, on sera en présence du même achèvement que celui auquel Saladin parvint à la fin du XIIe siècle, et tous deux auront été dus à la même cause.

Dans les dernières années du XIe siècle, des guerriers venus d'Occident avaient envahi la Palestine pour y conquérir et occuper les lieux où était né et mort l'homme dont ils avaient fait leur dieu. La « délivrance » de Jérusalem, l'établissement de la croix sur les « lieux saints » étaient le prétexte dont ils revêtaient leur besoin de « gaigner de la terre ». Les occupants des territoires conquis, ou furent massacrés (le sac de Jérusalem par les Croisés fut l'une des grandes tueries de l'histoire), ou durent s'enfuir, ou furent contraints de se soumettre à la loi du vainqueur.

La résistance des voisins du nouveau royaume franc commença aussitôt, mais la division qui sévissait parmi eux rendit leurs efforts peu efficaces, l'envahisseur utilisant leurs rivalités pour s'appuyer sur les uns contre les autres ; aucune tentative efficace pour récupérer les pays perdus ne pouvait donc être faite tant que les Arabes demeuraient divisés et que, notamment, les deux grandes régions qui bordaient les Etats chrétiens, la Syrie à l'est, l'Egypte au sud, formaient des Etats séparés. L'union de Damas et du Caire était la condition préliminaire indispensable pour que les conquérants puissent être boutés dehors.

C'est cette union que Saladin parvint à réaliser en 1183, en devenant l'unique sultan de l'Egypte et de la Syrie.

Les résultats ne se firent pas attendre : quatre ans après, conduits par Saladin, les Arabes rentraient triomphants dans Jérusalem... sans massacrer personne.

Ce fut le commencement de la fin pour la domination de l'Europe sur la Palestine. Cependant, l'agonie fut lente et prolongée, car les successeurs de Saladin n'avaient pu maintenir l'union syro-égyptienne, si bien que ce ne fut qu'un siècle plus tard que les Croisés durent abandonner leur dernier carré de terre du Levant (Acre), et cela après seulement qu'un nouveau Saladin, Qelaoum, eut à nouveau réuni en un seul Etat Damas et le Caire.

Moins de sept cents ans plus tard, de nouveaux envahisseurs, également venus d'Europe, s'introduisaient à nouveau en Palestine, d'abord pacifiquement, puis militairement, sous le même prétexte qu'au XIe siècle : afin de reconquérir leurs « lieux saints » — en l'espèce, cette même ville de Jérusalem qui n'est pas seulement le lieu du tombeau du Christ, mais aussi celui où fut érigé, il y a des millénaires, le temple de la religion que professaient les nouveaux conquérants.

De même que leurs prédécesseurs, ceux-ci massacrèrent et chassèrent la population indigène, puis s'installèrent en maîtres sur les terres de leurs prétendus ancêtres.

Or, les mêmes causes engendrant les mêmes effets, les Arabes d'aujourd'hui comprennent, comme ceux du XIIe siècle, qu'ils ne pourront récupérer la Palestine qu'après s'être unis, après que Damas et le Caire auront été réunis au sein d'un même Etat ; c'est pourquoi ils sont en train de faire de la Syrie et de l'Egypte un Etat unique.

Les conséquences de cette unification seront-elles les mêmes qu'au moyen âge ? Les Sionistes seront-ils chassés de Palestine, comme leurs prédécesseurs, par l'unité arabe ? C'est bien probable.

Mais faudra-t-il pour cela un siècle, comme après Saladin ? Cela dépendra sans doute, comme alors, de la durée et de la solidité du nouvel Etat.

VERS LA COOPERATIVE OU VERS LE FIEF ?

Décidément Khrouchtchev en pince pour la « décentralisation » ! Après la décentralisation de l'industrie, voici qu'il propose la décentralisation de l'agriculture.

On sait que l'organe essentiel pour la centralisation du travail agricole était constitué par les « stations de tracteurs ».

Les kolkhozes, c'est-à-dire les fermes coopératives, ou, tout au moins, dites telles, ne possédaient pas, en effet, leur matériel agricole. Celui-ci était la propriété d'organismes d'Etat, les « stations de tracteurs », qui disposaient seuls de toutes les machines agricoles, les envoyant sur telle ou telle ferme, pour faire tels ou tels travaux, aux dates et dans la mesure où ils l'entendaient. De ce fait, l'autonomie des kolkhozes, ces vastes fermes qui auraient dû être gérées, théoriquement, comme toutes vraies coopératives, par leurs participants, se trouvait inexistante, car quel pouvoir a-t-on sur une entreprise pour laquelle on ne dispose pas, en propre, de l'outillage nécessaire ?

De sorte que, malgré la forme juridique dont on les avait revêtus, les kolkhozes n'étaient, comme les sovkozes, que des fermes d'Etat.

Or c'est ce système que dans son discours de Minsk, Khrouchtchev a parlé d'abolir : les kolkhozes pourraient désormais acquérir les machines agricoles des stations d'Etat, et devenir ainsi propriétaires de leurs moyens de production, donc maîtres de leur travail.

Si ce projet est mis à exécution, ce sera là certainement un événement fort important.

On sait qu'au début de son règne, Staline avait favorisé considérablement le développement de la propriété privée dans les campagnes et donné des facilités de plus en plus grandes aux koulaks ; ce n'est qu'en 1929, que par un de ces changements brusques qu'il affectionnait, il renversa la vapeur en instituant cette fameuse « collectivisation forcée » qui fut faite de telle manière qu'elle coûta la vie à je ne sais combien de paysans, et mena au bord de l'abîme la culture et surtout l'élevage, dans toute la Russie.

Pour moi, j'avais salué ce changement de politique (1), car le développement du koulakisme aurait certainement ramené dans tous les domaines la propriété privée et le capitalisme. La constitution des kolkozes, disais-je alors, a créé l'armature externe du socialisme ; reste à en construire l'armature interne. Cette armature interne ne fut pas construite ; les kolkhozes devinrent des entreprises d'Etat.

Malgré cela, je demeurai partisan des kolkhozes, car ceux-ci, à mon sens, devaient pouvoir conduire finalement la Russie tout entière à sortir de la voie du capitalisme d'Etat pour la faire entrer sur celle du collectivisme, au sens originel du mot, c'est-à-dire le régime sous lequel la production est effectuée par des groupements de travailleurs librement associés.

Il ne semblait pas, en effet, qu'une agriculture d'Etat, surtout à l'échelle de la Russie, puisse se maintenir bien longtemps. A la rigueur, une industrie d'Etat peut fonctionner à peu près convenablement parce que le travail industriel est un travail relativement simple et uniforme ; mais les travaux des champs sont beaucoup plus complexes et bien moins susceptibles de « planification », quand ce ne serait que parce qu'ils sont étroitement liés à cette constante inconnue : le temps, ce qui exige de constants rajustements ; il me paraissait donc à peu près impossible d'exploiter la terre fructueusement, avec suffisamment de rendement, par des méthodes d'Etat, centralisées et autoritaires. Si les grandes fermes du temps de l'empire romain purent faire place au métayage des « colons », c'est que celui-ci était plus rentable, parce que, bien que le travailleur dut payer une lourde dîme au propriétaire, il avait au moins l'avantage de conduire son travail comme il l'entendait.

Certes, l'introduction de la machine dans le travail agricole est un élément nouveau qui tend à faire ressembler le travail agricole au travail industriel et par conséquent à y permettre les mêmes formes de propriété, cependant trop d'initiatives personnelles demeurent nécessaires au champ et à l'étable pour que le travail d'esclaves d'Etat y soit, même maintenant, la forme de production la plus profitable.

Or, comme, en faisant la proposition, Khroutchchev n'est certainement pas mû par l'amour de la liberté des travailleurs, mais uniquement par le désir d'avoir une production accrue, il me semble qu'il faut voir dans l'initiative qu'il vient de prendre, le fait que près de 30 ans d'agriculture étatisée l'ont rendue finalement décevante et que l'on est arrivé, même dans les milieux bureaucratiques, à l'idée que le kolkhoze, propriétaire de sa terre et de ses instruments de travail, est encore le meilleur moyen de faire produire au sol son maximum.

Saluons donc la mort, que nous espérons prochaine, des « stations de tracteurs ».

Cependant, il y a un danger. Celui-là même que nous avons signalé dans les *Etudes matérialistes* à propos des récentes mesures sur la décentralisation de l'industrie. Ce danger consiste en ce que la désétatisation des kolkhozes peut aboutir non à la création de groupements kolkhoziens libres, mais à celle d'une classe de féodaux.

Autrement dit : est-ce que, débarrassés des stations de tracteurs, les kolkhozes parviendront à se transformer en véritables coopératives de production gérées par l'ensemble de leurs membres, ou bien les pouvoirs de direction et de gestion y seront-ils peu à peu abandonnés à un quelconque « manager » qui deviendra le véritable maître du domaine, d'abord en fait, puis en droit ?

La réponse à cette question dépend avant tout de la paysannerie russe. Si celle-ci montre assez d'initiative, de courage, d'ardeur intellectuelle pour assumer la tâche de direction et d'organisation qui se présente maintenant à elle, le danger du manager devenant seigneur féodal sera écarté ; sinon, si les paysans russes ne veulent pas « se casser la tête » avec les problèmes que pose l'administration d'une entreprise, s'ils préfèrent se cantonner paresseusement dans leur rôle d'exécutants, ils n'auront échappé à l'Etat que pour devenir les manants d'une nouvelle classe de lords.

R. LOUZON.

(1) Pour la période koulakienne, celle de l' « Enrichissez-vous ! » de Boukharine, voir la « R. P. » de 1925 à 1929 ; pour la collectivisation, voir notamment les « R. P. » des 15 décembre 29 et 1er avril 30.

L'exclusion d'André Philip

— Faut-il en parler ? Pourquoi pas ? Des socialistes lisent la R.P... et pas seulement des minoritaires. C'est d'ailleurs aux autres surtout que nous nous adressons.

Non, pour intervenir dans le débat de procédure. Que Philip ait violé ou non la légalité du Parti... c'est une affaire qui échappe à notre compétence. Car même si les statuts imposent l'exclusion, ce qui est grave c'est qu'un homme comme Philip a délibérément accepté cette éventualité.

Grave ? Car justement la tendance politique ne peut expliquer une telle attitude de la part d'un tel homme. Bien au contraire, il semble que l'habileté la plus élémentaire ait incité à éviter une rupture qui isole dangereusement « l'exclu ».

Certes, André Philip, homme politique — député et ministre — a subi l'ordinaire corruption parlementaire et nous ne l'avons pas souvent loué. Mais on a toujours senti chez lui quelque chose de cette « vocation mystique » (pour parler comme Péguy) échappant aux servitudes politiques. Quelque chose... d'imprévisible, de déconcertant même.

C'est ainsi qu'il fut en 1956 de ces pèlerins socialistes de Moscou qui, parce que leurs propos avaient troublé là-bas de jeunes consciences crurent avoir percé le « rideau de fer »... comme si la pensée personnelle troublait l'alignement d'un régiment ou les salves d'un peloton d'exécution.

Mais quelques semaines après son retour, à la tribune de la salle Wagram, il flétrissait la répression des grèves de Poznan.

L'exclusion d'André Philip ce n'est pas une simple mesure politique, c'est un signe de déchéance morale. De l'œuvre condamnée : *le Socialisme trahi...* deux conclusions s'imposent :

La trahison du Socialisme, c'est la fin du régime de tolérance qui justifiait la présence de militants syndicalistes et d'hommes libres au sein du parti de Jaurès, de Francis de Pressensé, d'Edouard Vaillant... Ce ne sont pas les traditions guesdistes — la doctrine et le dogme — qui revivent. C'est bien pire.

C'est la dictature d'un appareil soumis en haut aux cabinets ministériels, servi en bas par une clientèle aux appétits sordides et exigeants.

Mais la trahison du Socialisme c'est surtout d'avoir désarmé l'action internationale contre le post-stalinisme. On ne pardonne pas à Philip d'avoir proclamé que l'affaire d'Algérie et l'aventure de Suez avaient paralysé le mouvement spontané et violent contre l'assassinat de la République hongroise et donc violé la solidarité internationale élémentaire. — R. H.

PRATIQUE DU SYNDICALISME ET DRAME ALGÉRIEN

J.-P. Finidori et R. Hagnauer ont exprimé leurs observations sur l'article que j'ai écrit, en tant que Secrétaire fédéral, sur le drame algérien.

Connaissant Finidori et Hagnauer, je sais combien je dois apprécier leurs critiques amicales et mesurées.

Mais il me faut y répondre.

M'estimer satisfait parce que notre fédération a une place enviable en Algérie ? Bien sûr que non.

Mais il faut, me semble-t-il, quand un sujet est abordé, faire connaître au lecteur dans quelle optique il sera traité. Je m'en excuse, mais j'estime que la situation du responsable d'un syndicat — groupant la très grande majorité des travailleurs, de différentes origines — peut être fort différente de celle du camarade qui défend des idées syndicales sans être obligé de mesurer les répercussions de son attitude personnelle.

Aussi, secrétaire de fédération, mon devoir est *d'abord*, « la défense des travailleurs groupés dans nos syndicats affiliés ».

La tâche est lourde, car il n'est malheureusement pas vrai, Finidori, que nous soyions parvenus à faire « disparaître discrimination et mépris de l'indigène » : nous y travaillons ferme, c'est tout ce que je puis dire ; mais aussi, répéter que la défense des intérêts — à notre stade — est faite en dehors de toute question de communauté d'origine.

Ceci posé, je vais essayer de répondre aux observations présentées :

Que fait-on des droits de l'homme ? Lapeyre se croit-il dispensé de porter secours à personne en danger ? Libre à lui de prendre de telles libertés avec sa conscience, mais qu'il reconnaisse aux autres le droit de porter secours et à ceux qui sont en danger de tenter l'impossible pour se sauver, dit Finidori.

Je reconnais toujours aux autres le droit de porter secours.

Liberté, ou pas — secrétaire d'une organisation syndicale — je considère devoir m'en tenir à la défense stricte des travailleurs.

Pourquoi ?

Mais aussi, qui est en danger ?

On peut en discuter, et je vois bien ce que veut dire Finidori.

Mais, pour le responsable que je suis, ce sont d'abord mes camarades des ateliers d'Air-France où nous comptons 125 syndiqués autochtones sur un effectif total de 650.

Le travail terminé, quelle que soit leur origine, un car ramène mes camarades de Maison-Blanche à Alger.

Un certain soir, du côté du ravin de la Femme sauvage, ils furent accueillis — leur journée terminée — par les mitraillettes de la libération : deux morts, plusieurs blessés (M. Borgeaud n'était pas dans le car).

Qui est en danger ?

Dois-je crier : « Vive la révolution algérienne » ? Je sais très exactement ce que je représenterais le lendemain : je pourrais faire de l'exégèse sur le syndicalisme mais... sans syndiqués.

Personne n'ignore la bombe dans l'Armagnac Oran-Paris.

Ce sont des camarades qui sont à bord... et des passagers.

La chose — vraiment incroyable — s'est bien passée.

Mais si, comme souhaité, l'Armagnac avait disparu avec ses cent occupants, aurais-je dû aussi crier : « Vive la révolution algérienne » ?

Qui est en danger ?

Je crois que là aussi, en prenant une telle position, ce ne sont plus les syndiqués de l'Aviation civile qui m'empêcheraient d'avoir des loisirs.

Quand toute l'organisation U.S.T.A. de la région parisienne est décimée, que Filali et Bekhat sont assassinés parce qu'ils ont le tort de ne pas être F.L.N.-U.G.T.A. et de s'occuper des questions syndicales, qui est en danger ?

Les combattants ?

Ils ont accepté — ou subissent — le danger.

Mais quand même pas Ben Bella, qui, grand chef militaire, est assez inconscient pour prendre un avion « ennemi », conduit par des « ennemis », dans une zone « ennemie ». Attention, je ne juge surtout pas l'aspect politique de l'arraisonnement.

Qu'a fait le syndicalisme français dans le secteur essentiel (l'agriculture) ? Rien ! Ni la C.G.T., ni la C.F.T.C., ni F.O. Il faut donc admettre que les travailleurs de l'agriculture s'émancipent « avec le concours de ceux qui veulent les aider » ! me rétorque Finidori.

Voilà qui mériterait amples discussions. Essayons de voir l'important. Je reste — encore — fermement opposé à toute conception du syndicalisme qui voudrait que « l'on s'occupe », et « fasse quelque chose » pour les travailleurs qui n'éprouvent nullement le besoin de se grouper pour se défendre et s'émanciper.

Pourquoi vouloir oublier que le syndicalisme est une doctrine essentiellement issue des pays capitalistes développés et que cette doctrine exige une *volonté*, une *participation*, un *engagement formel des travailleurs ?*

Et la crise que nous connaissons réside dans le fait qu'il y a dégradation systématique de la conception syndicale : le syndiqué donne de moins en moins de lui alors que la doctrine exigerait tout de lui. Est-ce extraordinaire ?

La propagande syndicale depuis quelque décade ne repose-t-elle pas sur le contraire de l'esprit syndical : « Viens à la Confédération X, Y, Z qui te défend, qui pense à tous tes intérêts, qui présente tes revendications » (sous-entendu : qui va faire à ta place ce que tu n'as plus le courage de tenter !)

Alors que, nous sommes bien d'accord, il faudrait dire : « Rejoins tes frères de classe, tes camarades de travail. Formez vos groupes syndicaux de défense, de travail, afin de construire une confédération dans laquelle vous aurez charge de mener un dur combat, *personne ne pouvant et ne devant se substituer à vous* ».

Nous sommes loin de ce langage.

Le syndicalisme français n'aurait donc rien fait ?

Une telle affirmation ne me heurte pas ; je ne me sens pas le droit de défendre et de parler au nom de qui a considéré ne pas avoir à être défendu.

Par contre, je crois qu'il faut reconnaître — et cela est indiscutable — que le syndicalisme français a presque complètement échoué dans sa mission tendant à faire comprendre aux travailleurs algériens, de l'agriculture notamment, qu'ils avaient intérêt à se grouper.

L'échec est patent.

Mais il n'est pas étonnant.

Finidori ne peut ignorer que le *secteur de l'agri-*

culture, même dans les pays développés, est syndicalement — plus particulièrement en France — *un des derniers, sinon le dernier.*

Par contre cet échec n'est plus aussi certain dans d'autres domaines : les militants de l'U.S.T.A., dont les meilleurs sont assassinés, sont incontestablement très proches de notre conception syndicale.

Quoi qu'il en soit, l'accord est fait sur un point · pas de syndiqués dans l'agriculture, le syndicalisme n'a rien fait — économiquement parlant — ce qui ne me parait pas après tout, surprenant.

Qu'à cela ne tienne, le mérite de la C.I.S.L. est d'avoir compris l'explosion de colère ; heureusement elle est venue pour aider ces travailleurs, nous dit Finidori.

Cet amour de l'organisation chaque jour plus bureaucratique qu'est la C.I.S.L., laquelle parait plus perméable aux intrigues diplomatiques des nations qu'à l'intérêt de leurs travailleurs, serait touchant, s'il ne reposait pas sur une idéalisation n'ayant rien de commun avec les faits.

Parlons d'abord syndiqués, où le syndicalisme français a échoué.

Je pense que tous les lecteurs de la R.P. n'ont aucun doute sur la façon dont l'U.G.T.A. peut avoir des syndiqués. C'est un moyen d'ailleurs très efficace.

Il est indiscutable que la *rançon, avec menaces de mort*, est une manière fort rentable de recrutement autrement que la classique démonstration ou l'appel à l'intérêt du groupement.

Je vais dire ce « fameux mérite de la C.I.S.L. » qui provoque l'admiration de Finidori.

Chacun sait que les pays sous-développés sont un enjeu entre les U.S.A. et l'U.R.S.S.

Sur le plan syndical, les efforts de la F.S.M. sont à peine soupçonnables dans le sens — bien entendu — de l'impérialisme soviétique.

Orly permet de se rendre compte du va-et-vient entre Afrique et U.R.S.S. ou satellites.

Un jour qui ne peut pas être très éloigné... les résultats seront inévitablement là.

La C.I.S.L. a son complexe : *à aucun prix il ne faut laisser la place à la F.S.M.*

Aussi qu'il me soit permit de sourire . Droits de l'Homme ? Intérêts des travailleurs algériens ? Syndicalisme ? Cela n'a pas été dans l'esprit du secrétariat qui a traité ce problème lié au mouvement syndical français, mouvement pour lequel elle affiche un souverain mépris.

Elle est d'autant plus méprisante qu'elle sait et constate la faiblesse de l'organisation et de ses dirigeants.

Je n'ignore pas les interprétations « nationalistes » qui peuvent être données à la déclaration qui suit : peu m'importe : je dois dire ce que je crois fermement être vrai, à savoir que si la C.I.S.L. *avait eu à compter avec le D.G.B., son attitude n'aurait pas été la même que celle affichée envers la C.G.T.-F.O.*

En fait, le « mérite » est essentiellement celui-ci :

Le F.L.N. étant le plus apte à gagner, c'est sur lui qu'il faut miser, a pensé le secrétariat de la C.I.S.L.

Voilà d'ailleurs très exactement comment s'est passé le fameux « acte méritoire ».

Sur l'adhésion de l'U.G.T.A., le vote fut nul (égalité de voix pour et contre) *le Secrétaire général F.O. s'abstenant.*

Le Président, cela doit être rappelé, n'a pas droit de vote.

Normalement l'Exécutif devait au moins renvoyer à une prochaine session.

Mais le déjeuner vint à propos.

Aucun contact particulier ne parait avoir été pris entre ce qu'il est convenu d'appeler la France syndicale et ses amis.

Les deux représentants syndicaux anglais qui devaient, semble-t-il, discuter entre autres avec notre représentant, ne purent le faire, allant déjeuner à leur ambassade.

Un nouveau vote réclamé fut accepté. Alors que les deux représentants anglais avaient voté contre l'U.G.T.A. la première fois, le 2e vote, après le déjeuner, fut plus diplomatique : 1 pour, 1 contre.

Ainsi fut consommé « l'acte méritoire ».

Le champ était ouvert.

L'U.G.T.A.-F.L.N. était l'organisation « élue ».

Il me parait alors tout naturel qu'elle considère qu'ainsi désignée, marquée par le destin, encouragée par la C.I.S.L., elle accentue les *moyens* par lesquels la première manche morale avait été gagnée.

Quoi de plus normal pour être le seul interlocuteur valable que de supprimer ceux qui vous gênent quand la grande organisation internationale vous a reconnu la qualité et le grand mérite « de vous faire respecter et craindre » ?

Nous différons donc absolument, mon cher Finidori.

Je fais partie de ceux qui *condamnent l'assassinat* des militants syndicalistes : peut-être parce que j'ai ce sentiment que je n'appartiens nullement à la race des maitres, même s'il plaît à tort à mes camarades travailleurs d'autres origines de m'y inclure.

Roger Hagnauer, lui, se refuse à jouer le jeu de ceux qui instruisent le procès de la C.I.S.L. à travers la réprobation légitime des assassinats de militants ouvriers authentiques.

On affirme que l'U.G.T.A. n'a de syndical que le nom. C'est vite dit. Trop vite dit, par ceux qui n'ont pas répondu à notre question : « Auriez-vous voté pour l'adhésion de l'U.S.T.A. à la C.I.S.L. ? Si oui, pourquoi avez-vous vivement réagi lorsque l'Internationale a reconnu l'Union des Travailleurs tunisiens ? »

Je suis de ceux qui affirment que l'U.G.T.A. n'a de syndical que le nom : elle est une branche spécialisée du F.L.N. pour accomplir une mission bien précise au sein du mouvement syndical.

Pour nous l'adhésion syndicale ne peut être que libre ; aussi peut-il être *vite dit* que *n'est pas une organisation syndicale celle qui rançonne et supprime qui ne veut pas adhérer.*

Ce sont des faits tellement connus que je m'étonne de les voir contestés ; ignorés, cela me parait impossible.

Bien qu'aucune question ne m'ait jamais été personnellement posée, je réponds à celle qu'Hagnauer adresse à « On » :

« Auriez-vous voté pour l'adhésion de l'U.S.T.A. à la C.I.S.L. ? »

Je réponds *par* Hagnauer car cela n'a jamais cessé d'être mon point de vue :

« Ne serait-il pas plus raisonnable d'attendre que cessent les contraintes exceptionnelles — qu'elles soient l'effet de l'arbitraire de Lacoste ou celui du terrorisme du F.L.N. — pour voir clair dans la situation syndicale algérienne ? »

C'est l'évidence même..

Si la C.I.S.L. était restée « sur le plan strict de la défense des travailleurs » c'est une position d'attente qu'elle aurait prise.

Mais entendons-nous bien ! une *attente vigilante et active* .

C'est-à-dire que son rôle eût été d'être un *élément de rapprochements, de conciliation entre les trois organisations :* U.S.T.A., U.G.T.A., F.O. Sur qui pouvons-nous compter maintenant pour rapprocher les hommes et les idées, et le cas échéant arbitrer ?

Quelle est l'autorité morale à laquelle les syndicalistes peuvent faire appel ?

Ce rôle essentiel de fraternité syndicale ne peut plus être celui de la C.I.S.L. par sa faute , et sa

faute, je le répète, par incompétence ou « je m'en foutisme » ; peut-être les deux à la fois.

Nous avons maintenant une C.I.S.L. qui a fait œuvre partisane, ayant choisi dans « l'obscur » et dans le moment le plus tragique « des contraintes exceptionnelles ». Sa responsabilité morale est écrasante : d'abord parce qu'elle s'est supprimée des organisations ayant mission de discuter avec autorité du drame algérien et ensuite parce qu'elle a inconsciemment j'en suis certain, mais indiscutablement, encouragé les commandos du F.L.N. à supprimer les « gêneurs » de l'U.S.T.A., dont on dira difficilement la perte qu'ils représentent pour le devenir algérien.

« *Ne serait-il pas plus utile de s'associer à Camus pour protester contre les assassinats des militants ouvriers algériens ?* », *reproche Hagnauer.*

C'est une utilité qui n'a pas échappé. Camus dit d'une autre façon ce que j'ai tenté de démontrer.

Mais sa pensée me paraît assez claire pour que j'y voie une condamnation — ce que refuse Finodori — et qu'Hagnauer veut ignorer.

Que dit Camus ?

Je lis bien :

« *Allons-nous laisser assassiner les meilleurs militants syndicalistes algériens par une* organisation qui semble vouloir conquérir, au moyen de l'assassinat, la direction totalitaire du mouvement algérien ? *On les tue les uns après les autres, et à chaque militant qui tombe l'avenir algérien s'enfonce un peu plus dans la nuit. Il faut le dire au moins, et le plus haut possible, pour empêcher que l'anticolonialisme devienne la bonne conscience qui justifie tout, et d'abord les tueurs* ».

C'est évidemment, très excellemment dit ; mais voilà me semble-t-il, une condamnation parfaite des assassinats F.L.N.-U.G.T.A.

Et que vient faire l'honnêteté de reconnaître que « la C.I.S.L. a condamné les attentats ».

Vraiment, Hagnauer se satisfait de peu. Ne pense-t-il pas, qu'au premier assassinat d'un militant de l'U.S.T.A., la C.I.S.L. avait la possibilité de faire « entendre » à l'U.G.T.A. que si le F.L.N. s'attaquait aux dirigeants de l'U.S.T.A., l'organisation internationale serait dans l'obligation de rejeter de son sein ceux qui couvrent les tueurs ?

Se figure-t-il que cette menace de condamnation morale n'aurait pas été entendue ?

Estime-t-il que ne sont pas responsables ceux qui ont attendu que disparaissent et Semmache, et Maroc, et Filali, et Bekhat, pour « déplorer » les lâches assassinats ?

Comment peut-il se satisfaire à si bon compte alors que l'Exécutif de la C.I.S.L. n'a même pas *considéré devoir mettre en demeure l'U.G.T.A. de désavouer les crimes ?*

N'est-ce pas simplement parce que l'exécutif de la C.I.S.L. ne peut plus ignorer d'où viennent les groupes de tueurs ?

Je suis persuadé qu'Hagnauer ne peut en douter. Déplorer n'est pas suffisant.

Je remarque que la soi-disant « condamnation » de la C.I.S.L. n'avait absolument rien de commun avec la condamnation de Camus.

Sur le problème algérien, Hagnauer veut défendre la C.I.S.L. ? Elle en a bien besoin.

Suis-je classé dans des détracteurs nationalistes ? Car je ne comprends rien aux inquiétudes d'Hagnauer :

« Il est quelque peu décevant cependant de lire sous la plume de l'ami Lapeyre qu'on réduira le bureaucratisme, en soutenant *l'autonomie des centrales nationales* ».

N'ayant jamais rien pensé de semblable, je n'ai pu l'écrire.

Encore un coup, sans doute, de ces coupures de presse !

Quoi qu'il en soit, les critiques de Finidori et Hagnauer obligent à s'interroger.

Chaque militant et responsable syndical tâche de ne « pas perdre la boussole ». Reconnaissons qu'il est fort difficile de garder le bon cap.

Mais voilà — information très récente — que l'organisation stalinienne syndicale U.G.S.A. vient de donner ordre à ses militants de rejoindre l'U.G.T.A.-F.L.N.

Nous verrons la suite, mais avouez que cela risque de dérégler singulièrement la boussole d'Oldenbroeck !

***

A Finidori et R. Hagnauer, une question :

Alors, vraiment, il est normal que la C.I.S.L. *encaisse* le refus du Gouvernement français de ne pas se rendre en Algérie ?

Parce que Lacoste ne veut pas d'Irving Brown.

Car il n'y avait pas d'autres moyens pour la C.I.S.L. de se rendre en Algérie ?

Irving Brown au-dessus de tout ? Pas d'Irving Brown, pas de C.I.S.L.

Qui aurait pu contester le Président et le Secrétaire général, par exemple ?

J'ai comme l'impression que ça ne se bousculait pas à la C.I.S.L. pour aller en Algérie et que le cas « Irving Brown » a bien arrangé les affaires gouvernementales et cisliennes.

Roger LAPEYRE.

Précisions sur nos désaccords

Ce que je reproche à l'ami Lapeyre ce n'est pas d'être en désaccord avec nous sur les problèmes algériens — ni de défendre les intérêts de ses mandants en Algérie — ni de critiquer la C.I.S.L. et d'égratigner Irving Brown.

Ce que je lui reproche c'est, en exprimant les thèses de sa Fédération et ses opinions propres, d'entretenir une confusion dont il est le premier à se plaindre.

Si la presse bourgeoise a mis en relief les positions de la Fédération des Travaux publics, c'est bien pour justifier la politique française en Algérie, personnifiée par M. Lacoste.

Si dans les *Etudes sociales et syndicales* d'octobre 1957, on attribue à Lapeyre cette idée que « *la C.I.S.L. n'est plus qu'une immense machine bureaucratique sous le poids de laquelle les centrales nationales perdraient bientôt toute leur autonomie* »... c'est qu'on compte sur Lapeyre pour entraîner « *F. O. à la conquête de la C.I.S.L.* ». Et le mot « conquête » est fort judicieusement employé. Il ne s'agit pas, comme avant 1914, d'enfoncer dans l'Internationale la pointe du syndicalisme révolutionnaire français. Il s'agit de neutraliser l'Internationale en face des prétentions du nationalisme français.

— Lapeyre affirme sa conviction internationaliste, dont nous ne doutons pas. Ce qui signifie pour nous la répudiation totale des privilèges « nationaux », colonialistes ou paternalistes.

— Défendre l'Union syndicale des travailleurs algériens ? Bravo, nous en sommes. Ce n'est pas adopter toutes les positions de cette centrale (1). Mais c'est réclamer l'admission de l'U.S.T.A. à la C.I.S.L. Nous avons bien approuvé l'adhésion de

(1) L'U.S.T.A. et le M.N.A. (parti de Messali-Hadj) luttent contre les tendances totalitaires du F.L.N., mais au nom du droit du peuple algérien à disposer librement de lui-même.

l'U.G.T.T. de Tunisie et de l'U.M.T. du Maroc — *malgré le veto de F.O.* (2).

C'est insister pour que la pleine liberté syndicale soit accordée aux travailleurs algériens.

Lapeyre affirme que l'U.G.T.A. n'est une organisation syndicale que de nom, qu'elle n'est qu'une succursale d'un parti totalitaire, que le terrorisme est son seul moyen de recrutement (3).

Ce n'est pas évident pour nous. Mais la reconnaissance des deux centrales algériennes, à titre transitoire, la liberté syndicale complète, c'est — au même titre que la condamnation des attentats contre les militants — un test d'épreuve pour apprécier le syndicalisme de l'U.G.T.A... de F.O... de la Fédération des Travaux publics.

Affirmer l'indépendance du syndicalisme ? Bravo ! Nous en sommes ! Mais indépendant à l'égard des partis et des gouvernements, le syndicalisme n'est pas a-politique. Lorsque l'oppression *politique* contrarie, paralyse ou anéantit le mouvement ouvrier, lorsque les servitudes guerrières bafouent les droits de l'homme... le syndicalisme doit réagir et s'associer — sans perdre sa personnalité — à la lutte de Résistance et de Libération. C'est pourquoi nous approuvons les suggestions de Guilloré, comme la résolution de la C.I.S.L... qui s'accordent sur l'essentiel dans l'immédiat, c'est-à-dire la négociation d'un « *cessez-le-feu* » — qui s'accordent aussi sur la nécessité de laisser au peuple algérien le droit de disposer de lui-même.

Pour M. Lacoste (Assemblée Nationale. Séance du 28-1-58) le « cessez-le-feu »... c'est le désarmement des rebelles... c'est-à-dire leur capitulation préalable. L'aile marchante de la majorité Lacoste-Mollet-Gaillard n'accepte des élections en Algérie que si le F.L.N. et le M.N.A. demeurent interdits. M. Lacoste, par opportunisme, ne désire pas qu'on le dise. Mais il se garde bien de dire le contraire, *c'est-à-dire que tous les partis algériens jouiront de la liberté de propagande.* Les scrupules démocratiques de Lapeyre ne pourraient-ils chatouiller un peu nos représentants à cette occasion ? Evidemment ce serait violer la neutralité syndicale !

Il est regrettable que cette neutralité-alibi se traduise toujours par un préjugé favorable à l'égard de Lacoste — même lorsqu'il s'agit d'une aventure aussi contraire à la plus élémentaire loyauté que l'enlèvement de l'avion du sultan marocain — et par un préjugé défavorable à l'égard de la C.I.S.L. — même lorsqu'il s'agit de protester contre un système de répression assez bien établi par ses témoignages irrécusables pour que l'on croie vrai sans le contrôler directement ce qui paraît vraisemblable (4).

—Guérir la C.I.S.L. du bureaucratisme ? Bravo ! Nous en sommes. A condition qu'il s'agisse de renforcer l'internationalisme et non d'exciter des susceptibilités nationales. A condition que la critique même brutale, même justifiée n'aboutisse pas à la condamnation d'une tendance salutaire : *celle qui veut arracher à la F.S.M., c'est-à-dire à l'impérialisme moscovite, les travailleurs indigènes d'Asie, d'Afrique et d'Amérique.* A condition qu'une malignité fort efficace ne pousse à encourager un antiaméricanisme réactionnaire en soulignant, par exemple, le nom d'Irving Brown et en écrasant le titre de représentant de la centrale américaine. A condition que la critique de la bureaucratie internationale ne contribue pas à éloigner de l'Internationale, des syndiqués que le service de l'Etat français prédispose au conformisme national.

Un syndicaliste peut être séduit par l'idéal révolutionnaire ou par l'efficacité des réformes, disposé à sortir du National ou se maintenir dans la Nation.

Ce que nous supportons mal, c'est que la phrase révolutionnaire et internationaliste ronronne sur les mares stagnantes du colonialisme conservateur. Et si nous le disons sans ambages à Lapeyre, c'est parce que nous sommes sûrs qu'il nous entendra et que nous retrouverons notre accord permanent par delà nos désaccords accidentels.

R. H.

(2) « Demain » — l'hebdomadaire socialiste disparu — titrait ainsi un article d'information et de commentaire : **Force Ouvrière s'oppose à l'adhésion des syndicats algériens à la C.I.S.L.** La commission exécutive de F.O. s'était prononcée contre l'adhésion de l'U.S.T.A., « **fidèle à la ligne de conduite que F.O. a toujours eue à l'égard de la création des syndicats dans les territoires extra-métropolitains** ». La Fédération des Travaux publics a-t-elle protesté à l'époque contre cette décision ?

(3) Dans « L'Ecole émancipée » du 11-1-58, J. Gallienne juge la lutte fratricide entre partis algériens comme « un des événements les plus tragiques de l'heure présente ». Cependant il confirme l'opinion de Louzon sur le F.L.N. qui sera — si regrettable que cela paraisse — « l'armature de la future république algérienne ».

Mon opinion personnelle se rapproche de celle de Guilloré et toutes mes sympathies vont au messalisme. Mais je me refuse à soumettre les faits à mes sympathies. Le témoignage de Gallienne reste valable, sinon indiscutable. Quant aux informations de Louzon, faut-il noter qu'il a été le premier à signaler le rôle de Bellounis, dont toute la presse semblait ignorer l'existence ?

(4) En réalité — et Lapeyre le sait fort bien — l'isolement de F.O. au sein de la C.I.S.L. traduit la réprobation de la politique française par tous ceux qui peuvent exprimer librement dans le monde entier une pensée ouvrière, démocratique ou simplement libérale.

Lettre à un vieil ami

Comment peux-tu écrire que « le soutien des nationalismes naissants conduit à détruire les points de résistance aux Russes » ? Alors que c'est le contraire qui est vrai ! C'est en les combattant et non en les soutenant qu'on pousse les nationalismes naissants dans les bras de Moscou.

L'Indochine, l'Egypte, la Syrie, en sont des preuves irréfutables.

Ho Chi Minh a fait appel aux tanks Molotov après la traîtrise d'Argenlieu ; Nasser à Khrouchtchev après les promesses non tenues de Dulles pour les fonds nécessaires à la construction du barrage d'Assouan, entreprise vitale pour son pays ; la Syrie a demandé des armes à la Russie parce que les Etats-Unis ont refusé de leur en fournir, alors que la France armait Israël.

Une autre preuve que les nationalismes naissants sentent le danger russe, c'est l'exemple de la Tunisie. Bien que la France lui tienne la dragée haute, parce qu'il se refuse à trahir les Algériens, Bourguiba se cramponne désespérément à l'Occident, malgré la misère de son peuple que l'Est serait heureux de soulager.

D'après toi, dans le meilleur des cas, il faudrait se taire devant la révolte des esclaves orientaux, de craindre d'un esclavage plus grand encore, où les Occidentaux seraient entraînés avec leurs esclaves.

Je croyais au contraire, indépendamment de toute considération humanitaire,que plus il y avait d'hommes libres sur la terre et plus on serait nombreux à résister à la servitude. Je pensais même que dans l'immédiat « nos » esclaves coloniaux rendus par nous à la liberté pouvaient nous aider très efficacement dans la lutte contre les staliniens de France où ceux-ci sont autrement plus puissants que dans les pays des nationalismes naissants, si j'en juge par la C.G.T. et la centaine de députés « communistes ».

Les Nord-Africains, des centaines de mille, qui travaillent dans la Métropole, se rangeraient volontiers aux côtés des antistaliniens si on les considérait comme des citoyens et non des ilotes.

Tel ne paraît pas être ton avis.

Ainsi, « Un fleuve de sang », « Panorama malgache », « Cent ans de capitalisme en Algérie », 80.000 assasinats à Madagascar, par Chevigné, 45.000 dans le Contantinois, par Duval... tous ces crimes, la R.P. en les stigmatisant n'aurait fait que porter de l'eau au moulin moscoutaire ?

Notre combat d'un tiers de siècle pour la cause

de la liberté n'aurait comme aboutissement logique qu'un esclavage généralisé ?

L'ignoble pacification de Lacoste aurait seule la vertu de nous sauver du knout russe ?

« Le désir de déterminer sa vie en restant fidèle à toutes ses idées de jeunesse » n'a rien à voir dans notre combat.

Il doit y avoir combat tant que la liberté est violée ou en danger de l'être sur quelque point du globe et à quelque moment de la vie que ce soit, à moins d'avoir une âme d'esclave ou de dictateur.

C'est ce combat — et lui seul — qui, pour nous, donne à la vie son véritable sens.

Si les vieux sont encore sur la brèche, c'est qu'il y a quelque chose de pourri au royaume de Danemark qui empêche la relève.

Elle se précise, heureusement, dans les pays d'Asie et d'Afrique.

Elle sortira du bouillonnement révolutionnaire de leurs nationalismes naissants.

N'en déplaise aux hommes de peu de « foi ».

J.-P. FINIDORI.

Défendons les syndicalistes algériens

Des militants syndicalistes parisiens de toutes appartenances se sont retrouvés autour de A. Bensid et de M. Outaleb, nouveaux dirigeants de l'U.S.T.A., lesquels n'ont pas hésité à assumer les tâches d'A. Bekhat et de A. Filali, assassinés. Ils ont considéré de leur devoir d'apporter leur solidarité agissante aux syndicalistes algériens et décidé à cet effet de créer un **COMITE DE SOLIDARITE ET DE DEFENSE.**

« Le but primordial de ce Comité est de rechercher tous les moyens susceptibles d'empêcher que ne tombent ceux qui — ainsi que le reconnait Albert Camus — sont « **les cadres dont l'Algérie de demain quelle qu'elle soit ne pourra se passer... car à chaque militant qui tombe, l'avenir algérien s'enfonce un peu plus dans la nuit** ».

Font partie de ce comité les camarades suivants: Ida BOIREAU, employée F.O. ; LAURE, enseignant F.E.N. ; SIDRO, employé F.O. ; BERNARD, Livre C.G.T. ; OUTALEB, Bâtiment U.S.T.A. ; LEMOINE, mineur C.G.T. ; LAVAL, métallurgiste F.O. ; M. HACHEMI, produits chimiques U.S.T.A.; THARREAU, métallurgiste F.O. ; HOUDEVILLE, employé C.F.T.C. ; DUMONT, fonctionnaire F.O. ; BARATIER, métallurgiste C.G.T. ; LAPEYRE, travaux publics F.O. ; CHERAMY, enseignant F.E.N.; HEBERT, cheminot F.O. ; LAMBERT, employé C.G.T. ; MALNOE, métallurgiste F.O. ; RUFF, enseignant F.E.N. ; J. BOIREAU, Livre C.G.T. ; LEFEBVRE, métallurgiste F.O. ; LETONTURIER, enseignant F.E.N. ; BEAUFRERE, journaliste F.O.; NOUVEL, métallurgiste C.G.T. ; CAPOCCI, journaliste F.O. ; A. BENSID, métallurgiste U.S.T.A. ; DERCOURT, employé F.O.

Pour renseignements et correspondances, s'adresser à A.-J. CAPOCCI, 13, rue d'Enghien, Paris-10e.

***

Des militants stéphanois qui avaient constitué, dès le 6 janvier 1955, un **Comité de Défense des Libertés des Peuples d'Outre-Mer** et qui, pendant trois ans, ont poursuivi leur action, s'adressent aujourd'hui aux travailleurs algériens et leur disent:

Le 6 janvier 1955 des militants syndicalistes se trouvaient d'accord pour affirmer :

— leur attachement avec le principe de la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes et à gérer librement leurs propres affaires ;

— leur farouche opposition à tout régime concentrationnaire et policier dans quelque pays où il sévisse.

Se déclarant solidaire des peuples d'outre-mer en lutte pour leur émancipation, ils décidaient de constituer dans la région stéphanoise un : *Comité de défense des libertés des peuples d'outre-mer* qui s'était en particulier fixé pour tâche :

— Faire connaitre à la population stéphanoise la situation des peuples colonisés.

— Dénoncer les atteintes aux libertés et la répression dont ils sont victimes aussi bien en Afrique que dans la Métropole.

— Réclamer la libération des emprisonnés et déportés pour délit d'opinion, l'amnistie pour les condamnés politiques d'outre-mer et le retrait des mesures d'exception.

— Créer un courant d'opinion et de solidarité vis-à-vis des peuples colonisés afin de les aider dans leur effort d'émancipation sociale, économique et politique.

Pendant trois ans, ils ont poursuivi leur action.

Aujourd'hui, ils s'adressent aux travailleurs algériens et ils leur disent :

CESSEZ DE VOUS ENTRETUER

Le sang coule en France, en Algérie, et il coule entre gens qui les uns et les autres luttent pour établir, en Algérie un régime de liberté. **C'est un non-sens. C'est non seulement un non-sens, mais un crime contre l'humanité, contre la liberté. Car** enfin, si entre les différentes tendances du mouvement algérien il existe une incompatibilité — et encore — comment concevoir que l'on tue froidement, au nom de la liberté ?

Comment voulez-vous que nous, syndicalistes démocrates, qui réclamons pour ce peuple d'Algérie le droit de disposer de son destin nous puissions continuer à le faire lorsque de telles méthodes sont employées.

Croyez-vous que cette liste de cadavres qui s'allonge sans cesse en creusant parmi vos propres troupes des trous béants fera avancer d'un pas la solution ?

Croyez-vous que l'idéal que vous défendez et dont vous vous réclamez soit susceptible d'être servi par de tels actes, par de tels gestes ?

Croyez-vous enfin que vous avez le droit de condamner le totalitarisme et le colonialisme en employant leurs méthodes ?

Pour notre part, nous répondons : NON.

Aussi nous apparait-il aujourd'hui de notre devoir de *vous lancer un solennel avertissement* et de vous dire : HALTE AU TERRORISME.

Vous qui nous connaissez, vous qui savez que depuis le premier jour, nous avons été sur la brèche pour réclamer avec vous votre droit à une vie plus digne, plus libre, écoutez notre appel. Ne vous laissez pas détourner de la voie de l'émancipation qui ne peut naitre dans ces conditions, si ce n'est la haine, la rancœur et peut-être si demain, une fraction l'emportait sur l'autre... un totalitarisme.

Ce n'est pas cela que vous recherchez et nous en sommes persuadés. Aussi, si vous voulez retrouver à vos côtés tous les hommes qui, en France, s'y sont rangés il y a trois ans par amour de la justice et de la liberté, nous vous en prions, renoncez à ces méthodes.

Mettez fin au terrorisme.

DUPERRAY, FORCHER, BARLET, PEYRE, THEVENON, SOFFIETTO, SEIGNE, MATHEVET, RECHATIN, SOUTRENON.

EST-CE QUE LE BATIMENT VA ?

Sous ce titre, une brochure va paraître dans laquelle les gars du bâtiment vous parleront de la construction et des logements. Elle a été rédigée par P. DICHAMPS et par une équipe de travail de l'Union des Syndicalistes. Vous y trouverez le point de la question de la construction en France et on vous y exposera la situation ouvrière et syndicale dans le bâtiment.

Passez dès à présent vos commandes de la brochure : **Est-ce que le bâtiment va ?...** à R. MARCHETI, 1, rue Dulaure, Paris-XXe. — C.C.P. Paris 7473-08. (L'exemplaire 100 francs. Par colis de 20 : 1.200 francs).

"Pourquoi et comment se bat l'Algérie ouvrière"

LES HORREURS DES CIVILS APRES CELLES DES MILITAIRES

Enfumades dans les grottes de tribus entières, avec femmes, enfants, hommes, troupeaux ; décapitations de combattants prisonniers ; ventes de femmes aux enchères publiques ! Ces horreurs qui ont accompagné la conquête, pour la spoliation de l'Algérien, de plusieurs millions d'hectares des meilleures terres — par cantonnements, délimitations, expropriations, séquestres et autres astuces juridiques — ne sont pas les seules dont « l'honneur français » se soit accommodé. D'autres horreurs ont suivi — commises par les civils, cette fois. D'autant plus odieuses qu'elles n'ont même pas l'excuse de la guerre, si tant est que l'on puisse appeler guerre l'agression par la meilleure armée du monde d'un peuple sans défense.

La III[e] République a amené en Algérie la victoire des civils. Il ne reste aux militaires que l'administration des Territoires du Sud avec leurs « bureaux arabes », et leurs Conseils de guerre qui continuent à juger sans appel.

Dès 1880, la Bourgeoisie a les mains libres.

La véritable colonisation commence sur une bande de terre de près de 1.000 kilomètres de l'Est à l'Ouest, sur 300 du Nord au Sud, constituée pour les deux tiers par les Hauts Plateaux et l'Atlas saharien et, pour l'autre tiers, par l'Atlas tellien.

Par suite de l'irrégularité des pluies, et aussi de la nature du sol, les steppes des Hauts Plateaux et de l'Atlas saharien décourageront vite les paysans français attirés par l'appât de terres gratuites ou presque. L'aide massive de l'Etat sera impuissante à les empêcher de vendre « leur propriété ».

Les acheteurs sont souvent des indigènes, — heureux de reprendre la terre de leurs pères, même en la payant argent comptant, malgré l'interdiction que leur en fait le gouvernement — mais surtout des groupes de colons qui parviennent ainsi à être détenteurs de grands domaines.

Domaines qu'ils ne cultiveront d'ailleurs pas eux-mêmes ; ils les donneront en métayage à l'Algérien, devenu tributaire du féodal européen sur une terre dont il était jadis propriétaire et l'unique bénéficiaire de son travail.

L'Atlas tellien est autrement fertile.

Plus arrosé, il comporte un certain nombre de plaines de quelques dizaines de kilomètres chacune, parallèles à la mer. Ce sont les plaines de Bône, de la Mitidja près d'Alger, du Sig qui va de Mostaganem à Oran.

De ces plaines littorales ou voisines du littoral, dont la conquête l'a fait propriétaire, le colon européen tire des profits considérables, « entassant millions sur millions ».

« La grande culture y est facile. Le trait de charrue peut s'y allonger presque indéfiniment, ou plutôt les traits de plusieurs charrues fendant le sol côte à côte, sous l'œil du maître, dont aucun obstacle ne gêne la surveillance. »

Plaines fertiles. Alluvions très profondes, souvent gorgées d'eau, convenant parfaitement à la culture de la vigne qui, grâce à ses profondes et puissantes racines, peut se contenter des pluies d'hiver abondantes, sans dépendre, comme les céréales, des pluies de printemps plutôt rares.

Aussi le vignoble algérien y a-t-il pris un grand développement. Il est estimé, en 1930, à 221.000 hectares, avec une production de 13 millions d'hectolitres. Le prix de l'hectare est de 50.000 francs.

Avec 20 hectares de vignes, on est millionnaire. Or, il y a des propriétaires qui en possèdent 1.500. Des propriétaires qui ont en même temps : 1.500 hectares en pays d'élevage, 1.500 de terres à céréales, sans compter ce qu'ils tirent de la culture de l'oranger et des primeurs (pommes de terre, artichauts, haricots, etc.).

Pays riche, et qui l'était sans doute aussi à l'époque de la conquête, puisque les vandales de l'armée française ont écrit : « Le pays de Beni Menasser est superbe, et l'un des plus riches que j'aie vus en Afrique. » — « J'ai commencé à couper de beaux vergers et à brûler de superbes villages. » — « Nous leur avons fait du mal, brûlé plus de cent maisons couvertes de tuiles, coupé plus de 1.000 oliviers. »

Sur ces plaines fertiles, des fils de ceux qui les cultivaient jadis — fellahs, combattants de l'émir — sont ouvriers agricoles « aux salaires insultants » (2). D'autres sont contraints d'aller à la ville où ils meurent « comme des mouches », étant habitués à la vie des grands espaces.

Cependant, malgré l'usurpateur européen, l'Algérien, le vrai, n'abdique pas. Il tient et même il progresse, grâce à son extraordinaire résistance au froid, à la chaleur, à la faim, à l'infection.

Le Kabyle continue dans ses montagnes la culture du figuier et de l'olivier. Des énormes troupeaux nomadisent du Sahara au Tell. Les moutons de l'Algérien mêlés à ceux de l'Européen, sans que le premier ait à rendre compte de sa gestion au second, autrement qu'à un commanditaire, tout comme le métayer du colon féodal. Permanence de l'économie indigène à laquelle s'intègre l'économie européenne.

La permanence des idées est aussi certaine.

La « djemaâ » ou conseil des anciens régit les rapports entre Kabyles, même si certains arrêts constituent un crime pour le droit français.

L'Arabe des Plateaux continue la vie de tribu.

L'Islam est inviolé.

La chéchia, le voile, le ramadan, autant d'affirmations d'une personnalité algérienne.

Le fatalisme ? Comment le fellah ne serait-il pas fataliste tant que la récolte dépendra uniquement de la pluie de printemps.

Mais dans les fermes du littoral, dans les villes où est né un véritable prolétariat, qui compte beaucoup plus sur son habileté et son esprit revendicatif, le fatalisme recule. L'ouvrier croit davantage en la vertu de l'instruction.

Savoir lire et écrire, calculer, devient une nécessité pour le Kabyle sans travail obligé de s'expatrier en France.

Cette soif de s'instruire a fait de la Kabylie une véritable pépinière d'instituteurs qui traduisent l'idéologie du peuple vers le modernisme, l'émancipation de la femme, l'égalité civile, politique et sociale avec les Européens, leur besoin d'être des « citoyens » complets, sans restrictions.

Malgré une répression terrible, les instituteurs kabyles et le prolétariat indigène des campagnes et des

---

(1) Voir « R.P. » de 1926 et 1930.

(2) Albert Camus (« Alger Républicain », juin 1939).

villes ont fourni au mouvement syndical des militants de valeur.

Mouvement syndical « encore bien timide et souvent vacillant, mais son existence n'en est pas moins dès maintenant très nette ; il a des racines déjà profondes qui peuvent lui permettre de se développer très rapidement dans un avenir peut-être prochain ».

LE TALON DE FER

Quelle est l'attitude de la population européenne tant à l'égard du Kabyle cultivateur et de l'Arabe nomade que du prolétaire indigène ?

« A l'égard des uns comme des autres, cette attitude se caractérise en ces termes : domination, brutalité, mépris »

Nous savons l'horrible besogne accomplie par les soudards royaux et impériaux. Cependant, les militaires étaient pour la politique d'assimilation. Pour eux l'Algérie devait être « le prolongement de la France » et les Algériens des Français au même titre que les autres.

Napoléon n'avait-il pas déclaré : « Je suis l'empereur des Arabes comme celui des Français » ? Le **senatus consulte** de 1865 faisait des Algériens des Français.

Mais la Bourgeoisie de 1875 ne pouvait accepter une pareille reconnaissance. C'était s'interdire d'exploiter le producteur colonial plus que le métropolitain, du moment que la même législation leur serait applicable.

Le bourgeois, toujours à l'affût de la meilleure plus-value, ne pouvait épouser l'idéologie « bornée » des militaires. A quoi bon avoir sacrifié les personnes si l'on ne devait pas exploiter à fond leurs biens !

D'autant plus qu'on avait tout sous la main : la terre des victimes et les bras de leurs descendants qui seraient bien obligés de la mettre en valeur, étant dans l'impossibilité de résister à la loi du plus fort, si dure fût-elle.

Un moyen simple était à la portée des civils : prendre le contre-pied de la politique d'assimilation suivie par les militaires. La possibilité d'exploiter au maximum le producteur d'Algérie était toute trouvée dès qu'on déclarait sa main indigne d'être serrée fraternellement par le producteur de France, dès qu'on décrétait qu'il était indigne de bénéficier de la même législation.

C'est cette trouvaille diabolique de la Bourgeoisie française de 1875, avide de s'enrichir à tout prix et par tous les moyens, qui a enraciné en Algérie le mépris et la haine.

Donc, politique de désassimilation, d'arabophobie active, de mesures d'exceptions contre les indigènes.

« L'indigène musulman est Français, mais... seulement sujet, c'est-à-dire **citoyen à capacité diminuée.** Telle est la règle fondamentale de la législation algérienne. »

De cette règle découleront le fameux code de l'indigénat, les cours criminelles, les tribunaux répressifs, l'amende collective qui « part de ce principe que tout musulman délinquant a dans ses coreligionnaires autant de complices », etc.

Le travail de l'appareil administratif, policier et judiciaire commence. Il perpétuera le règne de l'injustice.

« Pas de droits politiques pour l'Algérien. » Mais des devoirs, entre autres celui de faire trois ans de service militaire, quand le Français ne fait que 18 mois.

Le mutilé algérien à 100 % touche 1.800 francs, pour 2.400 au Français.

Les indemnités de charges de famille seront réservées uniquement aux employés européens. Rien, pour les familles algériennes de 8, 10 et 16 enfants.

Les postes subalternes et irresponsables sont seuls « accessibles aux indigènes » dans les fonctions publiques. Leur sont interdits toutes celles qui donnent à l'individu une autorité réelle.

Mais dans le répressif, la bourgeoisie s'est surpassée.

Le « code de l'indigénat » est considéré comme une des plus douces de toutes les mesures d'exception prises contre les indigènes. Mais par son application, « si le total des condamnations prononcées est relativement peu considérable, les prisons sont toujours pleines ». Car « il n'existe aucun contrôle pour empêcher de garder un indigène à la geôle plus des cinq jours réglementaires. »

En outre, le code contient — avec les réquisitions, les patrouilles et les gardes particulièrement pénibles pendant les travaux agricoles — cinq articles qui interdisent à l'indigène **tout déplacement** sans permis de voyage.

La loi de 1919 a supprimé ces cinq articles, mais... une circulaire-loi du 11 septembre 1924, du ministre de l'Intérieur du gouvernement Steeg, interdit purement et simplement le départ en France des travailleurs algériens.

C'est que, profitant de la loi de 1919 — une soupape de sûreté après la Grande Guerre — le travailleur algérien, qui ne gagnait chez le colon que 3 à 6 francs par jour, s'en allait en France où avec une quinzaine de francs il avait, en même temps, la possibilité de pouvoir envoyer un peu d'argent à la famille et le soulagement d'échapper à la chiourme coloniale multiforme.

Seulement cet exode provoquait la hausse des salaires en Algérie. Les colons féodaux ne pouvaient l'admettre. Le serf fut donc de nouveau attaché à la glèbe pour 6 francs par jour.

Dans une pareille atmosphère de servitude, un peuple valeureux toujours en butte à la brutalité des conquistadores devait réagir énergiquement. Mais ceux-ci le lui faisaient payer cher.

LES COURS CRIMINELLES

Le jury n'existe pas pour l'Algérien. Il est remplacé par une cour criminelle composée d'un président, de deux assesseurs et de quatre assesseurs-jurés (2 algériens et 2 français) **nommés** pour un an. Magistrats et assesseurs-jurés — contrairement à ce qui se passait alors dans les cours d'assise — discutent ensemble et de la culpabilité et de la peine. De plus, il ne faut pas oublier que les deux assesseurs-jurés algériens sont des **sujets,** donc soumis à toutes les possibilités répressives du gouvernement général, et n'offrent, par conséquent, aucune garantie pour les accusés.

Aussi, chaque année ces cours criminelles font-elles tomber des têtes en grand nombre, pendant que les cours d'assises acquittent régulièrement les colons assassins d'indigènes.

LES TRIBUNAUX REPRESSIFS

« La création des tribunaux répressifs a été l'œuvre d'un décret tout à fait inattendu et — sa déplorable action aussi bien que son illégalité certaine le révèlent — improvisé, le décret du 22 mars 1902.

« Les Délégations financières avaient demandé l'institution d'une juridiction terrible frappant les indigènes de peines sévères, sans qu'ils puissent se défendre ni interjeter appel.

« La composition de ce tribunal, la procédure sommaire de flagrants délits qui devait toujours être suivie, le refus du droit d'appel toutes les fois que la peine n'excédait pas six mois d'emprisonnement donnaient à la juridiction illégalement créée par le décret du 22 mars 1902 un aspect de rigueur et de haine. **Haine et illégalité,** tel est bien le double caractère — dont les réforme ultérieures ne les ont pas entièrement dépouillés — des abominables tribunaux répressifs indigènes. »

Voilà l'opinion de M[e] Larcher, juriste bourgeois.

Le tribunal répressif indigène est composé du juge de paix, président, et de deux juges choisis pour un an par le gouverneur général : un citoyen français

(fonctionnaire généralement) et l'autre musulman à qui l'on demande d'être « âgé de 25 ans et capable de comprendre la langue française », et aussi de ne jamais oublier que « s'il vient à déplaire, d'une façon quelconque, il peut à tout moment être frappé du terrible « internement administratif ».

LA LETTRE DE CACHET

Par simple décision du gouverneur général, tout indigène peut être « déporté », c'est-à-dire soumis à la résidence forcée en un point quelconque du Sahara, par périodes de deux ans indéfiniment renouvelables.

S'il n'a pas de famille ni d'amis pour lui venir en aide, le déporté est condamné à mourir de faim, car l'Administration n'a pas la charge de le nourrir... comme à la Bastille.

Pas besoin de délit pour être déporté.

« On a déporté le traminot Youbi parce qu'il avait protesté dans une réunion électorale contre le trop petit nombre d'écoles pour indigènes ; on a menacé de la résidence forcée Abdallah, militant du syndicat des typos de Bône, parce qu'il avait pris la parole dans une réunion du 1er mai ; on a déporté Ben Lekhal, Issad et Marouf à cause de leur activité syndicale ; on a mis l'émir Khaled, petit-fils d'Abd El Kader, ancien capitaine de spahis, chevalier de la Légion d'honneur, dans l'alternative de quitter l'Algérie ou d'être déporté pour ce crime : jouir d'un prestige tel que, bien que non-candidat officiel, il avait été élu par les indigènes conseiller municipal, conseiller général, etc. »

La résidence forcée est une épée de Damoclès suspendue sur la tête de chaque Algérien.

« Par peur de la résidence forcée, on n'osera pas protester contre les exactions des caïds ; par peur de la résidence forcée on n'osera pas dénoncer la mise aux enchères des places de caïd, d'agha et de bachagha ; par peur de la résidence forcée on n'osera pas protester contre les fraudes, les dénis de justice, les crimes dont on est journellement victime.

« Et ceux-ci sont innombrables.

« Dépourvu de toute liberté et de toute garantie politiques, l'indigène se trouve — nécessairement — privé, en fait, de toute garantie civile. »

ON BAT L'INDIGENE CHAQUE JOUR, ET PARTOUT

« Le seul procédé d'instruction que connait la police est la torture.

« S'il arrive à l'innocent d'en mourir, et de se trouver par surcroit l'ami d'un riche marabout, ferme soutien de l'administration française, il pourra se faire que les meurtriers passent aux assises, mais bien entendu ils y seront acquittés. »

S'il arrive à un indigène qui purge trois mois de prison pour infraction à la police des forêts d'être amputé des deux pieds et de quatre doigts à la main, à la suite de la brutalité de deux gardes-chiourme, alors même que l'incapacité de travailler est attestée par un cartificat médical, et la brutalité avouée, il se trouvera 12 jurés français pour acquitter les tortionnaires et trois magistrats français pour refuser toute indemnité à la victime et, en outre, la condamner aux dépens. C'est-à-dire à retourner en prison si elle ne peut pas payer.

ON PEUT LUI ENLEVER SES ENFANTS

« Si le ravisseur est un Européen, un quelconque substitut (devenu par la suite juge d'instruction à Alger et à qui est confiée l'instruction de toutes les affaires politiques) décidera **sans jugement** de laisser l'enfant au ravisseur, et le Parquet général, comme le Parquet de la République, couvrira cette forfaiture tant elle semble naturelle...

« S'il y a viol et qu'il arrive qu'on poursuive, comme ce fut le cas en 1925 pour le colon Alvado qui avait violé une fillette de 12 ans, on acquitte, bien entendu, et cela « après un réquisitoire très modéré de M. l'avocat général », écrira la **Dépêche algérienne** du 17 décembre 1925.

ON LE TUE POUR UN OUI, OU POUR UN NON

« Si le meurtrier est un bourgeois européen, son patron par exemple, ou un propriétaire, et qu'il arrive qu'on le poursuive, il sera acquitté, à moins, cas d'ailleurs exceptionnel, qu'il ne soit condamné à une peine dans le genre de celle-ci : trois mois de prison pour... homicide par imprudence. » Le criminel était un gérant de ferme, Pierre Reira, qui avait tué un de ses ouvriers indigènes en le battant.

En vertu d'une règle absolument générale, scrupuleusement suivie, à chacune de leurs sessions, par les juges des trois départements d'Algérie : n'est pas coupable le Français qui tue, blesse ou martyrise un indigène. Car le crime d'un Européen à l'égard d'un indigène n'est pas un crime : c'est un acte d'autorité, c'est l'affirmation de la suprématie du vainqueur sur **le vaincu...**

« ...La civilisation française en Algérie, ça consiste à pouvoir, pour le Français, tuer sans risque l'indigène. »

« Le fait seulement qu'on poursuive est d'ailleurs jugé scandaleux par la presse algérienne bien pensante. »

« Ce fait est-il répréhensible au point qu'il nécessite le « déploiement de tout l'appareil judiciaire » ? se demandait la très chrétienne **Dépêche algérienne** (9 mars 1928), en relatant l'acquittement du colon Ginestous qui avait blessé d'un coup de fusil, puis achevé à coups de crosse un indigène coupable de s'être engagé sur un chemin privé desservant sa propriété. »

« L' « ordre », la « paix française », règnent en Algérie, par l'arbitraire, la brutalité, le mépris.

Mais quel abîme de haine au cœur de l'Algérien ! Cent ans après la conquête.

J.-P. FINIDORI.

Lettre de Tunis

Un discours de Bourguiba sur l'économie

Dans son discours hebdomadaire du 26 décembre le président de la République tunisienne a mis l'accent sur les problèmes économiques. Il considère l'expansion de l'économie du pays comme la condition première pour plus de prospérité et plus de justice. Aucune méthode de production, si légère que soit l'amélioration qu'elle apporte, ne doit être négligée du moment qu'elle permet d'accroître le rendement « Mais il y a ceux qui ne produisent rien : les chômeurs. »

Que fait le gouvernement pour vaincre ce mal hérité du colonialisme ?

Les administrations emploient « des milliers de chefs de famille qui étaient livrés au chômage. Les femmes ont trouvé leur place dans la fonction publique. »

Des terres ont été distribuées, d'autres le seront bientôt.

Le gouvernement se préoccupe de promouvoir l'industrialisation du pays. Il développe la formation technique et prend des participations dans les entreprises industrielles.

Il envisage de faire fabriquer des articles de cuir, au lieu d'exporter le cuir brut à vil prix et d'importer à prix d'or ce qui peut être produit sur place. Il en sera de même du minerai de fer.

Une usine de cellulose à base d'alfa sera installée bientôt dans la région de Kasserine.

La participation gouvernementale à l'équipement d'une société sucrière est assurée. Des études sur la culture de la betterave ont été concluantes. Même si l'on ne devait traiter au début que du sucre brut d'importation, la rentabilité est assurée.

Mais... il faut des capitaux.

Et le président de la République de dénoncer amèrement la « carence des détenteurs de capitaux qui n'ont pas encore compris qu'il faut les investir pour régénérer l'économie du pays »... « Ici, on fuit l'initiative et on refuse le risque. »

Il se plaint des organisations nationales — U.T.A.C. et U.N.A.T. Il leur reproche de ne pas être à la hauteur de leur mission : éduquer les esprits et susciter les initiatives.

On ne sait pas, non plus, tirer parti « du mouvement de sympathie et de curiosité dont bénéficie la Tunisie, jeune Etat qui vient de naître à l'indépendance ».

Les touristes ne trouvent pas d'hôtels suffisants. Djerba n'a même pas un grand hôtel. Or les Djerbiens ont la réputation bien établie de ne pas manquer de moyens.

Des sources thermales, véritables dons du ciel, ne sont pas exploitées comme il convient.

Et le président de préconiser la constitution de sociétés si l'individu ne peut suffire seul à la tâche. Les sociétés bénéficient de la protection d'une législation appropriée.

Quant à ceux qui ne veulent prendre aucun risque, il leur demande qu'ils fassent au moins l'effort de déposer leurs disponibilités en banque, par exemple à la S.T.B. (Société Tunisienne de Banque) qui vient d'être fondée, à laquelle l'Etat a souscrit pour 210 millions de francs et dont on voudrait porter le capital à 400 millions.

« Mais la souscription ouverte n'a trouvé jusqu'ici qu'une faveur limitée. Heureusement nos frères israélites se sont montrés plus empressés. »

La S.T.B. bénéficiera des fonds de l'aide américaine et des fonds de l'Etat. Elle sera ainsi à même de favoriser l'essor de l'économie.

Le gouvernement a aussi engagé la lutte pour reprendre le privilège de l'émission des billets de banque en vue de libérer le pays « de liens opprimants qui nous mettent à la merci des banques et des mouvements du franc sur la place de Paris. »

« Bientôt, seul le dinar aura cours en Tunisie et l'Institut national aura le loisir d'imprimer au crédit une orientation propice à l'investissement fructueux. »

Dégradation des investissements

Le Service Tunisien des Satistiques publie sur les investissements des chiffres qui montrent qu'avec l'année 1957 « s'est manifestée une dégradation vraiment fort inquiétante ».

1.568 millions seulement d'investissements pour les trois premiers trimestres de 1957 alors que pendant les dix années allant de 1947 à 1956, la moyenne des investissements de capitaux — ramenés à leur valeur en francs 1956 — est de 8.090 millions. L'année 1956, avec 6.700 millions, n'est pas une des plus mauvaises.

Cette dégradation, qui va de 3 à 1 de 1956 à 1957 (si l'on prend une moyenne de 530 millions par trimestre pour 1957) est d'autant plus inquiétante qu'elle est plus marquée pour les investissements d'ordre industriel, transports compris, que pour les investissements commerciaux.

Investissements industriels : en 1956 : 5.500 millions ; en 1957 : 1.000 millions (9 mois).

Investissements commerciaux : en 1956 : 1.200 millions ; en 1957 (9 mois) : 600 millions.

Soit une dégradation de 4 à 1 pour l'industrie au lieu de 1.5 à 1 pour le commerce.

Les Journées de la nutrition

Devant le drame de la sous-alimentation, la sensibilité de l'ancien secrétaire général de l'U.G.T.T. — devenu ministre de la Santé publique — s'est émue.

Ne pouvant lancer les ouvriers à l'assaut des possédants — nationalisations et coopératives qu'il préconisait il y a un an ayant été remisées au magasin des accessoires par ses successeurs — Ahmed Ben Salah, donc, a organisé les « Journées de nutrition » (7 et 8 décembre).

Nous avons assisté à la valse des glucides, des protides, des lipides, des éléments minéraux d'acides et de ceux générateurs de bases et autres vitamines A. B. C. dont manquerait, — ont dit de doctes personnes — une grande partie — trop grande hélas ! — de la population tunisienne.

On nous a même appris que le lait et le fromage (riches en protéines), ainsi que les agrumes et les légumes verts feraient du bien aux fellahs du Centre et du Sud.

Enfin... il a été prévu la création d'une commission... pour apprendre aux affamés comment ils doivent se nourrir.

Pendant qu'en pleine ville arabe, à Tunis, l'épicier du coin ne vend plus que 150 kilos de semoule par jour au lieu de 750 et le boucher 50 kilos de viande au lieu de 200.

Un décret... provisoire

Le 3 août 1956, le gouvernement avait pris le décret suivant :

« Article premier. — Jusqu'au 31 décembre 1956 et en vue de l'assainissement des cadres, toutes mesures disciplinaires contre les fonctionnaires et agents de l'Etat, des établissements publics et des collectivités publiques locales pourront être prises par l'autorité compétente sans consultation des conseils ou organismes dont l'avis préalable serait prescrit par les dispositions statutaires en vigueur.

« La liste des fonctionnaires et agents susceptibles d'être touchés par les dispositions de l'alinéa précédent sera arrêtée par le chef du département intéressé après avis du Conseil des ministres. »

Ce décret, prorogé jusqu'à fin décembre 1957, « conçu et rédigé pour être provisoire », ne devait frapper que les « inadaptés » et les « non-patriotes ».

Or, le 20 novembre 1956, deux postiers tunisiens, bien adaptés et bons patriotes, étaient révoqués. Deux militants syndicalistes ! Leur crime ? Avoir critiqué un peu trop durement leur administration. C'était pendant la scission syndicale. Le ministre de l'époque était accusé par l'U.T.T. de favoriser l'U.G.T.T. Depuis la réunification, les frères ennemis réconciliés ont voulu réparer les dégâts. Ils viennent d'obtenir la réintégration des deux fonctionnaires, révoqués depuis plus d'un an, mais avec mutation.

Quant au décret... provisoire, il paraît qu'il sera, enfin, abrogé. Le secrétaire général de l'U.G.T.T. l'affirme.

Il n'en reste pas moins que ce n'est pas très fort de la part d'une organisation partie prenante dans l'Union nationale, d'avoir laissé entre les mains du pouvoir une arme aussi redoutable pour les travailleurs de la Fonction publique que le décret du 3 août 1956. Quoi qu'il en soit, il est prouvé, une fois de plus, qu'une loi faite pour nos adversaires peut se retourner contre nos amis. Quant à la justice, elle n'a que faire de telles astuces.

« Que reste-t-il de l'U.G.T.T. ? »

Hier, les syndiqués fixaient eux-mêmes, en assemblée générale, le montant de leur cotisation au syndicat.

Aujourd'hui, c'est la Commission Administrative (avec un grand C et un grand A) qui arrête ce montant.

Ainsi pour 1958, la cotisation a été fixée à 2.100 fr. par an : 300 fr. de carte et 150 fr. de timbre par mois.

Le mineur, comme le fonctionnaire, l'ouvrier agricole comme l'employé des services publics, paieront la même cotisation. Démocratiquement.

On voit bien que les deux secrétaires généraux de l'U.G.T.T. n'oublient jamais qu'ils sont membres du bureau politique du Néo-Destour. Pour eux, syndicat = parti.

Comme le dessinateur Mahmoud a raison d'avoir écrit sous le portrait qu'il a fait de Ferhat Hached, dans l'Action du 2 décembre, cette apostrophe du grand disparu à trois bureaucrates syndicaux médusés : « Que reste-t-il de l'U.G.T.T. ? »

L'assassin... voyage !

Alors que la République tunisienne pend haut et court un assassin, la République française multiplie les égards pour les siens.

Ainsi, le commissaire de police Gillet, chef des tueurs de la « Main rouge », assassin de Ferhat Hached, est aux Antilles.

Ceux qui jadis auraient fini à Cayenne ou sous la guillotine trônent au Luxembourg ou s'en vont, aux frais de la princesse, au pays des oiseaux rares.

Parce qu'ils ont bien mérité de la patrie ! Ignominie !

J.-P. FINIDORI.

LE MYTHE MONETAIRE

Je crois que les vrais savants de l'économie sont ceux qui affirment que la monnaie, fût-elle la meilleure du monde, n'est jamais à l'origine de la prospérité d'un pays. La bonne monnaie est un symptôme, un signe, non une cause. Une mauvaise monnaie, c'est-à-dire une monnaie dont la qualité varie trop rapidement — ce qui est le cas pour la nôtre — peut nuire à l'économie, mais une bonne monnaie n'a aucun pouvoir en soi de rendre l'économie plus riche. On peut affirmer avec certitude que nul système monétaire ne peut par sa propre vertu assurer la prospérité. Toute richesse économique se crée par un travail bien compris, par un prélèvement humainement pratiqué des fruits de ce travail, prélèvement permettant de perfectionner et d'étendre les nouvelles techniques de la production, pour satisfaire les besoins existants, ainsi que d'autres nouveaux besoins dont le nombre est infini.

Le rôle propre de la monnaie est de faciliter les échanges, d'en mesurer le mieux possible la valeur, de manière à ne pas fausser les calculs des hommes. Sa vertu principale, c'est d'être neutre, de ne pas décevoir les épargnants qui ont naturellement le droit de retrouver, tout au moins en nature, ce qu'ils ont donné en monnaie.

Or, est-ce bien ces principes qui animent nos dirigeants et ceux qui les inspirent ou les conseillent ? Une vague de faux slogans envahit le monde. De la base au sommet on ne s'intéresse qu'aux prétendues réformes de la monnaie qui sont le plus souvent pures fantaisies, dangereuses illusions et qui détournent la pensée économique des problèmes essentiels. On parle de crise économique, d'austérité alors que les greniers, les chais, les magasins, les entrepôts sont pleins de marchandises qui ne s'écoulent pas ; alors que des millions de gens sont mal nourris, mal vêtus, mal logés, quand ils ne sont trop souvent ni nourris, ni vêtus, ni logés. On manque de crédit, donc de monnaie pour produire, distribuer, alors que ni les matériaux, ni les machines, ni la main-d'œuvre, ni toutes choses nécessaires à l'existence quotidienne ne manquent, tout au moins chez nous. N'y a-t-il pas là une situation qui place l'homme au-dessous de l'animal, du végétal. Les oiseaux ont-ils besoin de crédits pour construire leurs nids et nourrir leurs nichées ? Les arbres de nos forêts ont-ils besoin de monnaie pour pousser leurs frondaisons vers le ciel et couvrir le sol d'immenses étendues verdoyantes ?

Pour faire toucher du doigt ces vérités élémentaires, imaginons qu'un groupe de plusieurs milliers de personnes soit transporté dans une île et reste sans communication avec le reste du monde. Dans cette île, il y a des richesses à profusion : de l'or, des métaux précieux, du fer, de la houille, du pétrole, des matières fissibles, des forêts, des plaines aux riches alluvions et arrosées par de nombreux cours d'eau, etc. Parmi ces personnes, il y a des savants, des ingénieurs, des professeurs, des artistes, des techniciens, des spécialistes de tous genres... Il y a même dans cette île des aborigènes qui ne demanderaient pas mieux que de travailler avec les nouveaux venus comme manœuvres pour améliorer leur sort de primitifs. Et cependant, malgré toutes ces richesses, un seul mot d'ordre, un seul slogan s'impose immédiatement à cette colonie d'émigrés : **primum vivere**. On voit mal un savant de l'économie obsédé par l'idée qu'il est impossible de vivre sans monnaie, proposer avant toute action la création d'un système monétaire. On le prendrait vite pour un fou, car même si tous avaient en poche des pièces d'or ou des dollars, ils ne pourraient faire qu'une chose : se mettre à l'école des indigènes qui vivent sans monnaie, construire ou chercher des abris de fortune contre le froid et la pluie ; pêcher, chasser, fouiller le sol, la forêt pour trouver de la nourriture. Avec toute leur science, leurs connaissances techniques, il leur faudra des années, peut-être un siècle pour mettre en valeur leur puissance virtuelle de travail créateur et civilisateur.

Si, grâce à leurs qualités, leur économie évolue vers la prospérité, elle aura un système monétaire qui facilitera les échanges si cette économie est à base d'échange ; et la répartition du travail et des biens, si elle est distributive ; mais si leur économie part de mauvais principes, elle sera en état de crise permanente. Ces mauvais principes sont pour les économies occidentales la méconnaissance de plus en plus marquée des activités libres, et pour les économies totalitaires la croyance qu'on commande les hommes et qu'on les dirige comme des matériaux inertes. Dans les deux cas, la monnaie ne sera qu'une pièce, qu'un rouage de la machine économique et elle ne vaudra que ce que vaut le mécanisme.

Il faut condamner aussi ceux qui voient dans la monnaie la cause de tous nos maux et qui préconisent sa suppression. Eux aussi sont victimes du mythe monétaire. Des systèmes ont été imaginés pour remplacer l'échange monétaire par le troc ou par des règlements sans argent ou encore par la prise au tas.

L'idée du retour universel au troc ne mérite pas d'être prise au sérieux. D'ailleurs, il faut bien le dire, l'échange direct n'est pas interdit et cela se fait en pratique quand les intéressés y trouvent leur compte. Le fait que depuis toujours la circulation monétaire est si répandue et le troc si insignifiant prouve lequel des deux modes l'emporte sur l'autre en valeur pratique.

Le règlement sans argent n'est pas la suppression de l'appareil monétaire. Que Dupont paie Durand en lui glissant des pièces de monnaie ou des bouts de papier dans la main, ou qu'une banque fasse virer une somme d'argent du compte Dupont au compte Durand, cela n'a aucune importance. Ce qui importe, c'est que si Durand vend quelque chose à Dupont, il voudra être certain que celui-ci a un compte créditeur ; et il exigera une attestation certifiant qu'il possède un avoir. Mais cette attestation, quelle que soit sa forme n'est pas autre chose que de l'argent. Au surplus, le paiement, c'est-à-dire l'échange par chèques, qui se pratique dans le commerce n'est pas toujours très commode dans la vie courante. On ne voit pas très bien les ménagères utilisant ce mode de paiement pour régler leurs nombreux achats le jour du marché. Ajoutons que les financiers qui ont lancé le paiement par virement n'avaient pour but ni de faciliter les échanges, ni de supprimer l'argent. Leur but était purement spéculatif : ils pensaient que si tous ces paiements se font en argent comptant, les intéressés confieront leur argent à l'institut qui fait les virements, banque ou Etat et cela permettra de créer un surcroît de crédit. Mais voilà : si la banque ou l'Etat disposent de cet argent à leur gré — et c'est ce qui arrive aujourd'hui — s'ils l'emploient pour accorder des crédits à ceux qui les demandent, il se produit un phénomène qui peut avoir des conséquences peu réjouissantes. Il arrive ainsi qu'un emprunteur sera doté d'un pouvoir d'achat qui ne vient de nulle part, donc de caractère inflationniste. De sorte que

la prétendue abolition de l'argent n'aura été en réalité qu'une augmentation de la masse monétaire.

Quant au système de la prise au tas qui a la faveur de pas mal de camarades libertaires, il procède de la fausse idée qu'on se fait du rôle de l'argent. Ces camarades pensent que l'argent a été inventé pour corrompre les hommes. Ils confondent argent et richesse. Mais l'homme n'aspire pas à l'argent pour l'argent ; il aspire à la prospérité, à la richesse, à la puissance et l'argent ne se confond pas avec la cupidité. En supposant que les échanges se fassent sans argent dans notre monde actuel, il y aurait toujours autant de corrupteurs, de spéculateurs, de parasites, de fraudeurs, d'escrocs ou de gens ignorant la probité, la loyauté dans les rapports économiques. Dans une société composée de libertaires sincères, on comprendrait tout naturellement que l'argent moyen d'échange, instrument de distribution, n'a pas par lui-même de pouvoir corrupteur, mais au contraire, un pouvoir bienfaisant et nécessaire.

Mais, au fait, si l'on regarde les choses sans parti pris, telles qu'elles sont, le système de la prise au tas existe ; il a même un caractère d'universalité. Et je ne parle pas de tout ce dont on jouit sans rien donner directement en échange : par exemple, on peut circuler sur les routes, visiter un musée, se promener dans nos parcs publics, s'y reposer, etc. Je vais même plus loin. Vous entrez dans n'importe quel magasin ; vous prenez le ou les objets que vous désirez ; une personne est là qui vous sert, au besoin même avec le sourire ; vous payez, c'est-à-dire vous donnez en échange de l'objet que vous emportez quelque chose qui est censé avoir la même valeur. On me dira : ce n'est pas gratuit, il faut de l'argent de poche, ce n'est pas la prise au tas. Mais alors les adeptes du système pensent-ils que la prise au tas ne comporte pas la mise au tas ? Certainement non. Alors si l'on réfléchit, le problème de la répartition des biens ne réside pas dans la création d'un système où la prise et la mise au tas seraient libres : il est avant tout dans la nécessité évidente pour chacun d'avoir quelque chose à échanger contre autre chose, pour pouvoir prendre et mettre au tas librement. Et ne voit-on pas qu'il y a un avantage primordial à ce que ce quelque chose soit de l'argent puisqu'il a la propriété d'être omnivalent, c'est-à-dire d'être échangé contre n'importe quoi.

Bien sûr, chacun voudrait avoir plus d'argent qu'il n'en a. Trop de gens, même parmi nos dirigeants les plus qualifiés, croient qu'on peut aider un pays en détresse en mettant plus d'argent à sa disposition. Cela est faux. La réalité c'est que ce n'est pas la quantité d'argent qui importe, mais la quantité de choses qu'on peut acheter avec l'argent. C'est le pouvoir d'achat de l'argent qui compte. Si les uns ont plus d'argent que les autres, ils peuvent certes acheter davantage, mais si tous arrivent à recevoir en même temps plus d'argent, ils ne peuvent dans l'ensemble acheter plus qu'auparavant.

L'augmentation de la circulation monétaire en quantité ou en vitesse fait monter le prix des marchandises ; elle produit un déséquilibre factice dans les échanges, elle favorise arbitrairement les uns aux dépens des autres, mais n'augmente en aucune façon le pouvoir d'achat global de la population. Depuis toujours, tout au moins dans notre monde occidental, et surtout depuis la première guerre mondiale, l'inflation larvée, avouée ou décrétée a été la grande règle d'action de nos dirigeants petits et grands. Et cela est très facile à comprendre dans notre société aux mains des spéculateurs, des privilégiés, quand ce n'est pas des bandits de grands chemins. L'inflation, telle qu'elle est pratiquée, ne va jamais aux petites gens, aux travailleurs salariés de la base. En règle générale, l'argent nouvellement créé est employé comme capital.

On connait la méthode. La banque d'émission fournit aux différents groupes de l'économie, à l'Etat, soit directement, soit par l'intermédiaire des banques ou des caisses publiques, des crédits qu'ils ne peuvent se procurer par d'autres moyens. Tous ces crédits qui permettent aux entreprises de démarrer, comme on dit, de fonctionner à plein rendement, de s'étendre, vont d'abord aux dirigeants de l'économie, aux maîtres de la production, aux patrons, aux techniciens ; les salariés dans l'ensemble viennent ensuite ; mais la grande masse des consommateurs n'en profite que longtemps après et seulement dans la mesure où les produits nouveaux baissent de prix, ce qui arrive rarement, car l'activité économique, même en apparence prospère, alimentée par des crédits inflationnistes, ne se maintient que tant qu'il est possible de créer sans arrêt un pouvoir d'achat supplémentaire. Mais il arrive toujours un moment où il est impossible de continuer : la monnaie perd de sa valeur, les prix montent, les gens s'affolent. C'est la crise en plein avec ses terribles conséquences : pertes, liquidations à vil prix, faillites, grèves, émeutes, etc. Sans compter sur le terrain politique les menaces contre les libertés publiques. Car dans ces moments de détresse et d'inquiétude, il se présente toujours des sauveurs qui, l'histoire le prouve, ne sont la plupart du temps que des charlatans, des aventuriers, des fous, qui jettent les peuples dans de tragiques destinées.

Alors que le remède est à la portée de toutes les bourses, pourrait-on dire, à la portée de quiconque est à même d'ouvrir les yeux et de raisonner sainement. Les Américains l'ont bien compris à la suite de la crise catastrophique de leur économie en 1929. Produire pour produire est une absurdité si l'on ne vend pas. Dans nos économies occidentales basées sur l'échange, il faut qu'il y ait équilibre entre le pouvoir de vente et le pouvoir d'achat. Sans cela il n'y a pas de pouvoir d'échange possible, et l'économie se détraque, car les faits sont têtus.

C'est dans cette juste compréhension du jeu de l'économie que la grande majorité des maîtres de l'économie américaine sont devenus partisans des hauts salaires et du développement poussé à un haut degré des lois d'assistance et de sécurité sociales. Les meilleurs clients du marché américain sont les Américains eux-mêmes appartenant à toutes les classes sociales. Là-bas, l'inflation est considérée comme un phénomène naturel qui en soi n'est ni un bien ni un mal. Il est un mal lorsqu'il est utilisé sans mesure et sans discrimination. Il est un bien lorsqu'il permet, par exemple, à des secteurs économiques de première nécessité de fonctionner normalement. Il est un bien lorsqu'il facilite l'écoulement des produits rendu difficile par un accroissement de la productivité ; car il est difficile aux prix, pour des raisons bien connues, de s'aligner sur la baisse de valeur des biens consécutive aux progrès techniques et à de nouvelles facilités de produire. L'augmentation monétaire du pouvoir d'achat des salariés et des classes défavorisées, par exemple, permet aux marchandises de première nécessité de se vendre sans baisse ou même avec une certaine hausse du prix monétaire. Il va de soi que cette hausse ne peut dépasser l'augmentation accordée, sinon l'inflation manque son but.

Quoi qu'il en soit, les travailleurs français dont le pouvoir d'achat est pour les uns nettement insuffisant, pour d'autres à peine suffisant, ne doivent pas se laisser séduire ou duper par les affirmations ou les fausses théories d'une certaine presse ou d'hommes politiques écrivant ou parlant au nom des classes privilégiées. S'il y a des sacri-

fices à consentir pour revaloriser le pouvoir d'achat de l'argent, c'est aux gens riches ou à l'aise qu'il faut s'adresser. Ce n'est pas la grande masse des petits et moyens salariés actifs ou retraités, des vieux travailleurs presque sans ressources qui sont cause de la chute du franc. A l'affirmation que la France vit au-dessus de ses moyens, il y a lieu de répondre : de quelle France voulez-vous parler ?

J'arrête ici ces réflexions sur le rôle de l'argent et le pouvoir exagéré qu'on lui attribue. Il y en a beaucoup d'autres à exprimer, à mon avis tout aussi pertinentes. Ce n'est pas en manipulant la monnaie que notre pays sortira de la crise. Il est des principes qu'on ne viole pas impunément, des déterminismes qui jouent avec un irréductible entêtement. Faut-il en citer quelques-uns : le travail aidé par la science, source de toute richesse, non la monnaie et le crédit ; nécessité d'une monnaie stable et non fondante au gré de la spéculation ; réduction des prix consécutive à la réduction des coûts pour éviter ou maîtriser les désordres de la vie chère ; liberté intérieure et extérieure des échanges par l'abandon des contingents et de toutes les entraves à la libre circulation des biens et des personnes. La méconnaissance systématique de ces vérités élémentaires nous conduit tout droit au totalitarisme dégradant des pays de l'Est.

G. FONTAINE.

Parmi nos LETTRES

ENCORE SUR LES MATH.

De F. LEUNOIS :

Quand, pour appuyer l'argumentation de « A bas les Math. » de Péra, Louzon donne l'exemple de Gramme, je pense aux peintures effectuées soit avec la bouche soit avec le pied par d'anciens blessés de guerre qui ont perdu leurs deux mains et j'ai l'impression de pouvoir dire « A bas les mains ! » « Coupons les mains de nos enfants pour en faire des artistes ! »

Mais cette question est trop importante pour que je me contente d'une boutade. Que sont les maths ? A mon humble avis (la question est controversée) un symbolisme, un langage. C'est donc par là qu'elles peuvent se comparer au latin. Mais ce symbolisme permet de représenter, de parler des réalités du monde extérieur que le langage ordinaire ne peut aborder tandis que le latin fait double emploi avec la langue maternelle. Comment faire de la relativité, de la mécanique quantique, de la spectroscopie sans mathématiques ?

C'est inconcevable. Louzon ne croit-il pas que la façon la plus simple de définir l'accélération (notion indispensable en mécanique) est de la définir comme la dérivée vectorielle du vecteur vitesse par rapport au temps ?

Maintenant je reconnais avec Péra que l'enseignement des math. en France est souvent mal compris. Il est souvent fait par des mathématiciens purs qui font des math. pour les math. comme les professeurs de latin font du latin ou les grammairiens de la poésie. L'exemple le plus classique est la « descriptive » des programmes de Spéciales. Elle n'a jamais servi à rien. On ne l'enseigne qu'en France et pour la seule raison que Napoléon était copain avec Monge qui en fut le promoteur.

Par contre, on peut être agrégé sans connaître les probabilités ou l'algèbre tensorielle qui sont indispensables à toute la physique moderne.

Je ne pense pas du tout, moi non plus, que les mathématiques soient inutiles. Tout au contraire ! Les mathématiques, qui sont une *sténographie du raisonnement*, sont utiles, et même indispensables, dès que l'on a à faire des raisonnements tant soit peu compliqués, et cela, non seulement en physique, mais dans tous les domaines de la pensée, y compris l'économie politique. Puis-je rappeler qu'en cherchant, dans la deuxième édition de « l'Economie capitaliste », à résoudre la contradiction sur laquelle Marx a tellement insisté et a fini par buter, celle qui existe entre ces deux nécessités : que la valeur d'un objet soit proportionnelle au travail qu'il exige, et que malgré cela, elle soit telle que les profits moyens faits sur tous les objets soient égaux — j'ai dû, à mon grand regret il est vrai, employer le langage mathématique, car je n'arrivais pas à m'en sortir autrement.

Je ne saurais donc mettre en doute que dans la plupart des branches de la physique et dans certaines branches de l'industrie, telles l'électronique, les mathématiques ne soient nécessaires et qu'elles ne soient journellement utilisées par certains, du moins, des physiciens et ingénieurs qui sont occupés dans ces branches. Je suppose que Péra pense également ainsi. Ce qu'il me paraît avoir voulu dire, c'est que les ingénieurs moyens, dans les industries courantes, c'est-à-dire la grande majorité des ingénieurs, n'ont à peu près jamais, eux, à utiliser l'énorme bagage mathématique dont ils sont pourvus, à l'exception de ces mathématiques très élémentaires qu'on devrait enseigner à l'école primaire, telles que la résolution d'une équation du premier degré ou le calcul de la longueur d'une circonférence d'après celle de son rayon. Cela parce que les raisonnements que l'on a à faire pour la conduite d'un atelier ou d'une entreprise ne sont pas d'une telle complexité qu'ils ne puissent s'opérer dans le langage ordinaire.

Quant à moi, en citant le cas de Gramme et de Faraday, j'entendais simplement illustrer ce fait que les mathématiques ne jouent pas le rôle dans l'*invention*.

Les mathématiques sont, en effet, *déduction* pure. Dans la conclusion d'un calcul ou d'une démonstration mathématiques, il n'y a rien d'autre que ce qui est contenu dans les prémisses. Le calcul mathématique part de l'existence d'un rapport entre certaines grandeurs et il n'a pour résultat que d'exprimer ce même rapport sous d'autres formes, des formes qui pourront être utilisées plus facilement par le calculateur pour le but particulier qu'il poursuit ; les mathématiques permettent de mettre en évidence certaines des particularités de ce qui constitue le point de départ, mais elles n'ajoutent à ce qui est contenu dans celui-ci rien de nouveau.

Or, tout au contraire, l'invention, c'est précisément *du nouveau*. Il ne s'agit pas ici d'explorer, d'analyser ce qui est, mais de créer ce qui n'est pas encore, que ce soit une idée, un phénomène, ou une machine. Les mathématiques ne servent donc de rien à l'inventeur. Celui-ci opère selon un procédé tout différent, non par déduction, mais par *induction*. Or l'induction est une chose qui ne s'apprend pas, pas plus par les mathématiques qu'autrement ; c'est une pure affaire d'*imagination*. Ici, aucun raisonnement, aucun calcul ; pas de règles ! C'est, si l'on veut, une sorte d'illumination, l'illumination de ce qu'on est convenu d'appeler, dans les grands cas, le « génie » (1).

(1) Précisons que l'induction existe aussi dans les mathématiques, car, en mathématiques aussi l'invention joue son rôle, les mathématiques ne progressant, comme toute autre chose, que par l'invention ; seulement, l'induction n'y est point le fait de ceux qui **apprennent** les mathématiques ou qui les **appliquent**, mais seulement de ceux qui **créent** les mathématiques, en inventant quelque nouvel algorithme, c'est-à-dire un nouveau signe sténographique.

Mais, j'y insiste, l'invention, même en mathématiques, se fait par induction et non par déduction, donc ne se fait pas par des procédés mathématiques. Prenons un exemple : aucun raisonnement,

Et c'est pourquoi, alors que durant les 38 années qui séparèrent la découverte de Faraday de celle de Gramme, aucun ingénieur, aucun diplômé, aucun mathématicien, ne fut fichu de tirer de la découverte du phénomène de l'induction électrique, l'invention de la machine qui utiliserait ce phénomène et que ce fut finalement presque un semi-analphabète, mais certainement un grand imaginatif, qui tira des lois de Faraday cette formidable chose qu'est toute l'industrie électrique moderne.

C'est par là que ma conclusion rejoint celle de Péra, car alors que les ingénieurs n'ont guère besoin, dans le cas général, de mathématiques, ils ont, par contre, besoin d'être doués (beaucoup plus que de pouvoir déductif) d'esprit d'invention. Ils ont besoin de cette faculté, non seulement pour inventer de nouveaux objets ou de nouveaux mécanismes, mais aussi pour résoudre par des tas de petites inventions toutes les petites difficultés qui s'élèvent au cours d'une fabrication.

Mais, à quoi bon toutes ces explications ! Quelle que puisse être la valeur des raisons fournies, appeler l'attention sur le manque de « culture » de presque tous les inventeurs sera toujours, être « paradoxal », ainsi que l'a très bien dit Salmet dans le dernier numéro de la R.P., car ce qui tend à enlever tant soit peu de prestige à l' « instruction », aux diplômes, aux concours, ces grands fétiches de toute société en voie de bureaucratisation, sera toujours un paradoxe en notre temps !
— R.L.

aucun calcul ne peuvent permettre de tirer des définitions du nombre négatif et de la racine carrée la conclusion que la racine carrée d'un nombre négatif peut servir à exprimer la longueur mesurée par le nombre positif correspondant après qu'on l'a fait tourner de 90 degrés. Cette interprétation si féconde des nombres dits « imaginaires » ne s'est donc point faite par les mathématiques, elll s'est faite comme la création d'une nouvelle machine : on a une idée, venue on ne sait trop comment, peut-être, comme Newton, en regardant tomber une pomme, et, en la développant, ou en la réalisant, on voit si elle fonctionne utilement.

***

En guise de conclusion :

J. PERA écrit, en guise de conclusion :

Je pense que tout le monde serait d'accord si l'on revenait à mon point de départ. Je constatais que le système français de recrutement des ingénieurs est probablement idiot. A une époque où, de toutes parts, on dit qu'on manque d'ingénieurs, au lieu de faciliter l'accès à la profession, on fait barrage devant elle : barrage par l'exigence d'une masse considérable de connaissances que le candidat, une fois entré en fonction n'aura qu'à oublier.

Le mal vient évidemment de l'Ecole Polytechnique.

C'est une des raisons pour lesquelles il sera difficile à guérir.

LE PROBLEME ALGERIEN

De J. GALLIENNE :

La lecture des derniers numéros de la R.P. *me pousse à vous faire part de quelques réflexions.*

D'abord en ce qui concerne l'Algérie. Le camarade Baranton, au nom du socialisme et de l'internationalisme prolétarien, nous demande de proposer au peuple algérien de rester uni à la France. Mais pourquoi justement à la France ? Quelle autre raison donner à ce choix que le droit de conquête ? Actuellement, de l'Atlantique au golfe Persique, une idée galvanise les foules, celle de l'unité arabe. Déjà la réalisation est amorcée par le projet d'union entre l'Egypte et la Syrie. Est-ce à nous de nous y opposer ? Pourquoi ? Quel inconvénient y a-t-il, au point de vue de l'internationalisme prolétarien, à ce que des peuples de même langue et de même civilisation s'unissent aussi étroitement qu'ils le désirent ? Ce n'est en tous cas pas à nous de les en empêcher. Sans doute les pays d'Afrique du Nord pourraient-ils à la fois faire partie d'une Fédération Arabe et d'une Union Française ? D'accord, mais s'ils le désirent. Ce n'est pas à nous, peuple dont le gouvernement a opprimé jusqu'à une date récente deux de ces pays, et poursuit une guerre sans merci contre le troisième, de le proposer, ou bien notre offre risquera d'être interprétée comme une manœuvre hypocrite ayant pour but d'aider l'impérialisme français à arriver à ses fins.

L'attitude du socialiste, de l'internationaliste prolétarien, doit, à mon avis, être celle qui dit aux peuples nord-africains : « Vous avez le droit de fixer vous-même votre sort, et de rompre tous liens avec la France, si tel vous semble être votre intérêt. De toutes façons nous serons à vos côtés dans votre lutte. »

Les articles concernant Camus, d'autre part, viennent au moment où cet écrivain a fait, au sujet de l'Algérie, une curieuse déclaration, dont la R.P. *ne saurait approuver le contenu, j'en suis sûr : « Je défendrai ma mère plutôt que la justice ». Je trouve que cette attitude de Camus aurait dû être relevée et critiquée comme il convient. J'aurais souhaité trouver dans la* R.P.*, à ce sujet, un article dans le genre de la lettre ouverte à Camus, publiée par* France-Observateur.

En ce qui concerne cette dernière revue, ainsi que L'Express, *je m'associe pleinement à ce qu'a écrit Guilloré. Il y a actuellement trop de publications de gauche luttant également contre le réformisme molletiste et le néo-stalinisme pour qu'elles cherchent à souligner, entre elles, ce qui les sépare et non ce qui les unit.* L'Express *exprime une tendance de gauche de la bourgeoisie ; son point de vue ne saurait être celui de la* R.P.*, mais il a publié, sur la question algérienne, des articles courageux qui méritent notre approbation.* France-Observateur *est l'organe officieux d'un mouvement qui s'efforce de mettre sur pied une tendance socialiste de gauche, saine, opposée aux déviations bien connues. La* R.P. *a une appréciation beaucoup plus négative, beaucoup plus catégorique du stalinisme que* France-Observateur. *Est-ce une raison pour ne pas rechercher avec des camarades qui collaborent à cette revue ou qui se groupent autour d'elle un terrain d'entente, par exemple en ce qui concerne l'Algérie ?*

On peut regretter la disparition de Demain *— pour ma part, je ne connaissais guère cette revue — sans pour autant critiquer ceux qui, sur une telle publication, ont l'avantage d'avoir rompu tout lien organique avec le parti de la guerre d'Algérie et de l'opération de Port-Saïd.*

LE REGIME YOUGOSLAVE

De GALLIENNE, également :

Enfin, un mot en ce qui concerne la critique de Pierre Vaquez sur « Tito et la révolution yougoslave » par Branko Lazitch. Nous avons certes bien des choses à dire, bien des critiques à faire sur le régime yougoslave. Beaucoup, au moment de la rupture avec Moscou, avaient attendu plus et ont le droit de se montrer aujourd'hui déçus. L'affaire Djilas montre que le droit de critique tel que nous le comprenons n'existe guère à Belgrade. Mais le fait que deux pays se réclamant du communisme — l'autre étant la Pologne — suivent aujourd'hui leur propre vie n'en constitue pas moins un des phénomènes les plus intéressants de notre époque, phénomène qui mérite d'être suivi de près, pas toujours avec approbation, loin de là, mais avec objectivité. En tous cas, nous ne devons pas laisser l'impression que, contre Tito, nous faisons nôtres les positions des tchetniks de Mikhaïlovitch, dont le but était la restauration de la Yougoslavie monarchiste et fascisante d'avant-guerre. C'est malheureusement ce que fait l'article en question.

UNE VOLEE DE BOIS VERT

Le camarade A. COUIC, du Finistère, nous passe une volée de bois vert :

La régularité et la persistance des communications du Groupe Démocratique Unitaire du Syndicat des Instituteurs de la Loire m'amènent à adresser à la R.P. *les remarques ci-après :*

Militant majoritaire — abonné à la R.P. depuis 1930 — du Syndicat des Instituteurs, je suis un peu étonné de la place offerte par la revue à l'opinion et à l'activité dudit groupe. A croire que la R.P. patronne ce groupuscule du S.N.I. en laissant penser sur le plan national que son audience dans le S.N.I. est importante alors qu'en réalité il ne s'agit que d'une minorité de la section de la Loire dont l'influence ne dépasse pas les limites du département.

La R.P. a des lecteurs non instituteurs qui pourraient avoir une idée fausse là-dessus et il est juste qu'ils soient objectivement informés. D'autre part, l'abonné que je suis trouve légèrement anormal qu'une place de cette importance soit réservée dans la revue à un courant si peu représentatif de la vie du S.N.I.

Animé par Duperray (dont Guilloré soulignait malicieusement dans l'avant dernier numéro de la R.P. qu'il tenait à se marquer minoritaire au sein de la toute jeune Union des Syndicalistes) ce groupe a eu pendant un certain temps la direction de la section de la Loire du S.N.I. Ce fut à l'époque où Giry dut, en raison d'un très grave accident qui faillit lui coûter la vie, abandonner toute action militante On enregistra alors un flirt très poussé avec la tendance « Ecole Emancipée » jusqu'au jour où celle-ci par le truchement d'Antonio Beau remit les choses au point et rejeta brutalement l'équipe de Duperray qui se répandit en vives protestations contre le divorce unilatéralement décidé à l'encontre de purs amis de la tendance d'E.E.

A son retour à la vie militante, Giry prit l'initiative d'un redressement et d'une clarification en faveur des thèses et de l'action de la majorité nationale. Sans donner raison à Giry quant à sa tactique d'appui sur la minorité cégétiste, force nous est de constater que lorsque les adhérents de la section ont été consultés démocratiquement, ces derniers ont retiré leur confiance pour une large majorité à l'équipe de Barlet-Duperray et l'ont confirmée aux tenants de la majorité nationale Giry-Forissier-Subrin.

Aujourd'hui Duperray se répand dans les colonnes de la R.P. en déclarations d'amour — au demeurant assez aigres — à l'égard des thèses de la majorité nationale, rééditant son comportement antérieur en faveur de l'Ecole Emancipée.

Le G. D. U. de la Loire se trouve — et c'est la conséquence logique d'attitudes contradictoires que les majoritaires du S.N.I. estiment, depuis le Congrès de Bordeaux, incompatibles avec leur rectitude d'orientation — le cul entre deux chaises. C'est évidemment fort incommode et, parrainage ou pas de la part de la R.P., l'audience de ce groupuscule est fatalement de ce fait appelée à n'être que dérisoirement limitée.

Aussi bien, cela ne doit-il pas être pour lui déplaire car certains camarades pensent donner l'impression de n'être à leur aise qu'en position de minorité. Ils sont alors tout heureux de trouver les colonnes de la R.P. Mais certains militants, dont je suis, regrettent que la R.P. prenne ainsi l'aspect d'un exutoire pour militants déçus. La vie syndicale de tous les jours est faite d'autre chose que de ces criailleries sans effet de camarades coupés des masses et qui paraissent n'être plus que des intellectuels sans prise sur la vie et l'action qui vont de l'avant sans eux.

Il m'arrive aussi de me demander quelle est la portée pratique — et donc l'utilité — des articles publiés dans la R.P., quels que puissent être — quant au fond — la valeur et l'intérêt de certains d'entre eux. Réduite à ne toucher qu'une infime quantité de lecteurs, son influence est voisine de zéro dans le mouvement syndical actuel et le rôle d'éducation ouvrière que nous lui souhaitions largement n'est pas rempli. Parmi les raisons multiples de cet échec on peut penser que l'absence de contact vrai et profond avec les grands courants actuels de la pensée et de l'action syndicales est à citer au premier chef. Il ne suffit pas de proclamer une doctrine, de critiquer telle organisation ou telle autre, c'est l'action des militants dans les syndicats et, si possible, à leur tête, grâce à la confiance méritée de la part des syndiqués de base, qui est mille fois plus utile et plus efficace que ce semblant d'agitation et ces vaines palabres en des groupuscules de minoritaires qui n'aboutissent jamais à rien de positif en dehors de la bonne conscience que les participants en retirent à peu de frais.

J'arrête là cette trop longue épître. Il y avait un moment que l'idée de l'écrire me tenait. Maintenant que c'est fait, je me demande si mon avis en l'affaire peut avoir quelque intérêt. La R.P. continuera sans doute dans sa formule et son contenu actuels et dans dix ans, si elle vit encore, un autre camarade pourra faire les mêmes observations que moi... et le mouvement ouvrier aura vécu sans être influencé par elle.

***

Nous avons tenu à passer intégralement la lettre du camarade Couic. Elle n'est pas tendre ni pour nous-mêmes, ni pour nos amis de la Loire dont nous sommes solidaires.

Nous avons notre paquet et, remarquez-le bien, tout y est : groupuscule, audience dérisoirement limitée, criailleries sans effet, intellectuels coupés des masses, etc. Je suis bien obligé d'en laisser. Au surplus, chacun pourra poursuivre lui-même l'énumération, car la chanson est connue. Elle vient ordinairement d'un autre bord, mais nous la connaissons sur le bout du doigt.

La lettre de Couic est quand même au plus haut point intéressante. Elle devrait faire de la copie pour les prochains numéros. Ne pose-t-elle pas tous les problèmes ? Jusque et y compris celui de notre existence même. Etre ou ne pas être ?

J'aurais pourtant aimé que Couic nous dise plus clairement quels sont ces « *grands courants actuels de la pensée et de l'action syndicales* » avec lesquels nous n'avons pas de contact. J'ai essayé pour ma part de les trouver, et honnêtement. Que chaque camarade s'essaye à cela ; vous verrez, ça donne des résultats très amusants...

Le camarade Couic doit pourtant bien savoir que la vie syndicale, ce n'est pas seulement l'activité des chefs, mais aussi, et sans doute principalement, celle des syndiqués du rang où nous n'avons pas cessé d'avoir notre modeste place. Il en faut, camarade Couic. Quoi ? des simples soldats qui élèvent la voix, qui critiquent ouvertement, qui disent qu'ils ne sont pas d'accord ! Mais où donc avez-vous vu cela ? A la « R. P. » tout simplement. C'est pourquoi elle est irremplaçable.

Couic nous dira que, dans la Loire, les « simples soldats » ont voté contre Duperray et ses camarades du groupe unitaire démocratique. Il a quand même fallu pour cela le bon coup de main (à charge de revanche) des « démocrates » du groupe Staline and Co. Couic le reconnaît et n'en est pas tellement fier.

Encore un mot pour aujourd'hui. Je dirai à Couic : intellectuels ? pas plus que toi. Coupés des masses ? (là, il va bien rire) pas plus que toi (ou pas moins, si tu préfères).

Oui, dans dix ans, il y aura encore des camarades comme Couic, aussi assurés que lui, pour nous engueuler dans la « R. P. » (Tout le monde ne peut pas écrire dans « l'Ecole Libératrice »...)

Au plaisir quand même. Nous sommes gens de revue. — R. GUILLORE.

SOMMES-NOUS DES PESTIFERES ?

Du camarade PRUGNOT, d'Antony :

Je vous envoie le dernier numéro de Tribune Ouvrière *(décembre 1957), publiée par des ouvriers de la Régie Renault.*

La pensée de ces camarades est d'ailleurs exprimée plus longuement dans le numéro 23 de « Socialisme et Barbarie », qui vient de sortir.

Ne pensez-vous pas que devant l'avachissement et l'écœurement presque généraux de la classe ouvrière, l'imposture grandissante de la maffia qui préside aux destinées de ce malheureux pays, la carence scandaleuse enfin des organisations syndicales, il n'y aurait pas lieu de donner la plus large publicité aux prises de position de ceux qui commencent à ruer dans les brancards ?

A contre-courant, oui. Et que l'impulsion vienne de gars qui sont sur le tas, voilà qui peut nous donner quelque raison d'espérer. Aussi ne leur ménageons ni la publicité ni les encouragements !

Mais, bien entendu, il faut « donner la plus large

publicité aux prises de position de ceux qui commencent à ruer dans les brancards », y compris les copains de « Tribune Ouvrière ». Nous n'y avons pas manqué et nous le ferons encore.

Hirzel, de « Tribune Ouvrière », assiste aux réunions de l'Union des Syndicalistes. Il nous a fait à notre dernière assemblée générale, un rapport excellent sur le sujet : « *Conscience et comportement des ouvriers chez Renault* ». Alors, nous lui avons demandé qu'il nous le mette en forme pour la *R.P.* dont il aurait intéressé tous les lecteurs. Eh bien ! Hirzel s'est récusé. Savez-vous pourquoi ? Ça vaut le coup, camarades... Parce que la position de la *R.P.* n'a plus rien de commun avec l'internationalisme prolétarien » et que « sur le problème de la lutte de classe », elle n'est pas sûre : elle ne comprend pas et ne critique pas « le sens tout à fait nouveau des syndicats bureaucratisés et intégrés dans le système d'exploitation que nous subissons ».

Que penses-tu de cela, Prugnot ? Moi, connaissant Hirzel, je n'y vois qu'une explication : *Il ne lit pas la* R.P. !

Je ne lui en veux pas pour autant. Mais dites-moi, camarades : la lettre de Couic et, par là-dessus l'appréciation de Hirzel, eh bien ! moi, je dis que cela vaut bien un abonnement de soutien. — R. GUILLORE.

CROQUIS DE LA VIE OUVRIERE

Un ancien militant nous écrit :

Peut-être devrais-je d'abord m'excuser de n'avoir donné signe de vie si longtemps.

J'avoue, ce n'est pas juste de ma part. Mais j'ai évidemment des excuses qui me semblent valables.

Savez-vous vraiment ce que c'est que la vie d'un ouvrier de la métallurgie ? En ce moment et dans la région parisienne, 50 heures de présence effective au boulot en moyenne. C'est aussi le régime qui m'est prescrit par mon « singe » et ça dure depuis des mois.

Pour moi par exemple, cela consiste à me lever à 5 heures du matin ; préparatifs de départ, course au métro, à l'usine, aux vestiaires pour mettre les « bleus » car il faut pointer son carton de présence en tenue de travail, un chien de garde en uniforme planté devant la pendule veille à la stricte observation du règlement, et le boulot commence.

Une heure de pause pour la croûte à midi, puis la danse recommence jusqu'à 18 h. Cavalcade au vestiaire, au métro et vers 19 heures j'arrive chez moi. De 5 h le matin, jusqu'à 7 h le soir ça fait 14 h qui sont absorbées pour gagner le bifteck et cela se passe ainsi 5 fois par semaine. Ajoutez 8 heures de sommeil et vous verrez qu'il me reste à peine 1 h. par jour pour vivre, pour vivre *ma* vie.

Et, en disant : j'ai une heure à moi par jour pour vivre ma vie, j'exagère. Car sur cette unique heure par jour pèse la fatigue, dix heures debout devant « mes » machines ; puis elle est encore encombrée par toutes les contrariétés, par les petites misères rencontrées dans la journée , et je ne mentionne encore pas les emmerdements de tous les chers voisins qui habitent sur le même palier...

Alors vous comprenez que le samedi et le dimanche la réaction se produise : n'être lié par rien, être libre de faire ce qui me plait, ne pas prendre d'engagement et, d'abord dormir, récupérer. Vous ne me croirez peut-être pas si je vous dis que du vendredi au samedi je dors 15 h. Ce n'est qu'après m'être reposé des fatigues de la semaine que je suis redevenu un être humain.

Je dois encore vous préciser que les 50 heures de boulot que je m'applique sont le minimum que je puisse faire. Et ça dure depuis si longtemps que cela me semble être la semaine normale de travail. La plupart de mes collègues font 55 ou 60 heures de boulot par semaine. Il paraît que la classe ouvrière a lutté pour l'obtention de la semaine de 40 heures. et l'a conquise de haute lutte en 36. Ça doit être une belle légende !

Ce qu'il y a de plus affligeant dans cette histoire, c'est que les ouvriers veulent faire des heures supplémentaires. Gagner du fric ! et pourquoi faire ? Pour se procurer des fadaises qui servent à les abrutir encore davantage.

Ce « système » se défend bien. Il a réussi à persuader les ouvriers que le bonheur consiste à gagner beaucoup d'argent. Et les pauvres couillons s'enchaînent volontairement 50 et 60 heures par semaine afin de pouvoir jouer « le bourgeois » les dimanches.

Nous en sommes loin de cette classe ouvrière dont les syndicalistes révolutionnaires rêvent et sur laquelle ils échafaudent leurs conceptions de lutte.

Mais ceci est une autre histoire.

Quant à moi, j'essaie d'utiliser mes trop rares heures de loisirs à maintenir en moi un peu de cette dignité d'homme à laquelle je tiens tant. Un peu de lecture convenable, un peu de bonne musique par le disque et puis mes sorties seul, seul pour ne pas être gêné par personne, afin d'être un peu libre, afin d'échapper au moins à la promiscuité qui m'accable tant pendant toute la semaine et à tout ce bla-bla conventionnel et hypocrite qui me dégoûte.

Pouvoir être un peu soi-même, respirer sans entrave aucune, et la vie vaut la peine d'être vécue.

Et maintenant, amis, peut-être tout de même à un de ces jours. — J. M.

UN « BETTERAVIER » DU SYNDICALISME

M. MONTEILLET, de Clermont-Ferrand :

Plombier gazier de mon état, je suis secrétaire du syndicat F.O. du Centre de Distribution Gaz et Electricité de France de Clermont-Ferrand.

Depuis de nombreuses années je suis lecteur et abonné de la R.P.

Avant la scission de 1947 j'étais le secrétaire du syndicat C.G.T. J'ai été sur le terrain local ainsi que sur le terrain fédéral du Gaz et de l'Electricité un des artisans de la scission. A la constitution de la Confédération j'ai lutté contre l'appellation F.O. de la Centrale, son adhésion à la F.S.M., demandée par Jouhaux et contre le bonzisme.

Au lendemain de la scission j'ai été un de ceux qui ont pensé au regroupement syndical dans le cadre de la Charte d'Amiens. C'est avec satisfaction que j'ai lu le manifeste Pastre, Denis Forestier, Roger Lapeyre.

J'ai toujours été très intéressé par les écrits de Monatte que j'ai connu par l'intermédiaire de Delsol.

Aussi je me suis permis de reproduire l'introduction du volume : « Les trois scissions syndicales » qui est parue dans la dernière R.P. *Je vous en envoie un exemplaire. Je vais distribuer ou envoyer cette introduction à des camarades de MON U.D., à des camarades Instituteurs, du Livre, à certains secrétaires de syndicats de la Fédération F.O. du Gaz et de l'Electricité, et à des secrétaires de syndicats C.G.T. qui ne sont pas au P.C.F.*

Si le livre de Monatte promet d'être intéressant, l'article de Ponsot, de par sa prise de position plus que par son verbiage est dangereux quand il dit : que l'étatisation du personnel E.G.F. lui paraît indispensable.

Je suppose que Ponsot, avant d'écrire son article, n'a pas lu le livre de Milovan Djilas, à moins qu'il ne soit un fonctionnaire partisan d'un Etat fort, Lacoste dixit.

En tant que « betteravier » du syndicalisme et ouvrier professionnel, je touche net et mensuellement 41.856 fr. Je suis au plafond de ma catégorie.

CERCLE ZIMMERWALD

DIMANCHE 9 MARS, à 15 heures
Salle des Nymphes
78, rue de l'Université, Paris
LA JEUNESSE DES PAYS DE L'EST
par un camarade hongrois

LES FAITS DU MOIS

MERCREDI 1er JANVIER. — Dégâts considérables en **Kabylie**, à la suite des inondations.

JEUDI 2 JANVIER. — Fin du **congrès des peuples d'Afrique et d'Asie** au Caire : création d'un secrétariat permanent avec l'U.R.S.S. et la Chine.

Au Vénézuela le gouvernement annonce l'échec de la rébellion.

Les poujadistes occupent 34 % des sièges dans les **Chambres de commerce.**

SAMEDI 4 JANVIER. — **Au Caire**, Nasser réclame la fin du pacte de Bagdad et l'abandon de la doctrine de Eisenhower.

DIMANCHE 5 JANVIER. — Création de la **Fédération des Antilles britanniques.**

LUNDI 6 JANVIER. — Réunion des ministres des Affaires étrangères **de la Petite Europe** à Paris.

MERCREDI 8 JANVIER. — Violent engagement **en Oranie**, près de Saïda.

Comité confédéral national de la C.G.T.

JEUDI 9 JANVIER. — Paul Finet, militant syndical belge est nommé président de la **Communauté européenne Charbon-Acier.**

Le « Daily Worker », organe communiste des **Etats-Unis**, cesse de paraître.

VENDREDI 10 JANVIER. — **A Tunis**, le président Bourguiba réclame l'évacuation de la Tunisie par les troupes françaises.

Le Tribunal militaire de cassation **d'Alger** rejette le pourvoi des époux Guerroudj et de leurs camarades communistes, condamnés à mort pour terrorisme.

Nouveaux messages **soviétiques** aux puissances occidentales.

SAMEDI 11 JANVIER. — Attaque d'une patrouille française près de la frontière **algéro-tunisienne** dans la région de Sakhret-Sidi-Youssef.

DIMANCHE 12 JANVIER. — Réponse du **président des Etats-Unis** au maréchal Boulganine.

SAMEDI 13 JANVIER. — Le gouvernement français réclame au gouvernement **tunisien** les cinq soldats faits prisonniers le 11 janvier.

M. Lester Pearson, ancien ministre des **Affaires étrangères canadien**, propose des négociations avec l'U.R.S.S.

MERCREDI 15 JANVIER. — Réunion à Paris de dix-sept ministres européens sur la **zone de libre-échange.**

Assemblée générale de la Confédération nationale du **Patronat français.**

JEUDI 16 JANVIER. — Le président Bourguiba refuse de recevoir à **Tunis** le général Buchalet porteur d'un message du Premier français.

L'Assemblée nationale vote la confiance à propos du pécule des anciens combattants par 253 voix contre 233 et 30 abstentions.

SAMEDI 18 JANVIER. — Arraisonnement au large d'Oran d'un **cargo yougoslave** portant des armes.

LUNDI 20 JANVIER. — Protestation du gouvernement **yougoslave** contre l'arraisonnement du cargo portant des armes.

MERCREDI 22 JANVIER. — On publie une proposition de Walter Reuther, président de l'Union des travailleurs de l'Automobile des **Etats-Unis**, demandant le partage des bénéfices entre les ouvriers et les clients.

A Minsk, Krouchtchev annonce que les tracteurs et machines seront remis aux kolkhozes d'U.R.S.S.

JEUDI 23 JANVIER. — **Au Vénézuela**, après deux jours de grève générale et d'émeutes, le président Perez Jimenez est en fuite.

Après le débat sur la politique étrangère, l'**Assemblée nationale** vote la confiance par 334 voix contre 226 et 5 abstentions.

VENDREDI 24 JANVIER. — Violents incidents au **Dahomey** à l'occasion de la grève générale : deux morts et plusieurs blessés.

SAMEDI 25 JANVIER. — Nouvelles manifestations au **Vénézuela** contre les partisans de la dictature vaincue.

André Philip est exclu du **Parti socialiste.**

LUNDI 27 JANVIER. — Réunion à Ankara des Etats membres du pacte de **Bagdad.**

Reprise du travail au port de **Liverpool** par les dockers en grève depuis quatre jours.

En Yougoslavie, grève de 48 heures dans une usine slovène.

Claude Morgan, ancien directeur des « Lettres Françaises », a quitté le **Parti communiste.**

MARDI 28 JANVIER. — Dissolution de l'**Union Générale des Etudiants musulmans et algériens** après l'arrestation d'un certain nombre de ses militants.

Kadar quitte la présidence du gouvernement **hongrois.**

MERCREDI 29 JANVIER. — L'Assemblée nationale vote la loi-cadre **sur l'Algérie** en deuxième lecture.

Protestation des étudiants **africains de France** contre la dissolution de l'Union des Etudiants algériens.

VENDREDI 31 JANVIER. — **La France** reçoit un crédit de 655 millions de dollars.

Le représentant de la **Croix-Rouge** a pris contact avec les quatre prisonniers français de l'affaire de Sakhet-Sidi-Yousef.

Grève des étudiants en médecine **de Madrid.**

A Dakar, congrès du parti démocratique **de Guinée.**

D'où vient l'argent ?

MOIS DE JANVIER 1958

RECETTES :		
Abonnements ordinaires	63.610	
Abonnements de soutien	24.700	
		88.310
Souscription		10.110
Vente « R. P. »		14.961
Vente « Chine »		400
Vente « Refus de parvenir »		1.300
Vente « Hongrie ouvrière »		100
Souscription à l'ouvrage de Pierre Monatte sur les « Trois scissions syndicales »		4.860
Publicité		5.000
Divers		725
		125.766
En caisse à fin décembre 1957		276.599
		402.365
DEPENSES :		
Impression et papier (« R. P. » de janvier)		118.327
Frais d'expédition		18.413
Téléphone		6.000
Frais généraux		15.000
Divers		1.200
		158.940
En caisse à fin janvier 1958 :		
Espèces	13.910	
Chèques postaux	229.515	
		243.425
		402.365

LES ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Louis Bonnier (Yonne) 2.500 ; Raymond Calvel (Paris) 2.000 ; André Cuny (Paris) 2.000 ; Emile Dambourgès (Gironde) 2.000 ; Joseph Djoukitch (Var) 2.000 ; Mme Marthe Guillaume (Loire) 5.200 ; Louis Martinollet (Aude) 2.000 ; Lucien Marzet (Seine) 3.000 ; Henri Poulet (Seine-et-Oise) 2.000 ; Marcel Testud (Loire) 2.000. — Total : 24.700 francs.

LA SOUSCRIPTION

Marcel Buisson (Jura) 500 ; François Carpentier (Paris) 1.000 ; Mme Chanier (Paris) 500 ; Paul Colson (Oise) 300 ; Dr Paul Denais (Finistère) 450 ; Jean Duperray (Loire) 200 ; Henri Faulconnier (Allier) 200 ; Jean-Paul Finidori (Tunisie) 1.000 ; Georges Folcher (Loire) 500 ; Jean Laplaud (Charente-Maritime) 200 ; Maurice Leprix (Seine) 500 ; Serge Mahé (Loire-Atlantique) 100 ; Victor Nan (Haute-Garonne) 200 ; Albert Ponsot (Paris) 500 ; Mlle M.-A. Rondet (Loire) 500 ; Louis Sellier (Paris) 1.000 ; Henri Sorin (Loire-Atlantique) 200 ; Mlle Germaine Thomas (Saône-et-Loire) 500 ; Van Reusel (Belgique) 1.260 ; Véga (Haute-Marne) 500. — Total : 10.110 francs.